DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12420 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — MERCREDI 2 JANVIER 1985

M. Rajiv Gandhi et l'unité indienne

L'ampleur de la victoire remportée par M. Rajiv Gandhi alourdit encore les responsabilités qui pèsent sur ses jeunes épaules. Porté par une vague populaire sans précédent dans l'histoire de l'Inde indépendante, son succès a en outre été accueilli avec une satisfaction d'une rare *unanimité* par les grandes capitales étrangères, y compris dans des Etats voisins souvent enclins à s'inquiéter de la présence d'un pouvoir fort à New-Delhi.

Ce capital de bonne volonté dont bénéficie, à l'intérieur et à l'extérieur, le premier ministre indien lui fait obligation d'agir avec détermination et sans atermoiements, sous peine de décevoir ceux qui ont vu en lui le symbole d'une ère nouvelle.

Sa tâche est avant tout politique. Car c'est politiquement qu'il faut d'abord agir, pour donner le coup de fouet nécessaire à une économie nationale qui, en dépit de ses succès, souffre encore d'un mode de développement trop vulnérable et surtout trop inégal. L'action du premier ministre passe ici par des réformes de structures, inévitablement prudentes, mais aussi, sans attendre, par une rénovation des mœurs politiques. C'est d'ailleurs l'un des engagements les plus clairs qu'a pris M. Gandhi en faisant campagne sur le thème de la lutte contre la corruption et le bureaucratisme, dans l'appareil de l'Etat comme dans son propre parti.

Mais l'Inde émerge d'une période de violences meurtrières dont l'héritage constitue le défi le plus redoutable pour l'autorité du nouveau premier ministre. Une interprétation répandue de sa victoire électorale est que les Indiens ont voté « pour l'unité ». Certes dans la mesure où les hindous, auxquels s'adressait principalement M. Rajiv Gandhi, se sont massivement ralliés à sa personne. Mais cette adhésion de la partie majoritaire de la population indienne laisse entiers les problèmes des minorités et des relations intercommunautaires qui ont été à l'origine des *troubles les plus* récents. A commencer par le sort des sikhs et l'avenir de l'Etat où ils sont, eux, majoritaires, le Pendjab – et où l'on n'a pas voté la semaine dernière.

M. Gandhi prendrait sans doute les risques les plus graves s'il profitait du mandat qui vient de lui être donné pour s'engager dans la voie d'une centralisation plus grande encore du pouvoir, d'un refus de compromis avec tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans le parti à la tête duquel il a été élu. L'expérience d'Indira Gandhi a montré les limites d'une politique qui, pour une bonne part, consistait à diviser pour régner et tolérait mal que la démocratie puisse parfois jouer à l'avantage de ses adversaires.

La véritable chance offerte par l'immense succès électoral de son héritier est que l'Inde puisse s'orienter vers une forme de vie politique non seulement purifiée mais également moins crispée. C'est affaire de nouvelles relations à définir entre le pouvoir central et les différents Etats de l'Union indienne, concédant à ces derniers une autonomie un peu plus réelle. C'est affaire également d'un comportement moins hégémonique du Congrès-Indira envers ses adversaires, aujourd'hui écrasés. Tant il est vrai qu'il n'est de saine démocratie, à terme, sans l'existence d'une *opposition respectable* et respectée.

(Lire nos informations page 3.)

Silence judiciaire à Hanoï

Les autorités vietnamiennes restent intransigeantes sur le sort des condamnés à mort

Les autorités vietnamiennes s'enferment dans le silence et se refusent à toute indication sur le sort des cinq personnes condamnées à mort pour trahison et espionnage le 18 décembre à Ho-Chi-Minh-Ville. Alors que venait à expiration le délai maximum pour un éventuel recours en grâce, indique le correspondant de l'AFP à Hanoï, il était impossible de savoir, mardi matin 1er janvier, si les condamnés avaient été ou non exécutés.

On sait que l'un d'eux, M. Mai Van Hanh, cinquante-six ans, est reconnu à Paris comme ressortissant français. Un second, M. Tran Van Ba, trente-neuf ans, revendique aussi la nationalité française. Tel n'est pas l'avis du gouvernement de Hanoï, et il semble, toujours selon d'AFP, qu'une demande formulée par les représentants diplomatiques de la France au Vietnam pour entrer en contact au moins avec M. Mai Van Hanh soit restée sans suite. Des responsables vietnamiens ont déclaré à ce propos que le condamné ne saurait bénéficier de la protection consulaire, étant en fait de nationalité vietnamienne.

C'est aussi le point de vue qu'a soutenu lundi l'ambassadeur du Vietnam à Paris, M. Ha Van Lau. Interrogé par TF 1, le diplomate a soutenu que les cinq condamnés sont *« des sujets vietnamiens qui se sont vendus à l'étranger pour se livrer à des activités qui sont considérées comme des crimes de haute trahison contre leur propre pays »*. M. Ha Van Lau *ne paraît pas ému par les* multiples appels qui lui sont adressés ni par le tort causé à son pays par les condamnations d'Ho-Chi-Minh-Ville, voire par d'éventuelles exécutions.

(Lire la suite page 3.)

Sommet nippo-américain à Los Angeles

Stratégie et commerce seront au centre des entretiens Reagan-Nakasone

De notre correspondant

Tokyo. – Le creusement, considérable, du déficit commercial au détriment des Etats-Unis, les lenteurs de l'ouverture du marché japonais et la sous-évaluation endémique du yen auront-ils plus d'effet sur l'atmosphère et les résultats du « sommet » nippo-américain qui s'ouvre le 2 janvier à Los Angeles que les gestes, notables, consentis par le premier ministre du Japon, pour satisfaire son partenaire, ami et allié en matière de défense ? Rien n'est moins certain. Au contraire, les choses devraient bien se passer entre deux dirigeants qui sont sur la même longueur d'onde politique, qui s'épaulent mutuellement et dont le tandem économique et stratégique domine plus que jamais la zone Asie-Pacifique face à l'Union soviétique.

D'abord parce que le président Reagan l'a dit. *« Il est difficile d'être dur avec un excellent ami »*, a-t-il répondu récemment à ceux qui lui demandaient s'il allait exercer des *« pressions » sur le chef* du gouvernement japonais pour obtenir une réduction du déficit commercial.

Ensuite, M. Reagan, lui-même grand adepte du libéralisme, ne paraît pas naturellement enclin à reprocher aux Japonais de trop gagner à ce jeu, même si la réciprocité, condition *sine qua non* du libre-échangisme, n'est pas toujours de règle. D'autant moins que, d'une part, les pressions politiques sont moins fortes depuis sa réélection; que, d'autre part, en vertu d'accords bilatéraux souvent léonins, les exportations japonaises vers les Etats-Unis n'ont jamais été plus contingentes que sous l'administration Reagan.

Enfin, lorsque l'on est engagé dans une double croisade, libérale et antisoviétique, que pèsent 30 ou 35 milliards de dollars au regard des engagements pris par le premier ministre du Japon en matière de défense et de participation active à la stratégie régionale et globale des Etats-Unis ?

Or dans ce domaine, essentiel pour le président Reagan, pour le département d'Etat, le Pentagone et les industries d'armement, M. Nakasone arrive à Los Angeles avec des cadeaux et des arguments convaincants.

Dans un budget caractérisé par une austérité accrue, il vient d'obtenir que la part de la défense augmente de près de 7 % *(le Monde* du 1er janvier).

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 3.)

Découpage cantonal : la bataille de mars

Le PS peut-il limiter son recul ?

« Les Français, remarque M. Mitterrand, *se divisent à tout propos. »* Le chef de l'Etat, en leur adressant ses vœux, lundi soir, a vanté les vertus de la *« tolérance »* afin que soient réglés dans les meilleures conditions les problèmes de l'heure, chômage, sécurité, Nouvelle-Calédonie.

L'appel à l'unité fait partie du rituel obligé des allocutions présidentielles. Mais cette fois, il s'impose à un pouvoir politique que les sondages donnent en détresse à l'aube d'une année de bataille électorale. En mars, les socialistes affronteront une échéance difficile – les élections cantonales – que les partis politiques abordent comme une *séance d'échauffement avant* les législatives du printemps 1986.

Le *Journal officiel* vient de publier une première liste de redécoupages cantonaux. Ce genre d'opération est présenté par tout gouvernement, quel qu'il soit, comme une adaptation aux évolutions démographiques et aux nécessités du respect de la démocratie. L'opposition, quelle qu'elle soit, proteste contre un *« charcutage »* destiné, selon elle, à sauver les meubles d'une majorité en difficulté. Les partis politiques qui, comme les Français, *« se divisent à tout propos »*, n'éviteront pas les polémiques.

Il n'y a pas de petits profits. L'opposition, qui s'efforce d'en tirer de gros du chômage, du sentiment d'insécurité, de la situation en Nouvelle-Calédonie, ne négligera pas pour autant ce sujet mineur. C'est la règle.

On ne gagne pas une élection en changeant le mode de scrutin. On ne gagne pas davantage par le redécoupage. Ce n'est pas pour l'emporter que M. Gaston Defferre, alors ministre de l'intérieur, avait créé cent soixante-cinq cantons supplémentaires avant la dernière consultation de ce genre, en mars 1982 (M. Joxe a *prévu d'en créer, cette* fois, cent à cent cinquante). Les socialistes n'en avaient pas particulièrement bénéficié, et ce scrutin, dix mois après les victoires de 1981, fut considéré comme un échec sévère pour la gauche (huit présidences de conseils généraux perdues) sans circonstances atténuantes.

Le malheur, pour la gauche, c'est qu'il faudra comparer son résultat de mars prochain non pas avec celui du *déclin* de 1982, *mais avec celui* d'une étape, 1979, de la marche vers la conquête du pouvoir.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 12.)

Le monde en 1984 vu par Plantu

(voir nos dessins page 2)

Stagnation de la délinquance et de la criminalité à Paris

(lire page 5 l'article d'EDWY PLENEL)

Dans le fief des guérilleros du Sentier lumineux

Ayacucho vit avec la mort

Près d'une centaine de personnes disparaissent tous les mois à cause de la lutte qui oppose les forces de sécurité péruviennes aux guérilleros maoïstes du mouvement Sentier lumineux, a déclaré le 26 décembre, dans une interview à la revue *Caritas*, le maire d'Ayacucho, Mme Leonor Zamora. Ayacucho, dans les Andes, est l'épicentre du phénomène de lutte armée au Pérou. Notre correspondante Nicole Bonnet en revient.

Ayacucho. – Indifférents aux éclairs, aux roulements du tonnerre et à l'ondée *qui s'abat sur la ville*, les policiers tuent le temps dans les gargottes en vidant des caisses de bière, tandis que les gradés se dandinent *dans les boîtes de nuit*, sur le rythme tropical de la salsa. C'est le début de la saison des pluies dans les Andes.

Ayacucho, le fief des guérilleros du Sentier lumineux depuis quatre ans, réapprend à vivre. Il y a six mois, c'était une ville morte. A partir de 18 heures, bien avant le couvre-feu, les cinquante mille habitants se barricadaient dans leurs logis, prêtant l'oreille aux aboiements des chiens, aux coups de feu, à l'explosion des charges de dynamite, et priaient Dieu de n'être victimes ni d'une rafle ni d'un attentat terroriste.

Aujourd'hui, le climat de détente est perceptible dès la descente d'avion : les passagers ne sont plus accueillis par une double file de soldats en treillis, brandissant nerveusement leurs armes. Le contrôle d'identité et la fouille sont aussi minutieux, mais presque courtois. De l'aéroport au centre-ville, le paysage aussi s'est transformé. La présence militaire est plus discrète. Et les murs blanchis à la chaux, couverts des consignes écarlates des sendéristes, ont été débarbouillés tant bien que mal.

De notre envoyée spéciale

Devant la mairie, des écoliers défilent en brandissant des pancartes faisant allusion à la prochaine visite du pape Jean-Paul II : *« Dans le ciel bleu d'Ayacucho, la colombe blanche de la paix va bientôt apparaître... »* Lueur d'espoir qui parvient presque à faire oublier les médecins légistes qui pratiquent, à la morgue, l'autopsie des dix derniers cadavres découverts dans une fosse commune.

La population s'est habituée à l'horreur, à la mort et même aux charniers. Le 13 juillet, la découverte des huit premiers cadavres, près de Huanta, provoquait un haut-le-cœur général. Sentiment renouvelé le lendemain après l'exhumation de quatorze autres corps. Le 1er août, c'était le massacre des huit évangélistes. Puis, le 2, la disparition du journaliste Jaime Ayala. Le 22 août, cinquante cadavres dans les huit fosses de Pucayacu. Le 25 octobre, encore trente-trois, etc. On ne les compte plus.

Apparemment, le gouvernement semble avoir donné des ordres assez stricts aux troupes cantonnées dans la ville, afin d'éviter de nouveaux scandales qui ne manqueraient pas *de précipiter la détérioration de* l'image démocratique de l'équipe au pouvoir.

NICOLE BONNET.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Famille

M. Mitterrand a eu, à l'occasion des vœux qu'il a présentés aux Français, un langage et un ton de père de famille. Il nous a sermonnés, avec ce qui convient de fermeté et d'indulgence. Ainsi réunit-on ses enfants pour leur donner les premières consignes et les résolutions de l'An nouveau.

« Un pays, *a-t-il insisté*, est comme une famille. » *Mais on voit aujourd'hui plus de familles à problèmes que de familles soudées. Tout est donc à craindre. Loin des vœux, près des urnes : dès demain, la chamaille reprend.*

BRUNO FRAPPAT.

Cinéma 1984

Une année en cache toujours une autre

L'année commence en jazz avec Francis Coppola et les fastes de *Cotton Club*. Déjà se profile la semaine du 9 janvier, avec *Love Streams*, de John Cassavetes, *Kaos*, des frères Taviani, et deux découvertes du dernier Festival de Cannes : *Stranger than Paradise*, de Jim Jarmusch, et *Another Country*, de Marek Kanievska.

Déjà s'annoncent pour les écrans cet hiver *les Favoris de la lune*, d'Otar Iosseliani, *Je vous salue Marie*, de Jean-Luc Godard, *Après la répétition*, d'Ingmar Bergman. Cannes égrénera sa compétition 84 : *le Voyage à Cythère*, de Theo Angelopoulos, *les Saints Innocents*, de Mario Camus, *The Element of Crime*, de Lars Von Trier. Les films suivent le quotidien qui les suit, et dans le prochain Doillon, *la Vie de famille*, le héros ne peut plus supporter Carmen. Une année chasse l'autre.

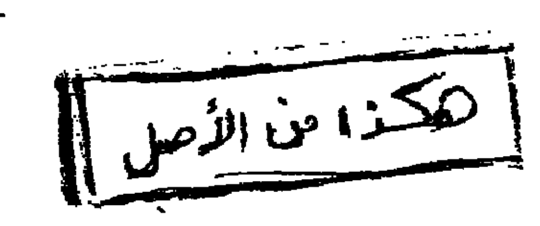
Carmen de son prénom, vue par Godard, *Carmen*, par Rosi et Julia Migenes-Johnson, 1984, année Carmen. Mais Carlos Saura et Peter Brook avaient envoyé le «toréador» dans nos arènes dès 1983. 1983-1984 : la chance d'une continuité placide que ne vient déranger aucune vague. 1983 a vu *Fanny et Alexandre* (Bergman), et 1984, *E la nave va* (Fellini). Du côté des jeunes espoirs francais, une année c'est Aline Issermann, une autre, Léos Carax.

En mars, les Césars entérinaient le coup de cœur du public et des critiques pour *A nos amours* (Maurice Pialat, avec Sandrine Bonnaire). A ce niveau-là, toute une génération tient sa place avec beaucoup d'allant : Jacques Rivette *(l'Amour par terre)*, Eric Rohmer *(les Nuits de la pleine lune)*, Alain Resnais *(l'Amour à mort)*. Claude Lelouch, lui, a effacé avec *Viva la vie* l'échec d'*Edith et Marcel*.

Au box-office, les révolutions signalées ne sont pas spontanées, et l'on termine comme on a commencé. *Marche à l'ombre*, de Michel Blanc, sacre le triomphe de l'esprit café-théâtre, le triomphe du Splendid. Le 25 décembre, il en était à plus d'un million deux cent mille entrées à Paris. *Décembre-janvier 1984* : même esprit, même équipe, et même producteur, Christian Fechner, passé depuis chez Gaumont (la vieille maison reste avisée), *où le secteur* distrayant n'avait pas suivi le rajeunissement de sa clientèle. Christian Fechner, donc, lance à l'époque *Papy fait de la résistance*.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(Lire la suite page 7.)



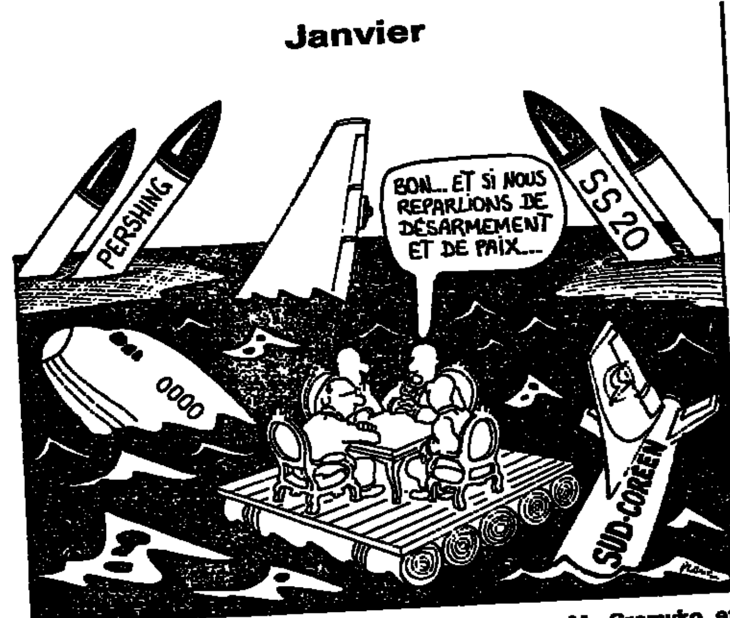
هكذا من الأصل

Le Monde

commentaires

L'ANNÉE 1984 PAR PLANTU

Janvier



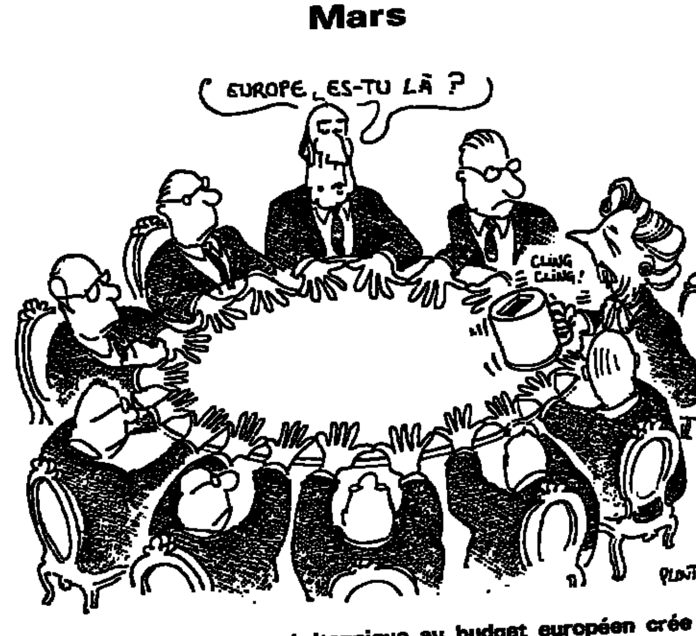
Relations Est-Ouest. Rencontre « tendue » entre M. Gromyko et M. Schulz.

Février

IL FAUDRAIT REMPLACER ANDROPOV PAR UN JEUNE !
HEIN ?

URSS. Mort du nº 1 soviétique Iouri Andropov.

Mars



Europe. La contribution britannique au budget européen crée des dissensions au sein du conseil européen.

Avril



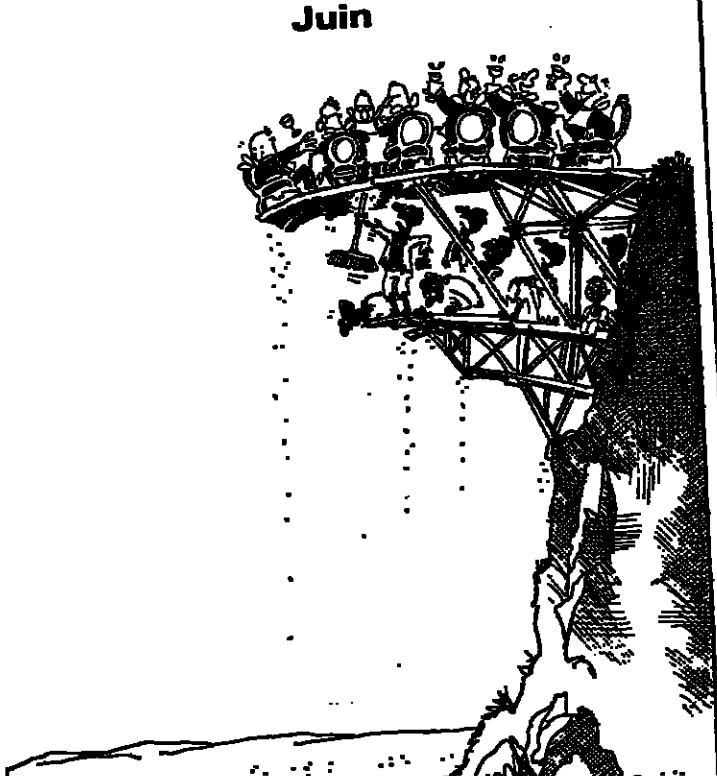
France. Particulièrement frappés par le chômage, les sidérurgistes lorrains organisent une grève générale.

Mai



Europe. François Mitterrand prononce à Strasbourg un discours en faveur de l'union politique de l'Europe.

Juin



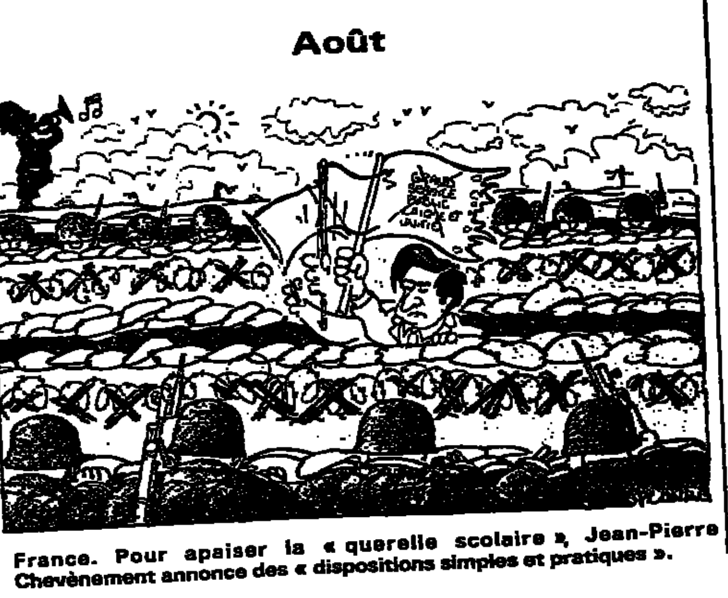
Sommet de Londres. Réunion des sept chefs d'Etat et de gouvernement des principales démocraties industrialisées.

Juillet



France. Le Parti communiste refuse de participer au gouvernement de Laurent Fabius.

Août



France. Pour apaiser la « querelle scolaire », Jean-Pierre Chevènement annonce des « dispositions simples et pratiques ».

Septembre



Pays basque. Accusés de neuf assassinats, trois séparatistes basques sont extradés vers l'Espagne.

Octobre



Tchad. Le départ des troupes libyennes du colonel Kadhafi n'a pas lieu dans les « conditions prévues ».

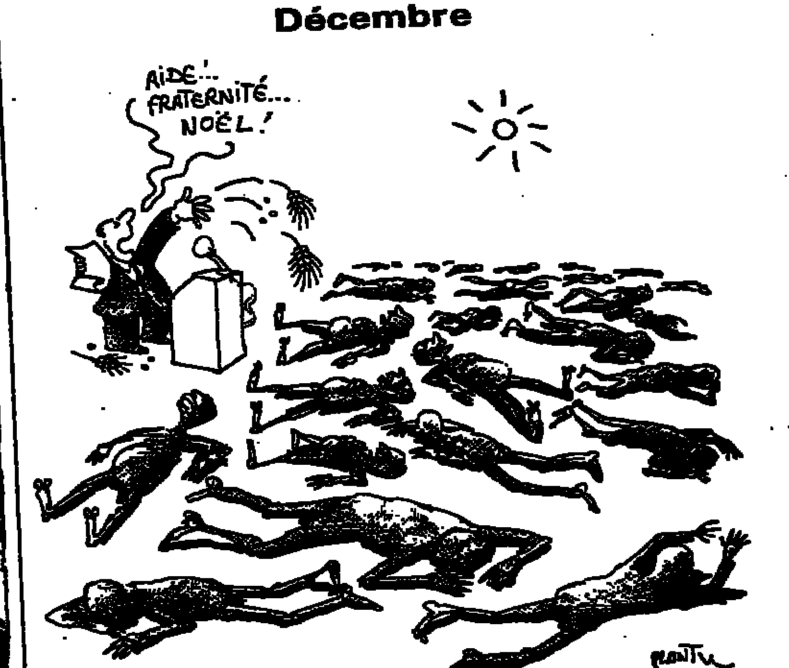


Novembre

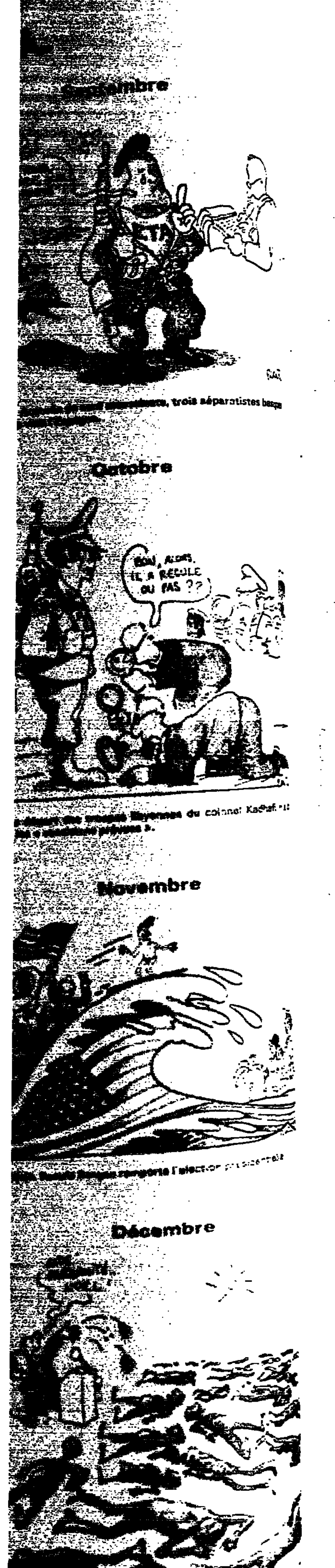


Etats-Unis. Ronald Reagan remporte l'élection présidentielle.

Décembre



Ethiopie. Six millions de personnes sont menacées par la famine.



ASIE

Inde

EN FORMANT SON CABINET

M. Gandhi a procédé à un renouvellement prudent du personnel politique

De notre correspondant

New-Delhi. – Quinze ministres, vingt-quatre secrétaires d'Etat, dont neuf en charge de responsabilités autonomes, une demi-douzaine de sortants et onze entrants : le second gouvernement présenté lundi au pays par M. Rajiv Gandhi ne marque pas à proprement parler la rupture avec le passé – et les hommes qui l'incarnent, – anticipée, voire espérée par certains.

Seule innovation notable dans le *fonctionnement du gouvernement*, M. Rajiv Gandhi a supprimé tous les postes de vice-secrétaires d'Etat *(deputy minister)*. « *Ils n'avaient la plupart du temps rien à faire* », a expliqué le chef du gouvernement. Les ministres qui appartenaient déjà aux deux précédents cabinets – le dernier présidé par Mme Gandhi et le premier par son fils – changent tous, sans exception, d'attribution. Comme si, conscient de sa relative inexpérience, M. Rajiv Gandhi avait voulu garder autour de lui des gens rompus à la pratique gouvernementale, tout en brisant les clans, les citadelles, les chasses gardées.

Le seul départ vraiment marquant est celui de M. Pranab Mukherjee, ancien ministre des finances. Il est remplacé à son poste par M. V. P. Singh, qui fut ministre du commerce dans le dernier cabinet d'*Indira Gandhi avant que* celle-ci ne lui demande d'organiser la précampagne électorale dans l'Etat le plus populeux d'Inde, l'Uttar-Pradesh. M. Singh a réalisé sur place un excellent travail, puisque quatre-vingt-deux des quatre-vingt-quatre sièges de l'Etat ont été remportés par le Congrès Indira. (Au total, quatre ministres et cinq secrétaires d'Etat sont originaires ou ont été élus dans cette région.)

Le départ de M. Mukherjee (quarante-neuf ans), considéré jusqu'ici comme le numéro deux du régime, a surpris tout le monde, et l'on se perd en conjectures sur les raisons de cette *mise à l'écart*. Réputé intègre et efficace, M. Mukherjee avait, dit-on dans les allées du pouvoir, nourri trop d'ambition pour lui-même. Il serait prochainement nommé ambassadeur à Londres.

Autre personnage exerçant une influence déterminante sur les affaires du pays, M. Narashima Rao (soixante-quatre ans), ancien ministre des affaires étrangères puis responsable de l'intérieur, se retrouve aujourd'hui titulaire de la défense. Il remplace à ce poste un autre vieux fidèle d'Indira Gandhi, M. S. P. Chavan, qui, lui, reprend l'intérieur.

A l'instar de son prédécesseur maternel, M. Rajiv Gandhi a conservé *le portefeuille des affaires étrangères* ainsi que les responsabilités pour les secteurs de pointe (sciences, technologie, espace, énergie atomique, *etc.*). Il détient également une dizaine d'autres portefeuilles (jeunesse, aviation civile, réforme administrative, environnement, etc.) qui seront probablement attribués d'ici quelques mois à de nouveaux entrants.

Rajeunissement limité

Pour l'heure, il faut le souligner, il y a peu d'hommes neufs parmi les nouveaux ministres. Elu à Calcutta, M. Asoke Kumar Sen (soixante et onze ans), nommé à la justice, était déjà ministre de la communication dans le dernier gouvernement du grand-père de l'actuel premier ministre, M. Jawaharlal Nehru. M. K.C. Pant *(cinquante-quatre ans)*, élu à New-Delhi, titulaire de l'éducation, s'occupait des finances dans le premier cabinet d'Indira Gandhi en 1967. Le nouveau ministre des chemins de fer, M. Bansi Lal (cinquante-huit ans), ancien ministre en chef de l'Etat d'Haryana, avait été poursuivi pour ses activités « excessives » durant l'état d'urgence. Il était ministre de la défense en 1975.

L'entrée dans le gouvernement de M. T. Anjah (cinquante-cinq ans), ancien ministre en chef de l'Andhra-Pradesh, est plus étonnante encore. Ce politicien avait été renvoyé de son poste par Mme Gandhi en 1982, après le tollé soulevé par les fastes qu'il avait réservés à une visite de M. Rajiv Gandhi.

Deux autres personnalités marquantes, mais plus jeunes, figurent parmi les entrants, MM. Arun Nehru et Madhavrao Svindia. Le premier est un cousin éloigné de M. Gandhi, et il est considéré comme son principal confident. Triomphalement élu à Rae Barelli, dans l'Uttar-Pradesh, ancienne circonscription d'Indira Gandhi, M. Arun Nehru – qui était secrétaire général du parti depuis deux mois – se voit confier le secrétariat d'Etat à l'électricité. Ancien homme d'affaires, il a une réputation d'efficacité.

Le second, M. Svindia, héritier du maharadja de Gwalior, vient également de l'Uttar-Pradesh. Industriel diplômé d'Oxford, particulièrement *actif et très élégant, le prince de* Gwalior, député depuis quinze ans, a été surtout récompensé pour avoir battu un dangereux opposant, le chef du BJP (droite hindouiste), un très redoutable bretteur, M. Attal Bihari Vajpayee lui-même. *Le* jeune maharadjah participait fréquemment à des débats parlementaires sur les questions de politique étrangère et de défense. Le voilà secrétaire d'Etat aux chemins de fer.

Rajeunissement limité, renouvellement prudent : fort de son écrasante victoire personnelle, M. Rajiv Gandhi aurait sans doute pu, s'il l'avait voulu, aller un peu plus loin dans l'innovation. Il a préféré la continuité au bouleversement. L'essentiel pour les Indiens est que la promesse concernant l'efficacité et l'intégrité des hommes qui les gouvernent soit tenue. « *Mes ministres seront constamment sous surveillance*, a dit M. Gandhi, *ceux qui ne donneront pas satisfaction seront renvoyés sur-le-champ.* »

PATRICE CLAUDE.

La répartition des sièges au nouveau Parlement

Voici la répartition des sièges au Parlement indien telle qu'elle était connue mardi matin 1er janvier, alors qu'une seule circonscription, sur cinq cent huit, n'avait pas encore publié ses résultats :

– Parti du Congrès (I)	400
– Telugu Desam (régional, Andra-Pradesh)	28
– Parti communiste marxiste	22
– Tamul Nadu	12
– Parti Janata (droite)	10
– Parti communiste indien	6
– Indian Congress (socialiste)	4
– Parti des travailleurs et des fermiers	3
– Bharatiya Janata Party (droite)	2
– Divers	20

LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

New Delhi, *(Reuter)*. – Voici la composition du nouveau gouvernement présenté le lundi 31 décembre par M. Rajiv Gandhi :

– *Premier ministre, affaires extérieures, commerce, environnement et forêts, industrie et affaires, sciences et technologie, énergie atomique, culture, électronique, développement océanographique, personnel et réformes administratives, espace, tourisme et aviation civile, jeunesses, sports*, M. Rajiv Gandhi ; *finances*, M. V.P. Singh ; *affaires intérieures*, M. S.B. Chavan ; *défense et planification*, M. P.V. Narasimharao ; *éducation*, M. K.C. Pant ; *travaux et logement*, M. Abdul Ghafoor ; *loi et justice*, M. Ashoke Sen ; *irrigation et électricité*, M. B. Shankaranand ; *chemins de fer*, M. Bansi Lal ; *agriculture et développement rural*, M. Buta Singh ; *affaires parlementaires*, M. H.K.L. Bhagat ; *santé et famille*, Mme Mohsina Kidwa ; *alimentation et fournitures civiles*, M. Rao Birendra Singh ; *acier, mines et charbonnages*, M. Vasant Sathe ; *produits chimiques et engrais*, M. V. Patil.

Chine

M. Deng Xiaoping réaffirme que son éventuel départ n'affectera pas la politique d'ouverture

De notre correspondant

Pékin. – Les Pékinois ont eu un jour de congé pour le Nouvel An. Ils ont aussi reçu en cadeau un nouveau recueil de textes de M. Deng Xiaoping, dont le plus important s'étale à la « une » des journaux. 1985 va leur apporter d'importants changements : la suppression de la sieste *quotidienne pour les fonctionnaires*, ensuite la libération de la plupart des prix des produits agricoles. Bonne nouvelle pour les paysans, moins bonne, sans doute, pour les citadins, qui craignent une nouvelle hausse des prix.

M. Deng rappelle d'abord aux étrangers qui craindraient que « *Deng une fois parti, la politique* [d'ouverture de la Chine] *ne change* » que « *ni [sa] génération, en incluant Hu Yaobang* (secrétaire général du PCC, soixante-neuf ans », *et Zhao Ziyang* (premier ministre, soixante-cinq ans), *ni les troisième, quatrième et cinquième échelons ne pourront la changer* ». Cette politique vise à quadrupler la production chinoise d'ici à l'an 2000.

Pour le succès de la réforme économique, il faut faire place aux jeunes de trente à quarante ans. « *Sur cette question*, reconnaît M. Deng Xiaoping, *on n'a pas trouvé de solution satisfaisante.* » Or, si les vieux ne cèdent pas la place aux jeunes, « *ceux-ci ne pourront pas grimper les échelons, et les affaires ne prospéreront pas. Ne pas résoudre ce problème de fond serait une grosse erreur. (...) Il faut instituer un système de retraite.* »

Il est vrai que, sur ce point, tout en poussant à la promotion rapide de jeunes intellectuels et technocrates – qui, affirme M. Deng, acquerront de l'expérience en deux ans, – la direction chinoise ne donne pas toujours l'exemple. La télévision diffuse quotidiennement des reportages sur des réunions qui rappellent le spectacle de salles de repos en maisons de retraite. « *Je serai le premier à prendre ma retraite. Je ne demande que cela quand les choses seront terminées* », ajoute M. Deng, qui proclame publiquement sa confiance *dans ses successeurs*. Ceux-ci ne sont pas seulement MM. Hu et Zhao, avait précisé, le 22 décembre, un autre vétéran, M. Bo Yibo, vice-président de la commission de consolidation du comité central, mais aussi les jeunes dirigeants qui montent, MM. Tian Jiyun, Li Peng, Hu Qili et Wang Zhaoguo.

« *En 1983, j'ai fait une chose : lutter contre la criminalité*, poursuit M. Deng. *En 1984, je me suis occupé de l'ouverture de quatorze ports sur le monde extérieur et de la solution du problème de Hongkong. Ma méthode, c'est de travailler le moins possible pour vivre encore quelques années. Je voudrais en arriver au stade où je n'aurais plus rien à faire tout en restant encore en bonne santé. Ainsi, j'aurais terminé ma tâche.* »

Est-ce un vœu pieux ou bien M. Deng considère-t-il que ses successeurs ne sont pas encore totalement à la hauteur ? En tout cas, 1984 aura été l'année de son triomphe personnel et de celui des ses idées, qu'il entend bien continuer de faire prévaloir. Dans ce sens, la réorganisation, le « dégraissage » et le rajeunissement du PCC se poursuivent. D'ici au Nouvel An chinois, le 20 février, trois cent quatre-vingt-huit mille cadres dirigeants seront « réévalués », ensuite ce sera au tour des treize millions et demi de petits cadres.

PATRICE DE BEER.

Vietnam

Silence judiciaire à Hanoï

(Suite de la première page.)

L'ambassadeur vietnamien a refusé, lundi, de recevoir les avocats des familles de MM. Mai Van Hanh et Tran Van Ba, Mes Gilbert Collard et Thierry Lévy, qu'accompagnaient les deux filles du premier condamné et le frère du second. Plusieurs personnalités françaises, dont MM. Le Roy Ladurie, historien, et Olivier Todd, journaliste, étaient aussi présents, ainsi que plus de deux cents personnes d'origine vietnamienne. Devant la fin de non-recevoir à laquelle elle s'est heurtée, la délégation devait organiser mardi à Paris une manifestation silencieuse devant l'ambassade du Vietnam.

M. Ha Van Lau a en revanche été reçu le même lundi par le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, qui lui a remis un message adressé au président de la République socialiste du Vietnam, M. Truong Chinh, lui demandant de prendre une mesure de grâce en faveur des cinq condamnés à mort d'Ho-Chi-Minh-Ville. M. Mermaz a en outre fait part à l'ambassadeur de l'émotion ressentie dans l'opinion publique et au Parlement français devant ces condamnations.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, a adressé un message dans le même sens au premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, lui demandant d'user de son autorité « *pour qu'il ne soit pas procédé aux exécutions des personnes condamnées, qu'elles soient françaises ou vietnamiennes* ».

M. Kosciusko-Morizet, secrétaire national du RPR chargé des relations internationales, a indiqué de son côté lundi soir que « *le RPR s'associait à toutes les démarches officielles ou privées entreprises pour obtenir la grâce des accusés* ». M. Pierre Messmer, enfin, a adressé au ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, une question écrite lui demandant quelles nouvelles démarches avaient été entreprises pour que ne soient pas exécutés M. Mai Van Hanh et M. Tran Van Ba, qui, ajoute l'ancien ministre, « *n'ont bénéficié ni de la protection prévue par la convention consulaire franco-vietnamienne ni des garanties judiciaires inscrites dans la déclaration universelle des droits de l'homme* ».

M. Messmer demande aussi au ministre des relations extérieures « *quelles conséquences il envisage de tirer dans le cas d'une éventuelle fin de non-recevoir opposée à ses représentations par le gouvernement de Hanoï* ».

Sommet nippo-américain à Los Angeles

(Suite de la première page.)

En outre, il est virtuellement acquis que le plafond tabou de 1 % du PNB imposé aux dépenses militaires depuis 1976 sera crevé cette année (à l'occasion d'augmentations de salaires), ou l'an prochain. Début décembre, le porte-avions nucléaire *Carl-Vinson*, équipé de missiles Tomahawk à têtes nucléaires, a jeté l'ancre dans le port de Yokosuka, à 50 kilomètres de Tokyo. Et cela malgré les trois « *principes non nucléaires* » dont se réclame toujours officiellement le gouvernement. Militaires et marins japonais et américains participent de plus en plus régulièrement à des manœuvres conjointes, et même collectives (ce qu'interdit théoriquement la Constitution pacifique du Japon). La coordination de la planification, des méthodes et des moyens se développe entre les états-majors.

« Communauté du bassin Pacifique »

Le Japon a accepté de prendre en charge la sécurité de ses voies maritimes jusqu'à mille milles de ses côtes. Il fournit aussi des technologies à usage militaires aux États-Unis, exception à une règle qui les interdit par ailleurs.

Cela fait beaucoup pour un pays qui, il y a trois ans, entrait en convulsions parce que son premier ministre avait osé suggérer l'existence d'un aspect militaire dans l'alliance nippo-américaine. Et beaucoup est dû à la volonté, à l'habileté et aux convictions nationalistes de son successeur.

A cela il faut ajouter, en toile de fond à ce sommet, une offensive diplomatique nippo-américaine régionale pour relancer le concept d'une « *communauté du bassin Pacifique* ». L'affaire n'est pas nouvelle. Généralement présentée comme d'intérêt purement économique, mais limitée aux amis et alliés des États-Unis – Japon, ASEAN (1), Australie, Canada et Nouvelle-Zélande, – elle apparaît à ses opposants comme une tentative de domination économique et d'alliance stratégique déguisée. Le sujet sera abordé à Los Angeles. Par ailleurs, on prête à M. Nakasone, dans la logique de solidarité qui avait été la sienne à Williamsburg, l'intention d'apporter son « *soutien tacite* » au projet de défense stratégique américain dans l'espace.

En contrepartie de tout cela, le chef du gouvernement japonais demanderait *que les intérêts de son* pays soient dûment pris en compte en cas de nouvelles négociations américano-soviétiques sur la réduction des armements nucléaires. On paraît également espérer, ici, que l'addition des gestes « positifs » en matière de défense fera passer l'addition du déficit et des difficultés commerciales côté américain.

Le sommet nippo-américain prend place peu après la publication, à Washington, d'un rapport estimant qu'en dépit des mesures de libéralisation régulièrement annoncées ces dernières années à Tokyo, le marché japonais reste excessivement fermé, notamment dans les secteurs des produits agricoles, des télécommunications et des finances. De toute évidence, M. Nakasone a moins de mal à faire adopter par son administration des mesures d'ordre militaire au nom de l'intérêt national qu'à imposer dans les faits des décisions propres à assurer un meilleur équilibre des échanges internationaux. Ces questions seront au cœur de la rencontre.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Philippines, Thaïlande, Singapour, Indonésie, Malaisie, Brunei.

Singapour

● REMANIEMENT MINISTÉRIEL. – A la suite des élections législatives qui ont eu lieu le 22 décembre, le premier ministre, M. Lee Kuan Yew, a nommé, le lundi 31 décembre, plusieurs jeunes ministres à des postes-clés de son nouveau cabinet. Il a notamment choisi pour premier ministre adjoint *M. Goh Chok* Tong, quarante-trois ans, qui conserve le portefeuille de la défense. M. Ong Teng Cheong, quarante-huit ans, ministre sans portefeuille dans le dernier cabinet, devient second premier ministre adjoint, tout en restant secrétaire général du puissant Congrès national des syndicats. M. Richard Hu, ancien directeur de la Banque centrale, est nommé ministre du commerce et de l'industrie. – *(AFP.)*

Cambodge

Mort de Chan Si chef du gouvernement de Phnom-Penh

L'agence vietnamienne d'information a confirmé, lundi 31 décembre, la mort du chef du gouvernement de Phnom-Penh, M. Chan Si, à la suite d'« une maladie cardiaque ». Plusieurs sources non officielles avaient indiqué, dès la semaine dernière, que M. Chan Si était décédé dans un hôpital de Moscou où il se trouvait en traitement. M. Hun Sen, ministre des affaires étrangères, exerce les fonctions de premier ministre par intérim et a été chargé de présider le comité d'organisation des obsèques.

Correspondance

Bangkok. – Selon sa biographie officielle – il n'en existe pas d'autres, – Chan Si était né en 1932 dans une famille paysanne de la province de Kompong-Chang. Ses activités *révolutionnaires débutent* dès 1950. On le trouve à l'époque dans les rangs « Khmer vietminh », membre de la 545e unité militaire, active dans la région de Pursat. Comme beaucoup d'autres communistes, il quitte le Cambodge en 1954 à la suite des accords de Genève. Au Vietnam, il suit des cours de formation politique en même temps que d'électricité. Membre du parti communiste depuis 1960, il est peut-être retourné au Cambodge en 1970, après le coup d'Etat qui remplaça le régime neutraliste du prince Sihanouk par le gouvernement pro-américain du maréchal Lon Nol.

Il se serait dissocié de la tendance ultra-nationaliste de Pol Pot, « *après avoir examiné et découvert les activités anti-révolutionnaires du groupe Pol Pot-Ieng Sary* », affirme l'une de ses biographies diffusée en 1981 au Cambodge à l'occasion des élections pour l'Assemblée nationale. On sait peu de chose de la suite, sinon qu'il aurait été arrêté par les partisans de Pol Pot en 1973. Il émerge à nouveau, fin 1978, dans les rangs de la petite armée du Front national *uni pour le salut du Kampuchéa* qui rentrera au Cambodge avec les troupes vietnamiennes.

Nommé président de la haute commission politique des forces armées de la nouvelle République populaire du Kampuchéa (RPK). Chan Si se serait alors rendu en Union soviétique pendant plusieurs mois pour suivre un stage de formation militaire. Dès 1980, il devient vice-ministre de la défense puis, moins d'un an plus tard, ministre de la défense et vice-président du conseil des ministres. Il est également nommé membre du bureau politique du Parti populaire révolutionnaire du Kampuchéa (parti communiste).

Lorsque M. Pen Sovan est démis de ses fonctions en décembre 1981, c'est Chan Si qui fera fonction de premier ministre. Le 10 février 1982, il est officiellement élu au poste de président du conseil.

Chan Si était considéré comme l'un des fidèles partisans de la politique vietnamienne au Cambodge. Il avait effectué plusieurs voyages en URSS, en Bulgarie et en Allemagne de l'Est. A l'Assemblée nationale, il représentait la province de Kompong-Chang.

JACQUES BEKAERT.

Afghanistan

LA RÉSISTANCE ANNONCE L'EXÉCUTION DE TRENTE-NEUF MAQUISARDS

Peshawar (Pakistan) *(AFP)*. – Trente-neuf maquisards afghans ont été passés par les armes, sans jugement, le 25 décembre, par un peloton d'exécution soviétique dans la prison de Pul-e-Charki à Kaboul, a-t-on appris le lundi 31 décembre à Peshawar de source proche de la résistance.

Selon l'agence Afghan Islamic Press, qui cite des sources officielles à Kaboul, les maquisards, appartenant à huit provinces différentes, ont été abattus dans la nuit par un peloton d'exécution composé de quarante soldats soviétiques, encadrés par cinq officiers.

Le 27 décembre, ajoute l'AIP, le commandant afghan Abdoul Khaliq, qui avait assisté à l'exécution, a été arrêté par les Soviétiques, pour avoir divulgué cette information à Kaboul.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

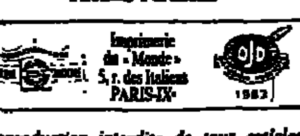
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

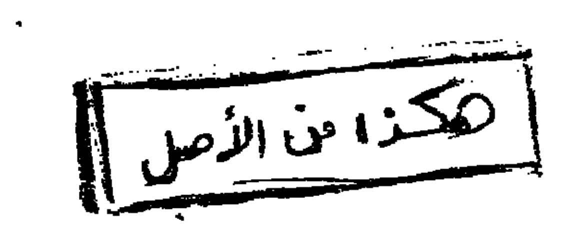
Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037



هكذا من الأصل

AFRIQUE

Mali

Le général Traoré révoque cinq ministres et forme un nouveau gouvernement

Le président Moussa Traoré a procédé, lundi 31 décembre, à un remaniement — le premier en deux ans — de son gouvernement, marqué par le départ de cinq ministres et la permutation de quinze titulaires de départements ministériels.

M. Drissa Keita, nommé en octobre secrétaire général de la Communauté économique d'Afrique de l'Ouest (CEAO), est remplacé aux finances et au commerce par M. Dianka-Kaba Diakite, jusqu'ici directeur général des douanes. M. Djibril Diallo revient au gouvernement en qualité de ministre d'Etat chargé du développement industriel et du tourisme tout en restant secrétaire politique de l'Union démocratique du peuple malien (UDPM, parti unique).

Le ministère du développement rural change d'appellation et devient ministère des ressources humaines, tandis que celui du travail se transforme en ministère de l'emploi et de la fonction publique. Les ministres de l'agriculture, de la santé publique et des affaires sociales et des sociétés et entreprises d'Etat quittent le gouvernement. En revanche, M. Alioune Blondin Beye, chef de la diplomatie malienne depuis de nombreuses années et candidat malheureux au secrétariat général de l'Organisation de l'unité africaine lors du deuxième sommet panafricain d'Addis-Abeba à la mi-novembre, conserve son portefeuille.

Voici la composition du nouveau gouvernement :

— *Président de la République et du gouvernement, ministre de la défense nationale*, général Moussa Traoré ;

MINISTRES D'ETAT :

— *Plan*, général Amadou Baba Diarra ;

— *Développement industriel et tourisme*, M. Djibril Diallo ;

— *Sociétés et entreprises d'Etat*, M. Oumar Coulibaly.

MINISTRES :

— *Affaires étrangères et coopération internationale*, M. Alioune Blondin Beye ;

— *Sports, arts et culture*, M. Ahmed Mohamed Aghamani ;

— *Education nationale*, général Sekou Ly ;

— *Ressources naturelles et élevage*, M. Mamadi Diallo ;

— *Agriculture*, lieutenant-colonel Issa Ongoiba ;

— *Information et télécommunications*, Mme Gakou Fatou Niang ;

— *Transports et travaux publics*, M. Mamadou Haidara ;

— *Emploi et fonction publique*, M. Modibo Keita ;

— *Intérieur*, lieutenant-colonel Abdourahamane Maiga ;

— *Finances et commerce*, M. Dianka-Kaba Diakite ;

— *Santé publique et affaires sociales*, docteur Mamadou Dembele ;

— *Justice*, M. Diango Sissoko.

Comores

LE PRÉSIDENT ABDALLAH CUMULE LES FONCTIONS DE PREMIER MINISTRE ET DE CHEF DE L'ÉTAT

Les trente-trois députés et les cinquante-sept conseillers comoriens réunis lundi 31 décembre en congrès ont adopté un projet de loi modifiant la Constitution du 1er octobre 1978 et prévoyant la suppression du poste de premier ministre. Le président Ahmed Abdallah, réélu sans opposition en octobre pour un deuxième mandat de six ans à la tête de l'archipel, cumule les charges de chef de l'Etat et du gouvernement.

Le poste de premier ministre était occupé par M. Ali Mroudjae, dont on ignore le sort futur. La nouvelle charte prévoit également qu'en cas d'empêchement définitif du chef de l'Etat, le président de la Cour suprême assume provisoirement l'intérim en attendant l'élection d'un nouveau président. Auparavant, l'intérim était assuré par le président de l'Assemblée fédérale. — *(Reuter.)*

[Intervenant après la prorogation, pour une durée indéterminée, du statut de collectivité territoriale française de Mayotte — quatrième île de l'archipel — (*le Monde* du 21 décembre), le renforcement des pouvoirs du président Abdallah, au détriment de la personnalité jugée modérée de M. Ali Mroudjae, laisse penser que la négociation aux Comores est désormais dans l'impasse la plus totale.]

Centrafrique

M. Goumba et cinquante-deux autres détenus politiques sont libérés

Bangui *(AFP)*. — Cinquante-trois détenus politiques, incarcérés pour la plupart à la maison d'arrêt de Ngaragba, ont été libérés, à Bangui, à l'occasion de la fête du Nouvel An, a annoncé, lundi 31 décembre, la radio centrafricaine, donnant lecture d'un décret présidentiel. Parmi les libérés figurent une dizaine de personnes placées en *« résidence surveillée »* dans l'arrière-pays en janvier 1984. Il s'agit notamment de dirigeants politiques arrêtés pour *« non-respect de la trêve politique »* instituée par le président Kolingba au lendemain de son accession au pouvoir, le 1er septembre 1981 : MM. Abel Goumba (président du Front patriotique oubanguien — parti du travail), ancien recteur de l'université de Bangui ; Henri Maïdou (président du Parti républicain pour le progrès), dernier premier ministre de l'ex-empereur Bokassa ; Simon Narcisse Bozanga, dernier premier ministre de l'ex-président David Dacko ; Patrice Endjimoungou, secrétaire général du Front patriotique oubanguien, parti du travail, et Tandalet Hozi Hokito, résident du Parti socialiste centrafricain, lequel était détenu à Ngaragba.

Le décret présidentiel cite également le nom d'un proche collaborateur de l'ex-empereur Jean-Bedel Bokassa, M. Joseph Potolot-Ngbangadimbo, ex-directeur général de l'Office centrafricain de sécurité sociale. Les complices ou auteurs de l'attentat du 14 juillet 1981, qui avait fait trois morts dans un cinéma de Bangui, revendi[-]qué par le Mouvement centrafricain de libération nationale de M. Iddi Lala, et ceux de l'attaque de Markounda, près de la frontière tchadienne, qui avait fait quatre morts dans la nuit du 9 au 10 novembre 1984, ne sont pas concernés par la mesure de clémence du chef de l'Etat centrafricain.

[Deux semaines après avoir reçu M. François Mitterrand, qui avait ainsi offert sa caution à un régime militaire, dont la stabilité est indispensable à la politique française en Afrique centrale, le général Kolingba s'est donc résolu à faire un geste en faveur de politiciens, dont l'assise est, au demeurant, difficile à évaluer.

Il reste à savoir de quelle liberté bénéficieront les anciens détenus et s'ils ne se retrouveront pas en *« résidence surveillée »* de fait à leurs domiciles respectifs. Rien n'indique, en effet, que le président Kolingba soit prêt à autoriser la reprise d'activités politiques à Bangui, où les militaires ne tolèrent plus, depuis deux ans au moins, la moindre contestation de leur pouvoir.]

Angola

L'UNITA annonce la capture de 22 étrangers dont deux Américains et trois Britanniques

L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA, opposition armée, au régime de Luanda) a annoncé lundi 31 décembre, avoir capturé l'avant-veille trois ressortissants britanniques et dix-sept Philippins dans les mines de Kafunfo (nord du pays). Dans un communiqué diffusé à Lisbonne, l'UNITA affirme que ses forces ont pris d'assaut les mines de Kafunfo, tuant cent trente soldats gouvernementaux et en capturant quinze autres. Les trois ressortissants britanniques (MM. Alen Michel, Glen Foreman et Paul Huggins) et les dix-sept Philippins *« tentaient de remettre en marche le complexe minier détruit en janvier 1984 »*, selon le communiqué.

De plus, d'après la même source, les guérilleros *« ont atteint sérieusement, dans la région de Kafunfo, un avion Hercules L-382 de la compagnie Transamerica Airlines (Californie) et l'ont forcé à atterrir ». « Les deux pilotes ont été [cap]turés »*, indique un autre communiqué, diffusé à Washington, en précisant qu'ils sont indemnes et de nationalité américaine. Le département d'Etat américain a confirmé que des citoyens des Etats-Unis se trouvaient à bord de l'appareil.

L'UNITA a fait savoir que les vingt-deux prisonniers faits à Kafunfo sont évacués vers son quartier général situé dans l'extrême sud-est du pays. Le mouvement de M. Savimbi a lancé, enfin, un avertissement aux autorités américaines et aux pays ayant des ressortissants en Angola, en soulignant que toutes les provinces angolaises, à l'exception de la province de Moçamedes (Sud-Ouest), sont considérées comme des zones de guerre et que tous les techniciens étrangers *« qui aident le MPLA* [Mouvement populaire pour la libération de l'Angola, au pouvoir] *et les Cubains à massacrer le peuple angolais seront considérés comme des ennemis »*. — *(AFP, Reuter.)*

Tchad

M. HISSÈNE HABRÉ RÉAFFIRME SA VOLONTÉ DE RECONQUÉRIR LE NORD DU PAYS

N'Djamena, 31 décembre *(Reuter)*. — Le président Hissène Habré a lancé lundi soir 31 décembre un appel à la réconciliation nationale et déclaré que le principal objectif de son gouvernement resterait, en 1985, la reconquête *« coûte que coûte »* du Nord tchadien aux mains des Libyens. Dans son allocution radiodiffusée à l'occasion du Nouvel An, le chef de l'Etat a affirmé que l'*« agression libyenne se traduit par l'occupation de la moitié du pays, par l'entretien d'une subversion criminelle et l'obstruction de toute voie menant à la paix »*.

Il a dénoncé le refus de Tripoli de se conformer à l'accord de désengagement réciproque franco-libyen du 16 septembre. La « fourberie » de la Libye n'a pas surpris les Tchadiens, qui avaient exprimé des doutes et des réserves bien avant que le monde entier ne *« constate le forfait libyen »* a-t-il dit. Aux opposants il a déclaré : *« Votre place est au Tchad. Nous vous attendons les bras grands ouverts pour, ensemble et dans l'enthousiasme et la solidarité, bâtir le Tchad nouveau. »* Il a enfin évoqué les efforts du gouvernement pour lutter contre la sécheresse et ses effets, dont le plus dramatique est la famine *« qui est toujours là, décimant des foyers entiers »*.

EUROPE

En Tchécoslovaquie

Plusieurs dizaines d'Allemands de l'Est sont toujours réfugiés à l'ambassade de RFA

Cinquante-six Allemands de l'Est se trouvaient toujours dans les locaux de l'ambassade de RFA à Prague, lundi 31 décembre, la moitié d'entre eux environ envisageant cependant de regagner la RDA dans le courant de la semaine.

Nombre de réfugiés, dont certains « occupent » l'ambassade depuis la fin septembre dans l'espoir d'être autorisés à émigrer en République fédérale, hésitent sur la conduite à tenir et changent souvent d'avis (*le Monde* daté 30-31 décembre). L'ambassadeur de RFA avait l'intention de passer la nuit de la Saint-Sylvestre avec eux, dans l'espoir de détendre un peu l'atmosphère : les candidats à l'émigration estiment en général que les autorités de Bonn n'ont pas déployé des efforts suffisants en leur faveur.

Une centaine d'Allemands de l'Est, qui s'étaient eux aussi réfugiés à l'ambassade depuis l'été, ont déjà accepté de regagner la RDA pour y déposer une demande d'émigration, sans avoir la garantie que cette demande sera acceptée. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

- MESURES DE DÉMOCRATISATION. — Le général Ershad a supprimé, le lundi 31 décembre, les postes d'administrateur de la loi martiale pour les sous-divisions administratives, marquant ainsi un premier pas vers un retour à la démocratie. Les cours martiales, qui ont condamné des centaines d'hommes politiques à de lourdes peines de prison pour des délits de corruption, doivent également disparaître. — *(Reuter)*.

Guinée-Equatoriale

- L'ENTREE DANS LA ZONE FRANC. — Conformément à un accord signé le 27 août 1984, marquant l'adhésion de Malabo à la BEAC (Banque des Etats de l'Afrique centrale) (*le Monde* du 28 août 1984), la Guinée-Equatoriale est devenue officiellement, mardi 1er janvier, le quinzième Etat (et le premier Etat nonfrancophone) membre de la zone franc.

Nigeria

- AMNISTIE. — Le président Buhari a ordonné, lundi 31 décembre, la libération de 144 détenus politiques et amnistié 2 497 personnes à l'occasion du premier anniversaire de son arrivée au pouvoir à Lagos. En octobre, le général Buhari avait élargi 250 personnes, dont l'ex-colonel Ojukwu, ancien chef de la sécession biafraise, à l'occasion du vingt-quatrième anniversaire de l'indépendance. — *(Reuter.)*

Ouganda

- LIBÉRATION DE PRISONNIERS. — Un nombre indéterminé d'Ougandais détenus à la caserne de Kirka, à environ 10 kilomètres à l'est de Kampala, ont été libérés lors des fêtes de Noël à la suite d'une visite du vice-président et ministre de la défense, M. Paulo Muwanga, rapporte le quotidien indépendant *The Star.* D'autre part, Radio-Kampala a affirmé, lundi 31 décembre, qu'un gros contingent de « bandits » (rebelles en lutte contre le régime du président Obote) avaient été chassés de leur repaire du triangle de Luwero par l'armée. Le triangle de Luwero, à une soixantaine de kilomètres au nord de la capitale, est le fief des maquisards de l'Armée de résistance nationale (NRA, dirigée par l'ancien ministre de la défense, M. Musoweni). — *(Reuter.)*

Turquie

- GRÈVES DE LA FAIM DANS TROIS PRISONS MILITAIRES. — Plusieurs dizaines de détenus des prisons militaires d'Adana, Gaziantep et Karamanmaras (sud-est de la Turquie) ont entrepris récemment une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention, a-t-on appris, lundi 31 décembre, auprès de parents de détenus. Selon le témoignage d'une jeune femme récemment libérée de la prison militaire d'Adana, quelque soixante-dix détenus, militants d'extrême gauche comme d'extrême droite, refusent depuis des semaines de chanter l'hymne national comme le leur impose le règlement intérieur des prisons militaires. Ces soixante-dix militants ont été regroupés, par mesure punitive, dans une seule cellule où ils vivent entassés depuis près de vingt jours. Pour protester contre cette situation, ils ont commencé, le 24 décembre, une grève de la faim. Dans les prisons de Gaziantep et Karamanmaras, de semblables mouvements de résistance aux règlements de l'administration militaire seraient à l'origine du jeûne commencé par plusieurs dizaines de prisonniers. — *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Pérou

Dans le fief des guérilleros du Sentier lumineux

(Suite de la première page.)

Il semble que la guérilla se soit, de son côté, repliée à Ayacucho même, efficacement quadrillée par l'armée et les forces de l'ordre depuis deux ans. Leurs dernières consignes sont restées lettre morte, qu'il s'agisse du boycottage de la réinscription sur les registres électoraux ou de l'interdiction lancée aux jeunes filles, sous peine de mort, de... *« flirter avec les têtes noires »* (soldats et policiers). D'ailleurs, les exécutions sommaires « des traîtres et des mouchards » sont plus rares. Ce « calme » va-t-il durer ?

Le maire d'Ayacucho, Mme Leonor Zamorra, est convaincue qu'il ne s'agit que d'une fausse accalmie. M. Mario Cavalcanti, doyen du collège d'avocats et président de la commission régionale de défense des droits de l'homme, partage cette opinion. Quant aux militaires qui se préparent à partir, ils déclarent : *« Nous avons eu de la veine. Ceux qui vont assurer la relève en verront de toutes les couleurs. »*

Dans l'immédiat, l'objectif de la guérilla semble être de mettre en échec les élections générales du 14 avril, en multipliant les attentats contre les locaux des divers partis politiques et en intimidant les candidats. Leurs menaces de mort ne sont pas des paroles en l'air : des dizaines de maires ont déjà payé de leur vie le refus de démissionner. Le moment est propice : les pluies vont bientôt immobiliser au sol les hélicoptères de l'armée, empêchant la poursuite des « subversifs ». Même les camions et les jeeps seront paralysés, car les routes sont coupées par les avalanches ou emportées par les rivières en crue chaque année.

Pour se déplacer avec agilité sur ces sols ravinés, de décembre à mars, il faut avoir une bonne dose de sang indien, et ce n'est pas le cas des soldats en service dans la province, qui viennent pour la plupart de la côte. Les militaires ont dû se séparer des éléments autochtones parce que plusieurs d'entre eux sont passés, avec armes et bagages, du côté des guérilleros.

Aux portes de la ville

Les *« terrucos »* (mot péjoratif pour désigner les terroristes) campent aux portes de la ville... Ils sont chaque fois plus nombreux et se déplacent en bataillons de deux cents à trois cents... Leur dernier assaut contre un convoi de l'infanterie de marine (quatre soldats tués, plusieurs autres blessés) a démontré leur grande préparation... *« Ils sont parvenus à nous prendre soixante-dix fusils « fal » et même une mitrailleuse. S'ils se mettent tous d'accord, en utilisant cet armement ultra-moderne et les fromages russes* [bombes de fabrication artisanale], *ils peuvent prendre la ville. »*

Ces commentaires sont faits par des sous-officiers, moins optimistes que leurs supérieurs, qui jugent que les guérilleros ont encaissé des *« coups terribles »* qui ont désorganisé la plupart des « fronts ». Surprenante évaluation puisque le nombre de provinces sous contrôle militaire ne cesse d'augmenter.

Il est vrai que plusieurs dirigeants guérilleros ont été éliminés ces derniers temps : soit des idéologues comme Victor Diaz Martinez, appréhendé en décembre, soit des activistes comme la camarade « Meche », de son vrai nom Laura Zambrano, soit-disant responsable militaire de Lima, ou la « Carla », Carlotta Tello Cuti, responsable des opérations à Ayacucho, ou encore « Georgina », Nora Arhuari, responsable du secteur de Huanta, tuée à la fin octobre avec tous les membres de sa cellule. Mais aucun de ces noms ne figurait en 1983 sur les listes noires du ministre de l'intérieur, présentées à la presse.

En revanche, l'élimination de Julio Cesar Mezzich, leader militaire de la guérilla, serait un grave revers pour l'organisation. C'est un hebdomadaire qui a publié cette information, s'appuyant sur les extraits du journal intime d'un des cadres de la guérilla, actuellement détenu à Lurigancho (ce journal a été volé, puis vendu par un droit commun). D'après ce journal, Mezzich a été expulsé du parti pour *« persistance dans des critiques de droite... Cette herbe vénéneuse a été arrachée avec la racine »*. Ce qui, sans métaphore, signifie exécuté.

En fait, les coups les plus durs [n]'ont pas été assénés par les forces armées ou la police. Cette lutte ressemble un peu plus à une vendetta entre civils, qui oppose d'un côté les sendéristes, de l'autre les paramilitaires, encadrés parfois par des soldats, qui s'identifient comme « montoneros » ou « ronderos », ou groupes d'autodéfense.

Ceux-ci sont organisés dans presque toutes les communautés de la région, déclarée en état d'urgence depuis le 30 décembre 1982, et qui couvre une quinzaine de « cantons » (provinces). Pour se défendre, ils ne disposent que de frondes, de fouets, de haches, de pics ou d'armes artisanales.

Leurs premières victimes ont été sept adolescents, présumés « terroristes », assassinés le 22 janvier 1983, sur les plateaux gelés des hauteurs de Huanta. Le 26 janvier, les huit journalistes et leur guide, qui allaient vérifier cette information, étaient, à leur tour, massacrés... Des gens un uniforme auraient dit aux paysans : *« Défendez-vous. »*

« Défendez-vous » est d'ailleurs le mot d'ordre des militaires, et, dans cette région andine, on ne sait plus bien qui défend qui.

Tous les jours, à Ayacucho, Mme le maire, le président de la commission des droits de l'homme ou le procureur, doit enregistrer de nouveaux abus commis par les montoneros : depuis le pillage jusqu'à l'assassinat, en passant par le viol. Le préfet ferme les yeux : ces groupes d'autodéfense ne sont-ils pas obligés de dérober bétail et cultures, puisque la « chasse aux *terrucos* » les empêche de travailler ? Ne payent-ils pas souvent de leur vie leur « geste patriotique » ? La radio a diffusé un communiqué des montoneros des hauteurs de Huanta qui menace les paysans qui refusent de s'affilier aux comités de défense civile et ceux qui abandonnent leurs champs. *« Ceux-ci seront punis. Leurs biens seront confisqués et répartis entre ceux qui combattent les guérilleros. »*

Les habitants de Quinua, un paisible district d'artisans et de paysans, qui subissent depuis plusieurs mois les assauts des montoneros des districts d'Acos-Vinchos et de Huamanguilla (qui les accusent de protéger les insurgés), ont décidé de former leurs propres milices pour repousser les incursions de leurs voisins... La confusion est telle que le colonel Mori, chef politique et militaire de la région, est accusé par trois groupes de montoneros du district de Santa-Rosa du massacre de vingt des leurs par une patrouille mixte de soldats et de policiers, qui les auraient pris pour des guérilleros.

L'unique survivant rapporte que les montoneros de San-Pedro avaient appelé en renfort ceux de Huanchi, pour faire face à une attaque des guérilleros. Lorsque ceux-ci se sont présentés à San-Pedro, le matin, ils ont été détenus par des militaires, bien qu'ils se soient identifiés. A 15 heures, tous ont été fusillés sur le terrain de football du village...

L'orgie de sang continue dans la sierra d'Ayacucho, et tout spécialement à Huanta. Les villages se vident de leurs habitants, les terres restent en friches. Les éleveurs préfèrent brader leur bétail sur le marché plutôt que de courir le risque de le voir voler par les guérilleros, les soldats ou les paramilitaires. Le maire a lancé un cri d'alarme : *« Dans six mois, Ayacucho risque d'être complètement isolée. »* Affamer la ville, la couper des campagnes, n'était-ce pas un des objectifs du Sentier lumineux ? La création des montoneros a été plus efficace encore pour y parvenir que l'action des guérilleros.

NICOLE BONNET.

Salvador

L'ÉGLISE ÉVALUE A PLUS DE 3400 LE NOMBRE DES VICTIMES DE LA VIOLENCE POLITIQUE EN 1984.

San-Salvador *(AFP, Reuter)*. — La violence politique a fait au moins 3418 morts au Salvador en 1984, a affirmé dimanche 30 décembre l'évêque auxiliaire de San-Salvador, Mgr Gregorio Rosa Chavez.

Le bilan total des militaires, guérilleros et civils morts en raison de la violence politique pourrait être bien supérieur à ce nombre, a toutefois précisé Mgr Rosa Chavez, qui a également indiqué qu'il n'avait pas présenté de statistiques par catégories de victimes afin de ne pas alimenter une querelle idéologique. L'Eglise salvadorienne avait évalué à 6909 le nombre des victimes de la violence politique en 1983.

Le Monde

société

SELON UN SONDAGE AUPRÈS DES IMMIGRÉS

Un Français sur trois serait raciste

Honnêtes, polis et élégants : c'est ainsi que près de deux immigrés sur trois voient les Français, d'après un sondage de la SOFRES effectué pour le compte du mensuel *Actuel*. Et 69 % des *étrangers interrogés, si c'était à* refaire, viendraient à nouveau vivre et travailler en France, dont moins d'un tiers des habitants seraient racistes. *Un bon pays,* en somme, du moins pour 40 % d'entre eux, s'il y avait moins (...) d'immigrés. Ils ne sont pourtant que 4 % à rejoindre sur ce terrain et sur d'autres M. Jean-Marie Le Pen.

Cette bonne image dans les sondages n'incite qu'un petit tiers de ces immigrés à souhaiter acquérir la nationalité française. *Et moins encore (28 %) à se réjouir* du mariage éventuel de leur fille avec un Français. Amis... puisque les trois quarts d'entre eux sympathisent avec des Français, mais rien de plus.

Les *réactions* différent nettement d'une communauté à l'autre. *Les Asiatiques se sentent* moins en insécurité que les Noirs, dont un sur deux regrette d'être venu en France ; les Européens du Sud apprécient, dans une proportion supérieure aux Maghrébins la cuisine française. Mais, surprise, l'école multiraciale fait presque l'unanimité : les parents algériens ou marocains en sont satisfaits à 93 %, les familles portugaises ou *espagnoles* à 82 %.

Ce sondage donne au total une idée optimiste de l'état d'esprit des immigrés : 60 % d'entre eux ne craignent, dans le climat actuel, aucun retour au pays *précipité ; 35 % pourtant, dans ce* havre de tolérance, refusent de se situer publiquement à gauche ou à droite. Pour le reste, ils seraient aussi nombreux à droite qu'à gauche.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS DIX ANS

Stagnation de la délinquance et de la criminalité à Paris en 1984

***La raison des chiffres contre l'irrationalité des* sentiments : en 1984, la délinquance et la criminalité à Paris *n'ont* pas augmenté par rapport à l'année précédente. C'est ce que l'on peut déjà déduire des statistiques de la *direction de la police* judiciaire de la capitale pour les onze premiers mois de 1984 : 363 686 crimes et délits ont été constatés, au lieu de 371 101 durant la période équivalente de 1983, soit une baisse de 1,99 %. Le nombre d'assassinats a chuté de 22 %. Le nombre d'attentats recencés est passé de 40 à 37. Quand la statistique sera complétée par les résultats de décembre, l'on *devra ainsi constater au pire une stabilité. Ce premier renversement de tendance* depuis dix ans va ainsi à l'encontre de l'émotion suscitée dans l'opinion, durant l'année écoulée, par plusieurs affaires criminelles parisiennes, notamment les assassinats de personnes âgées dans le dix-huitième arrondissement.**

Ces chiffres parisiens ont été évidemment bien accueillis place Beauvau au ministère de l'intérieur, où l'on a reçu en prime une confirmation de la baisse du nombre d'attentats en Corse : 468 en 1984, contre 591 en 1983, et 806 en 1982.

Les responsables policiers lient l'évolution parisienne à la tendance déjà relevée au premier semestre 1984 en France : une croissance de 3,59 %, par rapport au premier semestre 1983, des délits et crimes constatés par l'ensemble des services de police et de gendarmerie. C'est un ralentissement de la croissance observée depuis des années, puisque les précédentes statistiques faisaient état, toujours pour les premiers semestres, d'une hausse de 8,5 % en 1983 par rapport à 1982 ; de 21,64 % en 1982 par rapport à 1981, ou encore de 6,7 % en 1981 par rapport à 1980. Bref, les chiffres diraient l'inverse de ce que ressasse le débat sur l'insécurité : si les peurs et leur exploitation persistent, la progression de l'insécurité se ralentit. Déjà en 1983, le taux d'augmentation des crimes et délits avait été de 4,4 %, alors que la moyenne an*nuelle de croissance pour les dix an*nées précédentes avait été de 10,25 %.

Évolution positive

Cependant ces statistiques sont d'un maniement délicat. En effet, elles ne mesurent pas l'insécurité, en tant que réalité sociale, mais l'activité pénale des services chargés de la contrôler, de la prévenir et de la réprimer (*le Monde* du 4 février 1984). M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, ne le nie pas, lui qui se refuse à crier victoire : « *Une bonne année pour la police, cela ne peut pas exister*, nous a-t-il déclaré. *Mais il y a des faits qui montrent une évolution positive alors que les effectifs policiers sont restés constants en 1984. Une évolution positive, non seulement en terme de délinquance, de criminalité – cette réalité ne dépend pas de la police seule – mais surtout en termes de nombre de personnes mises en cause, et cela dépend d'elle !* ».

Plus significative paraît, en effet, la statistique mesurant l'activité des services de police, de la répression des crimes et délits. Ainsi, à Paris, le nombre de personnes mises en cause durant les onze premiers mois de 1984 a augmenté de 17,87 %, passant de 46 179 à 54 435 alors même *que la délinquance et la criminalité* baissaient. De même, le bilan de l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants fait-il apparaître une accentuation de l'activité policière sur un terrain qui est à l'origine d'une bonne part de la petite délinquance. De janvier à novembre 1984, le nombre total d'interpellations dans des affaires de drogue a augmenté de 9,73 % ; les interpellations pour trafic augmentaient de 21,95 % et celles pour « usage et revente » de 8,35 %.

On objectera aisément qu'il n'en va pas de même quand on fait le décompte des assassinats non élucidés, aux auteurs toujours introuvables, de l'année 1984. Reproche quelque peu précipité : il faut, en ce domaine, traditionnellement, compter sur le temps. De fait, sur un délai de cinq ans après les faits, 80 % des affaires criminelles sont, en moyenne, élucidées.

M. Joxe lie ces chiffres favorables aux efforts de modernisation et de professionnalisation de l'outil policier entrepris par les gouvernements successifs *depuis mai 1981. La* sélection des personnels a été indiscutablement accrue : de 50 000 candidatures en 1980 pour les divers concours de la police nationale, on est passé à 130 000 en 1984. Le taux de sélection pour le recrutement des gardiens de la paix – personnel en tenue, les plus nombreux – est ainsi passé de 2, 5 à 17 candidats pour un emploi disponible. Le niveau de recrutement a, *en conséquence, été* relevé : 59 % des candidats admis au concours des gardiens de la paix sont d'un niveau égal ou supérieur au brevet des collèges ; 23 % sont titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur.

Dans le même ordre d'idée, la formation permanente, qui institutionnellement n'existait pas dans la police nationale jusqu'en 1981, est devenue une réalité. Pas moins de 219 types de stages de formation continue seront proposés aux personnels en 1985.

L'accidentel

En matière de modernisation, le début de 1985 sera marqué par la définition de la progammation pluriannuelle sur cinq et dix ans, promise par M. Joxe lors de la discussion budgétaire. En attendant, le ministre de l'intérieur a offert, lundi 31 décembre un cadeau de Nouvel An, à son administration : l'obten*tion d'un nouveau local parisien*, actuellement occupé par la société ELF-ERAP sur le front de Seine, pour loger douze des implantations du ministère de l'intérieur dont les services centraux sont actuellement dispersés en une quinzaine de sites à Paris et en banlieue. Sans compter le « carré » de la place Beauvau, qui compte huit implantations différentes. Une dispersion immobilière qui coûte cher en efficacité comme en salaires : les ports de plis, les communications lentes, les surveillances (un poste de gardien par porte protégée supposant, en fait, cinq gardiens par jour au coût annuel de 140 000 francs chacun).

Reste l'accidentel, l'événement imprévu et aléatoire dans un métier dont c'est au fond le lot courant. Sur ce plan, les derniers jours de 1984 n'auront pas manqué d'annoncer le pire. Diverses rumeurs d'attentats en préparation provenant parfois des *services de renseignement sont arrivées* place Beauvau, toutes plus invérifiables les unes que les autres. Les responsables policiers n'excluent rien, mais refusent de céder à la « *psychose de l'attentat* ».

Les mesures de sécurité prises dans les TGV et les aéroports, décidées préventivement, sont « traditionnelles » depuis les attentats meurtriers de la Saint-Sylvestre 1983 en gare de Marseille et à bord du TGV Marseille-Paris. Les compagnies de CRS en renfort aux aéroports d'Orly et de Roissy, ainsi que sur les liaisons ferroviaires Lyon-Paris, Marseille-Valence, Paris et Marseille-Nice, ont été envoyées depuis les 18 et 25 décembre et non après d'incertaines menaces émanant du Moyen-Orient. Les rumeurs sont en la matière mauvaises conseillères : à la fin de 1983, les renseignements parvenus aux services policiers annonçaient des attentats dans un aéroport, et non dans une gare.

EDWY PLENEL.

EN 1985

Le budget des hôpitaux parisiens dépassera 20 milliards de francs

L'Assistance publique (AP), dont les 40 hôpitaux en région parisienne ont accueilli l'an dernier 640 000 malades, dépensera en 1985 plus de 20 milliards de francs, soit davantage que l'ensemble des services de la Ville de Paris.

Alimenté par l'emprunt, l'autofinancement, les subventions de l'Etat (88 millions de francs), celles de la Ville (90 millions) et celles de la région Ile-de-France, le budget d'investissement de l'AP sera en 1985 de 927 millions de francs, en augmentation de 8,8 %. Les crédits serviront notamment à acheter de nouveaux appareils d'exploration et de diagnostic (2 appareils à résonance magnétique nucléaire, 8 scanners – dont 3 en remplacement d'appareils anciens – des gamma-caméras et des autoanalyseurs).

Ces dépenses sont conformes à la nouvelle politique des responsables de la santé, qui veulent renforcer l'aspect technique des hôpitaux au détriment de leur fonction d'hébergement. En d'autres termes, il s'agit de passer de l'hôpital-hôtel à l'hôpital-machine de diagnostic et de soins.

M. François O. Collet, sénateur RPR de Paris, adjoint au maire, chargé de la liaison avec l'AP, qui présentait récemment à la presse le budget des hôpitaux de Paris, a donné quelques indications concernant la construction de nouveaux établissements. L'hôpital pour enfants Robert Debré, dont le chantier vient de s'ouvrir porte des Lilas, dans le dix-neuvième arrondissement, comptera 600 lits. M. Collet a réaffirmé que, malgré les critiques, cet ensemble serait mis en service dans trois ans, c'est-à-dire au début de 1988.

Pour le nouvel établissement de 500 lits prévu à l'emplacement des anciennes usines Citroën, dans le quinzième arrondissement, les terrains sont achetés et les plans approuvés, mais le chantier ne com*mencera pas avant 1987*, pour s'achever trois ans plus tard.

A l'hôpital Saint-Louis (dixième arrondissement), le nouvel édifice abritant les services d'hospitalisation (première tranche) est terminé, mais les 180 millions de francs né*cessaires à la construction d'un se*cond bâtiment pour les consultations (deuxième tranche) ne seront inscrits qu'au budget de 1986.

Enfin, il est à présent tout à fait certain que l'hôpital d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) ne sera pas construit. Cet établissement de 450 lits aurait coûté 386 millions de francs. Le projet lancé en 1965 avait été réactualisé en 1982 par M. Jack Ralite, maire communiste d'Aubervilliers, alors qu'il était ministre de la santé. Bien qu'on ait déjà dépensé 6 millions pour les études, l'AP y renonce, car elle se dit plus soucieuse de réduire le nombre de ses lits que de les augmenter.

Pour leur fonctionnement, les hôpitaux de Paris recevront 19,5 milliards de francs en 1985, soit une augmentation de 9,11 %. Comme d'habitude, ce budget est alimenté pour près des trois quarts par la Sécurité sociale (au moyen de dotations globales et mensuelles), le reste provenant de l'aide sociale, des particuliers et de recettes diverses.

Dans une proportion de 63 %, les crédits de fonctionnement servent à payer les 76 000 personnes qu'emploie l'AP ; 10 % vont aux pansements, médicaments et autres dépenses médicales ; 9 % à l'entretien des 33 400 lits et à la nourriture des malades.

Tel qu'il a été présenté, le budget *des hôpitaux parisiens ne semble pas* tout à fait conforme au plan quinquenal (1985-1989) qui avait été rendu public il y a quelques semaines par M. Gabriel Pallez, directeur de l'Assistance publique (*le Monde* du 21 novembre 1984).

Ce plan prévoit que les investissements totaux se monteront à 5 milliards de francs et que les frais de fonctionnement ne progresseront que de 2,5 % par an. Pour réaliser ces prévisions, il aurait fallu que les investissements de 1985 atteignent 1 milliard de francs (au lieu de 927 millions) et que les frais de fonctionnement ne dépassent pas 18,3 milliards, alors qu'ils sont de 19,5 milliards. Avec un tel retard et un tel dépassement dès la première année, l'Assistance publique parviendra-t-elle à atteindre en 1989 les objectifs qu'elle s'est elle-même fixés ?

MARC AMBROISE-RENDU.

En réponse à la revue « Que choisir ? »

LES PTT AFFIRMENT QU'IL N'Y A PAS DE « MOUCHARD » DANS LES MINITEL

Mis en cause par la revue *Que choisir ?*, qui l'accuse d'avoir placé des « mouchards » dans les terminaux Minitel (*le Monde* daté 30 et 31 décembre), le ministère des PTT a diffusé un long communiqué explicatif qui se conclut ainsi : « *Contrairement aux allégations de la revue* Que choisir ?, *il n'y a pas de mouchard chez les abonnés au téléphone disposant du Minitel.* »

Le ministère indique d'abord que « *l'autorisation donnée aux télécommunications par la CNIL (1) concernant le traitement automatique de statistiques d'utilisation de Télétel l'avait été dans le cadre exclusif de l'expérimentation de Vélizy, terminée depuis juillet 1984, et respectait en tout état de cause l'anonymat de l'utilisateur* ».

Il reprend ensuite l'information donnée par *Que choisir ?* sur la présence, dans l'appareil, d'une mémoire morte (qu'on peut uniquement lire) et de deux mémoires vives. La première « *ne porte aucune indication relative à l'utilisateur et donne en quelque sorte le numéro du Minitel, analogue à la plaque d'identification du moteur d'une voiture, avec les mêmes applications : aucune correspondance entre le contenu de cette mémoire et l'abonné équipé du Minitel n'est détenue par l'administration* ».

Les mémoires vives ont chacune une capacité de seize caractères. L'une devait servir à la tarification de l'annuaire électronique mais n'est pas utilisée, l'autre est accessible aux fournisseurs d'applications professionnelles et elle doit leur permettre de « *réserver l'accès de certains services aux terminaux dans lesquels est chargé un code d'identification donné* ».

Le ministère explique que l'utilisation de la même zone de mémoire par plusieurs fournisseurs différents a fait problème, et que l'administration a conseillé aux fournisseurs d'utiliser plutôt une protection par mot de passe ou par carte à mémoire. Cette mémoire sera fusionnée avec l'autre mémoire vive dans les nouveaux appareils « *pour répondre à d'autres besoins* ».

La suite du communiqué n'est pas très claire sur ces derniers, mais indique qu'il devrait ainsi être possible aux usagers de « *savoir qui les appelle pour accepter ou refuser la communication. Un tel dispositif faciliterait aussi l'identification des appels malveillants reçus par des personnes ou des bases de données* ».

Le ministère rappelle enfin « *le souci des Télécommunications de respecter scrupuleusement les avis de la CNIL, comme les récentes modifications introduites dans le code des PTT par le Parlement,* [qui] *traduisent la volonté du service public qu'aucune information incluse dans la communication entre deux usagers ne puisse être communiquée à une tierce personne* ».

(1) Commission nationale de l'informatique et des libertés.

EN BREF

LE « TIREUR DU MÉTRO » DE NEW-YORK S'EST RENDU

New-York (*Reuter*). – Le « tireur du métro », qui n'avait pas hésité à ouvrir le feu, le 22 décembre dernier, sur quatre jeunes Noirs qui le menaçaient, s'est rendu, lundi 31 décembre, à la police de Concord (New-Hampshire). Bernard-Hugo Goetz, un « homme tranquille » de trente-sept ans, est devenu *un véritable héros pour une partie* de la population new-yorkaise.

Deux jours avant Noël, Goetz avait été pris à partie dans le métro par quatre jeunes Noirs qui en voulaient à son argent. Calmement, il avait alors sorti un pistolet et avait tiré sur ses agresseurs (1). Trois des voyous se remettent de leurs blessures, *mais le quatrième risque fort de* rester paralysé à vie. Au moment de l'agression, ils étaient armés de tournevis. Trois d'entre eux avaient déjà un casier judiciaire.

La police new-yorkaise avait communiqué un numéro de téléphone *où la population* pouvait donner des renseignements sur le tireur en fuite. Au lieu d'indices, les policiers ont reçu des appels félicitant le tireur. Un témoignage, toutefois, a permis de retrouver la trace de Goetz, un ingénieur en électricité.

(1) Voir *le Monde* du 27 décembre.

Détournement d'un avion américain sur Cuba

Un avion DC-10 de la compagnie American Airlines, qui effectuait la liaison Iles Vierges-New-York avec *cent quatre-vingt-quinze personnes* à bord, a été détourné sur Cuba lundi soir 31 décembre par un pirate de l'air, ont indiqué les autorités cubaines.

L'auteur du détournement, originaire des Iles Vierges, s'est rendu, aussitôt après l'atterrissage du DC-10 à La Havane. Il s'agit d'un prisonnier de droit commun qui a réussi à désarmer ses gardes au cours du vol. Condamné à huit peines de prison à vie, il avait été transféré récemment à Sainte-Croix pour les besoins d'une enquête concernant un autre de ses méfaits.

Les cent quatre-vingt trois passagers de l'avion et douze membres d'équipage ont débarqué sains et saufs et ont repris rapidement leur route une fois l'avion réapprovisionné en carburant. – (*AFP.*)

● *Une nouvelle secousse a été enregistrée le lundi 31 décembre dans le secteur de Remiremont (Vosges).* – De magnitude 3 sur l'échelle de Richter, *ce tremblement de terre* n'a fait ni victime ni dégâts. Depuis le 21 décembre, la région de Remiremont est soumise à une importante activité tectonique, la secousse la plus importante ayant atteint 4,4 sur l'échelle de Richter (*le Monde* du 1er janvier 1985).

Vingt morts dans un séisme en Inde

Un séisme a frappé, lundi 31 décembre, la partie sud de l'Assam, au nord-ouest de l'Inde. Il a provoqué la mort de vingt personnes ; une centaine d'autres sont blessées et l'on compte plusieurs milliers de sans-abri.

La région la plus touchée est celle de Cachar, à environ 500 kilomètres au nord-est de Calcutta. La terre y a tremblé, en début de matinée, pendant une minute et demie, la secousse atteignant la magnitude 6 sur l'échelle de Richter.

Le séisme a détruit de nombreuses maisons et fait sortir de son lit une rivière qui a inondé plusieurs villages. – (*Reuter, UPI*).

SPORTS

ATHLÉTISME. – *La corrida de Sao-Paulo :* Le Portugais Carlos Lopes, champion olympique du marathon, a remporté la soixantième édition de la corrida de Sao-Paulo, qui a lieu, chaque année, la nuit de la Saint-Sylvestre. Sa compatriote Rosa Mota a gagné la course féminine pour la quatrième fois consécutive.

HOCKEY SUR GLACE. – *Championnat de France :* La vingtième journée du championnat de France, disputée dimanche 30 décembre, a donné les résultats suivants : Megève b. *Briançon 7-5 ; *Villard-de-Lans b. Chamonix 7-3 ; *Saint-Gervais b. Grenoble 7-5 ; Français Volants b. *Amiens 6-3 ; *Gap b. Caen 9-8.

Classement : 1. Saint-Gervais, 34 pts ; 2. Megève, 29 ; 3. Gap, 29 ; 4. Français Volants, 27 ; Grenoble, 26 ; 6. Chamonix, 24 ; 7. Briançon, 15 ; 8. Amiens, 12 ; 9. Villard-de-Lans, 12 ; 10. Viry, 9 ; 11, Tours, 8 ; 12. Caen, 8.

RELIGION

Mgr TADEUSZ GOCLOWSKI NOUVEL ÉVÊQUE DE GDANSK

Mgr Tadeusz Goclowski a été nommé, lundi 31 décembre, évêque de Gdansk, en Pologne. Il remplace Mgr Lech Kaczmarek, mort le *31 juillet à l'âge de soixante-*quatoze ans.

[Né le 16 septembre 1931 à Piski, (Pologne), Mgr Tadeusz Goclowski a été ordonné prêtre en 1956. Recteur du séminaire de Gdansk-Oliwa, il avait été nommé en mars 1983, par le pape Jean-Paul II, évêque auxiliaire de Gdansk, une région qui a vu naître le mouvement Solidarité.]

CARNET DU Monde

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme William BOREL,
née Marie Le Monnier,

survenu à Asnières, le 30 décembre 1984.

De la part de
M. et Mme Luc Biette,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Marie-José Borel,
M. et Mme Raymond Scala,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Borel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Vincent Borel,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alvaro Noguera
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 2 janvier 1985, à 10 h 30, en l'église Saint-Maurice de Bécon, 216-218, rue Armand-Silvestre, à Courbevoie (Hauts-de-Seine).

Ni fleurs ni couronnes.

– Nous apprenons la mort de

M. GILBERT-JULES,
ancien ministre de la IVe République et ancien sénateur,

décédé, lundi 31 décembre 1984, à l'hôpital Cochin, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

[Né le 1er septembre 1903 à Chaulnes (Somme), Gilbert-Jules était licencié en droit et diplômé d'études supérieures politiques et économiques. Avocat à la cour d'appel d'Amiens, il a été bâtonnier de l'ordre de 1951 à 1953. Conseiller municipal d'Amiens, puis conseiller *général de Chaulnes de 1945 à 1984, il était* président de la fédération nord et nord-est du Parti radical-socialiste et vice-président du parti quand il fut élu en novembre 1948 sénateur de la Somme. Il a siégé au palais du Luxembourg, *dans le groupe de la Gauche démocratique et du* Rassemblement des gauches républicaines. Il était l'auteur de plusieurs rapports sénatoriaux sur la révision de la Constitution, la Haute Cour de justice et la législation des loyers.

Secrétaire d'Etat aux finances dans le cabinet Mendès France (septembre 1954-février 1955), puis dans le cabinet Edgar Faure (février 1955-janvier 1956), il fut ministre de l'intérieur de Guy Mollet (février 1956-juin 1957), puis de *Bourgès-Maunoury (juin à novembre* 1957). Il avait été nommé membre du Conseil constitutionnel, pour neuf ans, en 1959.]

– Barbentane (13).

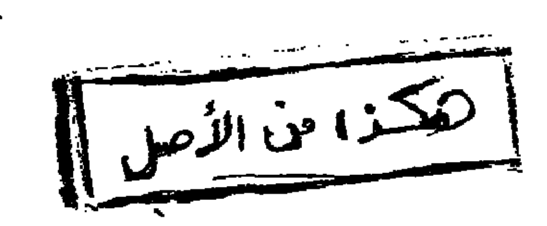
Françoise et Gérard Bonin,
Pierre-Yves et Françoise Lemerle,
Christine et Charles Lapayre,
Martine Lemerle-Fulchiron,
Monique Lemerle,
Frédérique et François Maubon,
Sylvain et Myriam Lemerle,
Jacques et Sylvette Lemerle,
Bruno Lemerle et Jocelyne Pierrat
et leurs enfants,

font part du décès de

Mme *G. LEMERLE*,
née Juliette Pasteur,

rappelée à Dieu le 30 décembre 1984.

Les obsèques auront lieu le mercredi 2 janvier 1985, à 14 h 30, en l'église de Barbentane.



LÉGION D'HONNEUR

Grand-croix

Est élevé à la dignité de *grand-croix* :

M. Jean Bernard, directeur honoraire de l'Institut de recherche sur les leucémies, membre de l'Académie française.

Grands officiers

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

MM. Claude Heumann, président de section au Conseil d'État; Claude *Lévi-Strauss, professeur* honoraire au Collège de France, membre de l'Académie française; Chérif Mecheri, conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes; Maurice Tubiana, directeur de l'unité de recherches de radiologie clinique.

Grande chancellerie

Est promu *commandeur* :

M. Rodolphe Coigney, président de la section des États-Unis de l'Association des Français libres.

Sont promus *officiers* :

Mme Claude Ducourtial, née Herfray-Rey, conservateur du Musée de la Légion d'honneur.

MM. Pierre, *René Géraudelle*, censeur honoraire de lycée; Francis Leriche, président d'une section de la société d'entraide de la Légion d'honneur; Eugène Pinelli, administrateur honoraire des affaires d'outre-mer; Raymond Seigneurin, professeur honoraire de l'université de Grenoble; Joseph Streicher, professeur honoraire de l'Institut national des sciences appliquées de *Toulouse*.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-Marie Bellet, notaire de la grande chancellerie; Jean-Charles Dalbarade, ancien chef de centre des impôts; Louis Gisclard, ancien doyen de la faculté à l'université de Clermont-Ferrand; *Charles* Legeay, inspecteur honoraire à la RATP.

Mmes Lise Level, épouse Dubief, conservateur honoraire à la Bibliothèque nationale; Madeleine Misard, ancienne avocate au barreau de Paris.

M. Georges Pagès, administrateur honoraire des affaires d'outre-mer.

Premier ministre

Sont promus *commandeurs* :

MM. Jean-Louis Barrault, metteur en scène; Claude Cheysson, *ancien ministre*; Georges Duby, professeur au Collège de France, chaire d'histoire des sociétés médiévales.

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Dorst, directeur du Muséum d'histoire naturelle; André Fayet, secrétaire général d'une union d'anciens combattants; Camille Gremaud, président de l'Association des anciens combattants et prisonniers de guerre; *Jacques Lions, professeur* au Collège de France; Frédéric Pottecher, journaliste; Frédéric Rossif, réalisateur de films; André Weil-Curiel, avocat.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Lucien Baron, vice-président d'associations d'anciens prisonniers de guerre; Pierre Benaiteau, ingénieur au groupe Thomson; Jean-André Bunel, président d'une association de mutilés réformés combattants; Noël Copin, journaliste; Jacques Delors, ancien ministre; *Philippe Dutronc*, sous-directeur à la Documentation française; Robert Jeanne, commissaire aux comptes; Bernard Jouineau, chargé de mission à la division des affaires civiles de la défense; Théodore Klein, président du conseil des institutions juives en France; Jean Lacouture, journaliste; Pierre Lalumière, professeur d'université; Jacques Malamet-Beer, vice-président d'un comité de solidarité avec Israël; Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France; Claude Piéplu, comédien.

Promotion du travail

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Armand Aiach, kinésithérapeute; François Boe, ancien président d'une coopérative ouvrière; Yves Borges, cuisinier au cabotage international; Raymond Cadet, responsable du centre d'essai mécanique; Clotaire Choquet, ancien président d'une caisse de sécurité sociale; Roger Coulon, contremaître; André Curtil, chef d'entreprise; Roger Donze, directeur des services d'une société d'automobiles; Gabriel Dufresne, cadre technique.

Mme Colette Guillemin, épouse Boursier, chef de secrétariat.

MM. Pierre Husson; sous-directeur technique, Roger Lancry; président de la mutuelle de la presse, du livre et des industries connexes; Louis Larrivière, président-directeur général d'une société; Albert Le Peltier, directeur de maisons familiales rurales; Pierre Robineau, cadre; Marcel Soula, chef d'entreprise; Henri Wailliez, ancien ajusteur.

Droits de la femme

Est nommée *chevalier* : Mme Yvonne Julien, dite Dominik, expert antiquaire de marine.

Relations avec le Parlement

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Robert Étienne, chef de division au service du compte rendu sténographique du Sénat; Jean Legrand, chef de division au service du compte rendu sténographique du Sénat; Jean Nodot, directeur adjoint du service des comptes rendus analytiques de l'Assemblée nationale; Hippolyte Puyade, directeur honoraire du cours complémentaire Henri-IV, à Pau.

Fonction publique et simplifications administratives

Est nommé *chevalier* :

M. Jacques Warin, inspecteur de la jeunesse et des sports.

Techniques de la communication

Sont promus *officiers* :

MM. Charles Hargrove, ancien journaliste, André Poitevin, PDG du *Provençal*.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-François Bailleul, directeur financier aux Nouvelles messageries de la presse parisienne; Robert Bertrand, ancien journaliste; Georges Bourson, journaliste; Jacques Estager, ancien directeur d'un journal; Paul Foata; président-directeur général d'une agence générale de presse; Bochko Givadinovitch, président-directeur général de la Régie française de publicité TF 1; Jean Kerchbron, réalisateur de télévision.

Ministre du Plan et de l'aménagement du territoire

Est promu *officier* :

M. Claude Bussière, commissaire de la République de la région Midi-Pyrénées.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Jeanne Aubry, née Albericci, secrétaire administratif.

MM. Jean Bessis, président-directeur général de société; Jacques Dussart, président-directeur général de Sodinor; René Lemoine, professeur honoraire; Gérard Thieffry, industriel.

Ministère de l'économie des finances et du budget

Est promu *commandeur* :

M. Renaud de La Genière de La Ramée de Seprès, gouverneur honoraire de la Banque de France.

Sont promus *officiers* :

MM. Maurice Broux, administrateur de société; Jean Farge, sous-gouverneur du Crédit foncier; Jean Fourgous, conseiller d'une compagnie d'assurances; Jacques Tindel, ancien directeur de banque; Charles-Etienne de Villaines, président à la Cour des comptes; Henri Virollet, trésorier-payeur général.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Emile Angles, chef de service à la direction des enquêtes douanières; Michel Blonnex, chef de bureau à l'administration centrale.

Mlle Gladys Brunon, chef adjoint du service technique des laboratoires.

MM. Jean-Louis Butsch, directeur général à la Banque de France; Jean Chateau, directeur de succursale de banque; Bernard Coutant, directeur de la Garantie mutuelle des fonctionnaires; Jacques Debayle, agent général d'assurances; Henri Déjean, sous-directeur à l'administration centrale; Pierre Desnos, vice-président-directeur général de société.

Mme Suzanne Dessarzin, née Lotode, secrétaire générale du Conseil de la comptabilité.

MM. Jean Fabien, directeur des Impôts à Rouen; Alain Faure, chef de bureau à l'administration centrale; Henri Fellonneau, ancien avocat agrégé du Trésor.

Mlle Eugénie Guegan, secrétaire administratif.

MM. René Lavignasse, trésorier-payeur de la Charente; Régis Paranque, directeur du cabinet du président du Conseil économique et social; Claude Trabuc, inspecteur général des finances.

Justice

Sont promus commandeurs :

MM. Jacques Léauté, professeur à l'université de droit à Paris-II; Jean-Paul Léon, président de chambre honoraire à la Cour de cassation.

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Beljean, procureur général à Aix-en-Provence; Germain Desbœuf, conseil juridique à Marseille; Jean Foucher, avocat général à Bordeaux; Pierre Francon, conseiller à la Cour de cassation; Christian Gigault de Crisenoy, conseiller à la Cour de cassation.

Mme Jacqueline Griffon, épouse Bauchet, conseiller d'Etat.

MM. Jacques Hennion, premier président de la cour de Bourges; Georges Langlois, avocat à Paris; Yves Lesec, procureur à Créteil; Georges Meurant, avocat général à Versailles; Jacques More, conseiller à la Cour de cassation; Olivier de Saint-Blancard, avocat général à la Cour de cassation.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre Balagayrie, juge des enfants à Paris; Pierre Barbier, président de chambre à la cour de Paris; Daniel Barreyra, substitut du procureur à Paris; Jacques Baulme, avoué à Limoges.

Mme Odile Bazin, épouse Cornu, substitut du procureur général à Paris.

MM. Louis Chatin, premier substitut; Félix Daniel, greffier en chef à la Cour de cassation; Michel Desbordes, président de chambre à Caen; Etienne Doze, président de chambre à Aix-en-Provence; Raoul Dubois, directeur adjoint du service des comptes rendus analytiques de l'Assemblée nationale; Marcel Dutheillet-Lamonthezie, conseiller à la Cour de cassation; Jean-René Farthouat, avocat à Paris; Jean-Pierre Ferrand, directeur des services pénitentiaires de Toulouse.

Mme Joëlle Fossereau, conseiller à la cour de Paris.

MM. Jean Geronimi, procureur à Marseille; Claude Jorda, directeur des services judiciaires; Raymond Larnaudie, avocat à Bordeaux; Bernard Lathelier, vice-président au tribunal de Paris; Raymond Patard, président de chambre à Versailles.

Mme Anne-Marie Rabant, conservateur de la bibliothèque du Conseil d'Etat.

MM. Jean-Baptiste Raffalli, attaché d'administration; Claude Salavagione, procureur à Lyon; Pierre Servat, conseiller à la cour de Paris; Adrien Sudaka, conseiller à la cour de Paris; François Vidal-Naquet, avocat à Marseille; Raymond Viricelle, premier président de la cour de Nouméa.

Relations extérieures

Sont promus *officiers* :

MM. Roger Establie, ambassadeur en Tanzanie; Pierre Justinard, ambassadeur à Bahrein; Raymond de Miribel, agent supérieur.

Sont nommé *chevaliers* :

MM. Roland Barraux, conseiller à l'ambassade de France en Afghanistan; René Cader, secrétaire adjoint des affaires étrangères; Henri Goldmann, secrétaire adjoint des affaires étrangères; Charles Philip de Laborie, consul de France à N'Djamena.

Mme Marina Shimanovsky, épouse Simakoff, adjoint de chancellerie à l'ambassade de France en Australie.

M. Georges Vinson, ambassadeur aux Seychelles.

Français à l'étranger

Sont promus *officiers* :

MM. Pierre Bénard, directeur de société (Grande-Bretagne); Jacques Couniot, médecin à la retraite (Espagne); Xavier Harmel, directeur de banque (Belgique); Robert Pila, consul honoraire du Japon (France); Pierre Raysz, vice-président de l'Entraide française de Bruxelles; Francis Seneca, président de banque (Argentine).

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Maurice Arnal, ingénieur chimiste (Japon); Fernand Baldrati, directeur de banque (Monaco); Michel Descombey, chorégraphe (Mexique); Jean de Souza Rebello Vahia, cardiologue (Maroc); *Charles Engel, professeur* d'université (Canada); Paul Guerry, prêtre (Brésil); Jean-Pierre Hauchecorne, ancien lecteur de français au Japon; Chavarche Kalindjian, attaché financier (Egypte); Pierre Oliviero, commerçant (Suisse); Bernard Paultre De Lamotte, directeur d'une compagnie pétrolière (Emirats arabes unis); Claude Pineau, directeur dans une compagnie aérienne (Pays-bas); Yves Robert, directeur d'une société industrielle (Etats-Unis d'Amérique); Mgr René Séjourné, chef de la section française de la secrétairerie d'Etat (Saint-Siège).

Etrangers en France

Est promu *officier* :

Heinz Berggruen, directeur de galerie d'art.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Massimo Bogianckino, administrateur de l'Opéra de Paris; Karl Flinker, directeur de galeries d'art; Ben-Abbès Tahar, ancien restaurateur.

Coopération et développement

Sont promus *officiers* :

MM. Edmond Bertrand, directeur de l'institut de cardiologie d'Abidjan; Isidore Carion, administrateur de société au Sénégal; André Dupuy, conservateur d'un parc national au Sénégal; Jean Etienne, chargé de mission à l'administration centrale; Robert von Schlichting, directeur à l'Ecole nationale d'administration du Gabon.

Sont nommé *chevaliers* :

Sœur Janine Broquet, responsable d'une maternité au Rwanda.

MM. André Carayon, chef d'une mission aéronautique au Burundi; François Folschweiller, chargé de mission à l'administration centrale; Antoine Frasseto, directeur à l'administration centrale; Michel Grappotte, conseiller auprès de la communauté économique de l'Afrique de l'Ouest au Burkina; Michel Lunven, chef de la mission de coopération au Tchad; René Trillaud, chargé de mission à l'administration centrale; Bernard Verspieren, religieux, ingénieur agricole au Mali.

Défense

Sont promus *officiers* :

MM. Gaston Barth, ancien président d'un groupement industriel aéronautique; Michel Hucher, directeur d'une société.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Nicole Bécarud, née Pilet, chef du service scientifique et technique d'une association.

MM. Jean-François, directeur d'une division dans une société; Paul Cochet, technicien d'études et de fabrications.

Mlle Hélène Godard, assistante sociale.

MM. Olivier Renard-Payen, directeur général de la gendarmerie nationale; Jean Sablayrolles, administrateur civil hors classe.

Anciens combattants et victimes de guerre

Sont promus *commandeurs* :

MM. André Nicolle, président de l'Union des aveugles de la Résistance; Jean Poindessault, vice-président de l'Union des évadés de guerre.

Sont promus *officiers* :

MM. François Bertin, ancien directeur interdépartemental; Marcel Collière, membre de l'Association des anciens du maquis «Jean-Pierre»; *Louis* Egasse, président d'une section du «Relais sacré»; Joseph Garat, ancien directeur interdépartemental; Jean Herranz, membre de l'Association des anciens de la 2e division blindée; Rémy Mandret, membre du comité directeur de la «Tramontane»; René Picard, président de l'Union nationale des évadés de guerre; Jean Plaisant, vice-président départemental de la société nationale «Les Médaillés militaires»; Roger Rippé, président départemental de la Fédération des amputés de guerre.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Lucien Bertoux, membre d'une association d'anciens combattants; Pierre Calvez, ancien membre du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés; Paul Billat, membre du bureau de l'Association des anciens combattants de la Résistance; Emile Chausseray, membre de la Fédération des combattants de moins de vingt ans;

Mme Marguerite Davin, veuve Laplace, présidente départementale d'honneur de l'Association et entraide des veuves et orphelins de guerre.

MM. Claude Deflou, président d'une section de l'Union nationale des combattants; François Diaz, membre d'une association des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc; Pierre Fassina, chef des services interdépartementaux; Georges Foata, président départemental du Mouvement des résistants, prisonniers de guerre et déportés; Pierre Fritsch, président d'une section d'anciens combattants; Georges Henry, membre de la Fédération des plus grands invalides de guerre; *Henri* Joré, membre de la Fédération des déportés et internés, résistants et patriotes; Emile Laglasse, vice-président de la Fédération des engagés volontaires alsaciens et lorrains;

Mme Marguerite Lemeignen, épouse Gonnet, membre de l'Association des médaillés de la Résistance française;

MM. Fernand Lesage, ancien membre du Mouvement des prisonniers de guerre et déportés; Fernand L'Huillier, membre de l'Amicale des anciens du 1er bataillon de choc; Emile Martin, membre de l'Amicale des anciens du 1er bataillon de choc; Louis Martin, président d'une section d'anciens combattants; Georges Morizio, secrétaire général de la Fédération des blessés du poumon et des chirurgicaux; René Navrault, ancien membre du commando Kieffer; Jean Perrier-Gustin, président départemental de l'Union des associations de combattants et de victimes de guerre; Jean Philippe, ancien membre du Mouvement des prisonniers de guerre et déportés; Félix Richard, membre d'une association d'anciens combattants; Claude Wahl, président de la Fédération des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.

Contingent des déportés et internés de la Résistance

Sont promus *officiers* :

Mme Eugénie Abadie, épouse Daguzan, déportée résistante.

MM. Claude Meyroune, déporté résistant; Etienne Polacco, interné résistant.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Charles Eustache, interné, résistant; Zélig Fryd, interné résistant; Pierre Gillet, interné résistant; Charles Joineau, déporté résistant; Claude Lattes, interné résistant; Emmanuel Lebastard, interné résistant; Charles Lécuret, interné résistant; Jean Libert, interné résistant; Joseph Protche, interné résistant; Gaston Rueach, interné résistant.

Intérieur et décentralisation

Est promu *commandeur* :

M. Robert Morlevat, conseiller général de la Côte-d'Or.

Sont promus *officiers* :

MM. Charles Clavel, ancien conseiller général de Meurthe-et-Moselle, ancien maire de Varangeville; Pierre Dufraisse, médecin-chef du service de secours et de protection de Vaucluse; François Le Mouel, inspecteur général de la police; Georges Peyronne, commissaire pour la police dans le Rhône; Joseph Sasia, contrôleur général de la police; André Sibué, président de la fédération des sapeurs-pompiers; Albert Uhrich, commissaire de la République de Loir-et-Cher.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Etienne Allègre, secrétaire de mairie en retraite; Camille Badoux, ancien conseiller général de Saône-et-Loire; Jean Balestas, vice-président du conseil général de l'Isère; Jacques Barel, commissaire de la République de la Haute-Corse; Marc Bareyre, conseiller général de Seine-et-Marne; Jean Bazureau, médecin-chef du service d'incendie de Saône-et-Loire; Aymar Boulade-Perigois, conseiller général de l'Indre; Pierre Camborde, contrôleur général de la police; Edmond Certier, maire de Beutal (Doubs); Jean Clément, conseiller général de la Drôme; Marcel Dubost, maire honoraire de Saint-Maurice-des-Champs (Saône-et-Loire); Maurice Fleury, commissaire principal de police; Gabriel Forgnes, ancien maire de Bernadets-Dessus (Hautes-Pyrénées); Pierre Grenier, directeur du service du Val-d'Oise; Roger Lejeune, contrôleur général de la police; Jean Lotrous, chargé de mission à l'inspection générale de l'administration; M. Robert Millereux, président de la mutuelle de la police, Noël Obissier, maire de Villegouge (Gironde), Émile Portzer, président de la fédération des anciens combattants et résistants de la préfecture de police; André Pourny, conseiller général de Saône-et-Loire; Maurice Roumat, ancien maire de Villeneuve-de-Marsan (Landes); Maurice Sabourin, commissaire de la République de Gadeloupe; Ernest Schaer, inspecteur adjoint des services d'incendie du Haut-Rhin; André Seignon, ancien conseiller général de Vaucluse; Gilbert Strauss-Kahn, ancien adjoint au maire de Savigny-sur-Clairis (Yonne); Antoine Susini, maire de Rougon (Alpes-de-Haute-Provence).

Départements et territoires d'outre-mer

Est promu *officier* :

M. Henry de Panisse-Passis, directeur à la Caisse de coopération économique.

Sont nommés chevaliers :

MM. Armand Cormier, marin-pêcheur à Saint-Pierre-et-Miquelon, Jean Demar, chef de la subdivision administrative des îles Loyauté (Nouvelle-Calédonie).

Agriculture

Sont promus *officiers* :

MM. Fréjus Michon, président d'organismes agricoles; Jean Millet, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts; Daniel Rembert, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts; Emile Thomas, président d'organismes coopératifs et mutualistes.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. François Anquetil, président de l'Union des maisons familiales rurales; Guy-José Bretones, ingénieur général d'agronomie; Marcel Cazalé, président de l'Association générale des producteurs de maïs; René Enjolras, agriculteur; Jacques Fesq, directeur de la Compagnie des entrepôts et gares frigorifiques; Pascal Guyomard, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts; Jean Lagarde, président de la caisse de Crédit agricole des Hautes-Pyrénées; Guy Lamothe, exploitant agricole; Marcel Large, ingénieur général d'agronomie; Auguste Lucand, agriculteur; Jean Mallet, agriculteur; André Moret, ancien maître-berger; Léon Pellisseri, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts; Gilles Possémé, président de la chambre d'agriculture du Morbihan; Jean-Marie Valayer, viticulteur; René Vallet, agriculteur; Antoine Verdale, président de la Confédération des coopératives vinicoles; Joseph Yverneau, agriculteur.

Redéploiement industriel et commerce extérieur

Est promu *commandeur* :

M. Paul Carton, conseiller diplomatique d'une banque.

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Bailly, président d'une fabrique de ciment; Claude Gemähling, directeur de la Compagnie nationale du Rhône; Vincent Labouret, secrétaire général d'une compagnie pétrolière; René Laffore, directeur au CEA (Commissariat à l'énergie atomique); Yves Le Baut, conseiller militaire au CEA; Gilbert Lugol, conseiller dans une entreprise pétrolière; Pierre Nicolle, ancien président de sociétés de plâtres et d'agglomérés.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. François Ailleret, directeur de la distribution d'EDF-GDF; Jean Bera, président d'une entreprise textile; Yves Bondil, directeur d'une banque; Jean-Pierre Bredèche, président de société; Pierre Caspar, professeur au Conservatoire des arts et métiers; Paul Comte-Pernot, ancien chef de service à EDF; René Couderc, ancien ouvrier métallurgique.

Mme Lucien Delonchambon, épouse Andrivon, ancienne secrétaire dans une entreprise de constructions électriques.

MM. Pierre Gauriau, président d'un organisme professionnel; Cyril Havard, président d'une société; Jean-Jacques Lefebure, directeur-adjoint d'une compagnie téléphonique; Pierre Legendre, directeur adjoint d'une usine sidérurgique; Marcel Lejeune, directeur adjoint d'une société de cycles; Jacques Lemaignen, chef des services dans un groupe de sociétés d'électricité, d'électronique et d'informatique; Marcel Lhomme, directeur dans une société textile; Roland Perinet, président de sociétés; Richard Piani, directeur d'une société;

Mme Raymonde Plombeaud, épouse Pfeiffer, membre d'une organisme professionnel; Jacqueline Richard, épouse Laleu, directeur adjoint d'une imprimerie.

PTT

Est promu *officier* :

M. Jacques Dondoux, directeur à l'administration centrale.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Georges Dupeyron, directeur à l'administration centrale; René Grincourt, directeur des télécommunications à Besançon; Serge Kampf, président de société de télécommunications; Etienne Landes, surveillant à l'administration centrale; Jean Olaizola, chef de section à Bayonne.

Mme Colette Savary, chef de section; M. André Via, directeur d'établissement à Vélizy.

Education nationale

Est promu *commandeur* :

M. Léon Pérès, *professeur* d'université.

Sont promus *officiers* :

MM Jean Anthony, professeur honoraire du Muséum d'histoire naturelle; Daniel Beytout, professeur à l'université de Clermont-Ferrand; Alain Caoudal, *attaché* d'administration; Guy Caplat, inspecteur général; Robert Carabie, professeur d'université; Laurent Chevrot, professeur à la faculté de médecine d'Aix-Marseille-I; Georges de Davidoff, inspecteur général; Louis Desgraves, inspecteur général des bibliothèques; Jean Gaulmier, professeur à l'université *Paris-Sorbonne*. Armand Guillotin, proviseur de lycée; Jean Lataillade, proviseur de lycée; Maurice Niveau, recteur de l'académie de Lyon; Marcel Rodais, conseiller d'administration scolaire et universitaire; Henri Roussel, professeur d'université; Jean Thiebaut, professeur de l'université de Besançon. Francis Vian, professeur de l'université Paris-X-Nanterre.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Jeannine Bardonnet, directrice d'école normale d'institutrices à Paris; MM. Roger Cahuzac, professeur de lycée; Alphonse Chambard, inspecteur de l'éducation à Montpellier; *Paul Chandeysson, agent chef* de lycée; Mlle Jacqueline Charpin, inspecteur de l'enseignement technique; Mme Yvonne Chiarelli, épouse Grappin, directrice d'école primaire; MM. *Jacques* Crouzy, professeur d'école normale; Maurice Deschamps, intendant de lycée; Mme Arlette Dranguet, épouse Launay, administrateur civil; MM. Serge *Dubosclard*, chef d'atelier audiovisuel; Pierre Favier, proviseur de lycée; Francis Gaboreau, directeur d'école primaire; Jacques Gernet, professeur au Collège de France; René Girault, professeur à l'université *Panthéon-Sorbonne* Paris-I; Joseph Gourlaouen, inspecteur général de l'éducation; Pierre Grandmottet, professeur à l'université de Franche-Comté; Serge Hurtig, secrétaire général de la *fondation* des sciences politiques; Arnaud Jaragoyhen, agent chef magasinier de lycée; Etienne Jourdan, secrétaire d'administration scolaire et universitaire en chef; André Laberrigue, président de l'université de Reims.

Mme Andrée Magne, épouse Soria, principal de collège à Gradignan (Gironde).

MM. Jean Peynet, proviseur de lycée à Tournus (Saône-et-Loire); Jean Piloy, proviseur de lycée; Gaston Rey, inspecteur d'académie à Versailles; Michel Serres, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne Paris-I.

Mmes Françoise Vagner, épouse Doucet, inspecteur pédagogique régional à Créteil; *Catherine* Vidrovitch, épouse Coquery, professeur à l'université Paris-VII.

Affaires sociales et solidarité nationale

Est promu *commandeur* :

M. Henri Guitton, professeur honoraire à Paris-I.

Sont promus *officiers* :

MM. Edouard *Brassier, secrétaire* général de la fédération de la mutualité française; Max Jardon, directeur d'un centre médico-social; Marcel Le Clère, vice-président d'une institution mutualiste; Jean-Charles Sournia, médecin-chef de service honoraire des hôpitaux; Léon Tabah, administrateur de l'INSEE.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Marcel Blanchard, vice-président d'un centre de l'enfance inadaptée; Robert Bois, conseiller pour les *affaires sociales* auprès d'une ambassade; Gildas David, responsable d'une œuvre caritative; Louis Dessaint, administrateur à l'administration centrale; André Duffaure, secrétaire général de l'UNAF; Robert Florent, président d'une caisse d'assurance-maladie; Jean Grob, directeur de la caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs non salariés des professions non agricoles; Marc Monod, vice-président d'un office pour personnes âgées; François Pelusset, président d'une association d'amis et de parents d'enfants inadaptés.

Santé

Sont promus *officiers* :

MM. Roger Cheverry, sous-directeur honoraire de l'Assistance publique; Pierre Fabre, président d'un groupe de laboratoires pharmaceutiques; Robert Laplane, médecin-chef de service honoraire des hôpitaux; Paul Mignères, ancien pneumologue.

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Rita Camayor, dite Breton, ancien médecin; MM. Paul Charloux, directeur d'un centre hospitalier; Guy Cocatrix, président d'une œuvre de lutte contre l'alcoolisme; Mme Augusta Faivre-Daval, épouse Priault, ancienne directrice d'une maternité; MM. Jean Lacalmontie, directeur de la fondation Santé des étudiants de France; Jean Lapresle, médecin-chef de service des hôpitaux; Louis Lavanchy, président d'un syndicat de fabricants d'appareils à usage médical; Robert Schnieder, chef de service à l'administration centrale; Émile Thierry, ancien gynécologue.

Rapatriés

Est promu *officier* :

M. Eliaou Kammoun, ancien secrétaire général de la mairie.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Gaston Ghrenassia (dit Enrico Macias), artiste de variétés; Jean-Louis Touscoz, avocat.

(A suivre.)

Le Monde

culture

CINÉMA 1984

Une année en cache toujours une autre

(suite de la première page.)

Le film de Jean-Marie Poiré, s'arrête juste au-dessous du million et se laisse distancer par Jean-Paul Belmondo *(le Marginal)*, qui franchit la barre.

Cette fois, Michel Blanc se bat contre un Américain *(Indiana Jones)* alors qu'en janvier dernier les Français susnommés, en compagnie des *Compères*, caracolaient devant *Flashdance, Octopussy* et *le Retour du Jedi*. Cela confirme simplement que le public, le grand, celui qui englobe bien des différences, trouve désormais des aventures à la mesure de son envie de rire, exotiques et foldingues, et son avatar modeste, *A la poursuite du diamant vert* (Spielbergs), drolatiques et terre à terre *(Marche à l'ombre*, ou *Papy*, et *Pinot simple flic, mais aussi les Ripoux)*. Le peloton rassemble, *grosso modo*, les mêmes plaisirs, les mêmes désirs.

La rubrique « En tête cette semaine », pour la période 19-25 décembre 1984, fait comme de juste la part belle à la dérision : *SOS fantômes* (science-fiction et tarte à la crème) et *Gremlins* (les monstres hilares), et puis les mirages du show-business et de la réussite suivent : *Paroles et musiques*, d'Elie Chouraqui. Les 1er janvier ne sont pas des 1er avril, les succès sont rituels.

Avant d'examiner les pots cassés, il faut quand même admettre que Noël a réservé des cadeaux inattendus : *Amadeus* a maintenu en haleine, près de trois heures durant, 732 389 spectateurs (Mozart, plus fort que Belmondo). Le génie devient familier, les ambiguïtés de la jalousie sont pédagogiquement expliquées, et la musique règne sans fatiguer l'attention. La musique fait recette, *la Traviata*, en 1983, commençait à le dire, puis la *Carmen* de Rosi, et enfin *Amadeus*. Que sera-ce en 1985, année de la musique ?... Enfin, pour rester dans le domaine de la qualité qui rapporte : *Paris, Texas*, la Palme d'or. Wim Wenders avait-il jamais rêvé obtenir 579 789 spectateurs ?

L'effritement des valeurs sûres se poursuit, les grandes vadrouilles de chez nous, même rondement menées, finissent par lasser : *la Vengeance du serpent à plumes* approche les 500 000 entrées, mais sans enthousiasme. Coluche n'a pas non plus réussi à tirer *le Bon Roi Dagobert* du marasme, malgré l'aide de Michel Serrault, mais il y a des désastres irrattrapables. Plus mystérieuse, en 1983 *(le batant)* et 1984 *(Notre histoire)*, est la distance que le public entretient désormais avec Alain Delon.

Et Belmondo, le consacré perdant de l'année ? Provisoirement, dans la catégorie Tarzan, il est moins séduisant que le tenant du titre, *Greystoke* (760 109). *Joyeuses Pâques* (647 325 entrées) n'obtiendra peut-être pas les scores des *Morfalous* (757 560), qui était déjà dépressif. Ça lui fait quand même beaucoup de tickets vendus la même année, et les Français ont préféré ses pantalonnades au désert de *Fort Saganne* (585 808). Mais il n'est plus *l'As des as*.

Joyeuses Pâques, ce sont les vieilles ficelles du théâtre de boulevard (*Monsieur découche* et *il est ridicule*), et les vieux décors du cinéma français en studio, plus beaucoup trop de dialogues pour pas assez d'action. Franchement, ce ne sera pas difficile pour Belmondo de faire mieux, et de rallier de nouveau un million de fans à son panache bleu blanc rouge. La constatation vaut pour Coluche, et pour Pierre Richard, dont *le Jumeau* a attiré moins de monde que la ravageuse *Femme publique* et l'impressionniste *Dimanche à la campagne*.

Les goûts évoluent peu, les engouements sont par définition giratoires. 1984 ressemble à 1983, pourtant, une année ressemble-t-elle à une autre quand meurent François Truffaut, Joseph Losey, Pascale Ogier ? Ces cassures-là sont irrémédiables, le reste, malgré son importance, prend alors des allures d'anecdotes le retour d'Hitchcock avec cinq films (*Fenêtre sur cour* a été le préféré) qu'on n'avait pas vus depuis plus de vingt ans ; celui de Georges Rouquier, avec *Biquefarre*. De *Trahisons conjugales* à *Meurtre dans un jardin anglais*, en passant par *1984*, le cinéma anglais a été remarqué. A moins que l'on préfère retenir la collaboration de Godard et Johnny Hallyday (*Détective*), à moins que l'on soit traumatisé, ou ébloui, par le tour de force de Volker Schlœndorff : *Un amour de Swann*, au cinéma ! Ça se passait en 1984.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Les chiffres cités sont extraits du *Film français*. Signalons deux aide-mémoire : l'album *l'Année du cinéma 1984*, par Danièle Heymann et Alain Lacombe (Calmann-Lévy, 159 F) et, plus modeste, mais riche, le numéro « Bilan et perspectives » de la revue *Films* (n° 30, 18 F).

HOROSCOPES, OPÉRETTE ET VIDÉO

Les jeux de la mode

Le 31 décembre 1984, trois lecteurs d'avenir – sur une boule de cristal et jaune d'œuf – étaient invités au journal FR 3 Ile-de-France (FR 3 qui aura son émission horoscope en 1985). A celui de TF 1, Patrick Sébastien jouait les Nostradamus de fantaisie et plus tard Patrick Sabatier réunissait une soixantaine de vedettes, groupées par signes astrologiques, avec des astrologues chargés d'annoncer que désormais, tout irait sinon bien, du moins mieux.

Qu'on fasse ou non semblant de ne pas y croire, demander à l'irrationel des assurances sur le futur est signe d'angoisse. Les effets de la crise, le sentiment d'instabilité n'épargnent pas les favoris de la gloire – toujours capricieuse – ni les PDG des chaînes au monopole menacé. La crise, dit-on, est cause de l'engouement pour le spectaculaire, le divertissement insouciant, les aventures mirobolantes, les féeries, les contes cosmiques, l'amour idyllique. Pour l'évasion en tout genre. Comme si cet engouement datait d'aujourd'hui ! Ce sont peut-être les créateurs, et les « décideurs » qui calment leurs inquiétudes avec du rose bonbon.

On a toujours souhaité rêver, ce qui évolue, c'est le rêve. La manière de rêver, les modes. Les modes 84 se sont accrochées au jeu : le jeu de la mode elle-même. Elle a franchi ses frontières, monte sur scène, grimpe aux murs, se colle aux affiches, impose ses images à notre imaginaire, se constitue en patrimoine, et va garder sa mémoire en musée. Les jeux vidéo : ils règnent sur le cinéma, qui emprunte leurs thèmes, leur mécanique, leur esthétique, l'éclat des couleurs froides, les formes tout en surface et perspectives truquées, la géométrie des poursuites, l'anéantissement par explosion des objets et des personnages... Et le théâtre, lui, se prend à son jeu des langages et de l'illusion.

Mais les modes ne se décrètent pas par arrêté ministériel. S'il est vrai que l'opérette reprend du service en édition de luxe, elle risque d'étouffer par saturation, par manque de renouvellement des auteurs et des chanteurs – et Georges Guétary, sur de la musique play-back, joue les papa poules *(Hourra papa)* dans des décors pauvres, pour des cartes vermeil et leurs petits-enfants...

Et si, bizarrement, le public a boudé au Festival d'Automne, les variétés napolitaines et les merveilleuses marionnettes de Milan – dont les façons ne sont pas si loin des nôtres – le *flamenco puro* d'Andalousie a fait des ravages, le tango argentin a réveillé une mode qui n'était plus que nostalgie. C'était la rencontre de la sophistication théâtrale et d'une vitalité sauvage, c'était quelque chose qu'on attendait sans savoir.

La vitalité sauvage c'est peut-être ce qu'attend la vieille Europe. Les Aborigènes transplantés d'Australie aux Bouffes du Nord, en 1983 et cette année, les femmes esquimaudes de l'Alaska au Théâtre de Chaillot : flash sur des regards et des cris.

L'avant-garde des années 80 court après les traditions, les distord, façon Théâtre du Soleil avec ses Shakespeare à l'orientale, les raconte comme le fera Peter Brook avec le *Mahabarata* car 1985 sera l'année de l'Inde et 1986 celle du Japon. A moins qu'un *Wargame*...

COLETTE GODARD.

ROCK

EUROPE ET PROVOCATION

La stratégie des Stranglers

Les Stranglers sont nés en Angleterre au moment de l'explosion punk. Plus âgés, meilleurs musiciens que les groupes issus de ce mouvement, ils étaient pris entre deux feux, rejetés à la fois par leurs pairs et par l'establishment. Pourtant le public les plébiscita. D'entrée, leurs disques ont gagné le sommet des hit-parade : ils sont, depuis, l'un des plus gros « vendeurs » de disques dans leur pays. Faisant du noir leur image de marque, nourris d'une conscience sociale et politique aguerrie, provocateurs cyniques, déclarés ennemi public numéro 1, à une époque leurs disques ont été interdits à la BBC et leurs concerts, sur le territoire anglais.

Chaque enregistrement a marqué une évolution, tentant des aventures musicales, des expériences sonores, tout en restant fidèle au rock et au « format » de la chanson populaire. Farouches défenseurs de l'Europe, les Stranglers ont essayé de définir la conception de leurs albums par des symboles : le rat, le corbeau, les félins. Le dernier, *Aural Sculpture*, est illustré par la sculpture d'une oreille gigantesque qu'ils ont spécialement fait réaliser et qu'ils ont exposée devant la colonne Nelson. Aujourd'hui, ils ne se présentent plus comme des musiciens mais comme des « *sculpteurs auriculaires* ». Jean-Jacques Burnel, le bassiste, compositeur et producteur aux origines françaises, nous a expliqué pourquoi.

« Les Stranglers se définissent comme un groupe européen, en quoi l'est-il ?

– La notion de l'Etat-nation est déjà dépassée ; elle l'est d'autant plus si on l'endosse comme une forme d'identité dans un domaine aussi international que la musique.

» L'idée européenne ne va pas disparaître avec la mode, c'est pour l'instant quelque chose d'informe, mais c'est aussi un idéal auquel tout le monde, une génération au moins, peut s'identifier. Aujourd'hui, l'idée est assez floue pour ne pas déranger les gens qui pourraient l'être par des références spécifiquement françaises, allemandes, britanniques, etc.

– Déjà, plusieurs groupes commencent à revendiquer une musique européenne et se pensent européens, ça aide à créer une atmosphère européenne. Quant à savoir à quoi ça correspond... On peut dire : une façon de voir (plutôt que de faire) les choses. Les Européens sont moins rock 'n' roll. On a coutume de dire que la musique moderne vient des Noirs, le blues, le gospel, le jazz, le rhythm 'n' blues, mais on peut dire aussi qu'elle vient des esthètes européens qui avaient une culture classique, Satie, Stravinski, Debussy, Ravel... Les deux sont valables. Nos racines sont beaucoup plus mélodiques que rythmiques, ce qui ne renie pas la bonne influence des Noirs et des Américains. Il y a simplement une distinction, et c'est une façon de voir les choses, plus esthétique, sachant aussi que l'esthétisme peut être très ennuyeux.

– Pourtant, pour la première fois, l'influence noire et l'influence américaine sont sensibles dans votre nouvel album ?

– En matière de musique, les Blancs ont souvent voulu être des Noirs. A partir du moment où l'on s'accepte et où l'on a une conscience de soi en essayant de l'exploiter au mieux, de l'améliorer plutôt que de prétendre à autre chose, on commence à créer de façon vraiment positive. On n'a plus peur des influences extérieures. Il est bon de les remuer à sa façon et absurde, en revanche, de les renier dans un domaine, encore une fois, aussi international que la musique. Certaines cultures trouvent certains rythmes ou une façon de faire la musique plus faciles que d'autres. Mais ce n'est pas le monopole d'un groupe ethnique. Prenons le reggae : les Noirs sont-ils les seuls à pouvoir le jouer ?

– Avec votre nouvel album, vous ne vous posez plus en musiciens mais en « sculpteurs auriculaires » qu'est-ce que ça signifie ?

– En termes précis, ça signifie que l'on veut garder notre indépendance, une forme d'« isolation » par rapport aux autres groupes, en préservant une identité. Nous ne voulons pas être associés à ces musiciens qui perpétuent une musique banalisée. Tous ces charlatans qui abusent de l'art sans être des artistes et qui se servent de la science sans être des scientifiques. Surtout en Angleterre, on remarque actuellement un retour à cet aspect « variétés » de la musique, c'est-à-dire qu'elle redevient un fond sonore et non plus une chose vivante qui traduit le quotidien comme dans les années 60. On peut prendre aussi cette position pour un exercice de style, mais nous ne voulons pas être coupables par association. Alors, nous ne faisons plus de la musique mais de la sculpture. C'est une manière de dérision, car, si le terme est révolutionnaire, la musique ne l'est pas, elle fait partie d'une tradition.

– Aujourd'hui, vous utilisez les ordinateurs ; la mordernité doit-elle passer par la technologie ?

– Pas nécessairement, mais il ne faut pas renier ce que nous avons à notre disposition. Il faut surtout ne pas avoir peur de la technologie. Si on l'aborde en touriste, on peut penser qu'elle a une fonction tyrannique ; les programmateurs deviennent alors les programmés. Nous essayons de maîtriser les machines : sur le nouvel album, nous nous sommes beaucoup servis des ordinateurs pour obtenir des sons conventionnels. C'est notre disque le plus électronique, et, en même temps, il n'a pas le son cliché de l'électronique.

– Le rock reste-t-il, à votre avis, un bon moyen d'expression ?

– Artistiquement, il ne crée plus beaucoup la nouveauté. Il crée beaucoup de nouveaux emballages. Par définition, c'est assez limité. Il y a quelques années, nous refusions de nous définir comme un groupe de rock, car le terme avait perdu beaucoup de sa valeur. Les gens qui se pensent révolutionnaires à travers le rock sont soit des charlatans, soit des sourds-muets et des aveugles. On ne peut plus faire passer des choses importantes exclusivement par la musique ; mais, liée à d'autres choses, elle reste une forme d'expression efficace. Souvent le rock est plus fort en termes d'images, d'esprit. Une image de marque.

– Et le vidéo-clip ?

– Le vidéo-clip est devenu un moyen d'expression bien plus pour les réalisateurs que pour les groupes. C'est un outil de marketing très évident mais, qui risque, je pense, de tuer à long terme la musique. D'abord, parce que ça nécessite des ressources financières importantes que les groupes débutants ne peuvent pas assumer. Et puis, ça réduit de beaucoup l'imagination, parce qu'on joue avec des images qui sont bien plus définies que dans la musique qui est, elle, plus physique et plus sensuelle.

– Vous avez toujours été un groupe provocateur. En quoi la provocation est-elle bonne ?

– Parfois, c'est juste un moyen d'arriver à une certaine vérité des choses. La provocation en elle-même, c'est enfantin mais ça peut être un catalyseur, tout dépend comment on l'emploie. Provoquer une réaction, c'est déjà plus honorable que de provoquer l'apathie. Dans n'importe quel système démocratique, rien n'est plus dangereux que l'auto satisfaction. La provocation est un remède efficace contre le cancer de la fainéantise intellectuelle et physique.

– La BBC vous présente maintanant comme l'un des fleurons de la culture britannique. Ça ne vous inquiète pas ?

– Bien sûr, il est toujours inquiétant de voir le système essayer de vous assimiler. C'est la façon britannique de faire les choses : s'il y a un danger, on essaie de l'assimiler, de le compromettre et de le diluer. Alors, effectivement, si nous sommes présentés comme une « fierté » de la culture britannique, c'est un peu un constat d'échec, puisque notre ambition n'est pas d'être perçus comme un groupe britannique. Mais c'est peut-être aussi en raison de notre longévité (les choses ne durent pas très longtemps de nos jours dans la musique) : le nom des Stranglers est plus connu que leur musique, il fait partie de l'évolution musicale en Angleterre. C'est ça qui est inquiétant, mais on ne peut rien faire contre, à moins de se séparer. Pour se consoler, on peut se dire qu'il y a un certain snobisme à avoir une vision définitive d'où on veut être placé.

– Si vous rencontriez un extra-terrestre qui ne saurait rien du rock, que lui diriez-vous pour définir ce que vous faites ?

– Ecoute mec, je balance des idées et je fais du bruit avec. Regarde ce qu'on peut faire grâce à ça : on peut bouger, délirer, rêver, faire l'amour ou simplement écouter et, de toute façon, nous avons écrit un album sur toi *(The Meninblack)*. »

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Pathé Marconi et CBS.

A VOIR

Une étrange gare de triage

Non seulement vous êtes à un tournant de votre vie – cinquante ans – mais vous vous êtes trompé de train. Que faire, sinon descendre à la première gare, en pleine nuit ? C'est ce que fait précisément le personnage de *l'Embranchement*, le premier long métrage de fiction de Guy Olivier. Un voyageur s'arrête dans une ville qu'il ne connaît pas et où il n'a rien à faire. Un homme s'est perdu et se cherche. Il est libre.

On ne voit pas souvent le nom de Guy Olivier à la télévison. L'ensemble de son œuvre, des documentaires (*Au bout de la vallée longue, Jeanne et Hélène, Lignes de fuite...*), révèle un esprit non paresseux, original, hors des courants. Guy Olivier a toujours été attiré par les trains. Couloirs, tunnels, lignes de fuite des rails qui engloutissent le cerveau, font remonter la mémoire d'un embranchement à un autre, lignes qui se séparent, se rejoignent, carrefours, la vie file. Et puis il y a ces moments hors du temps, où tout brusquement devient égal, horizontal. L'esprit, comme nettoyé par un excès d'intelligence (et de lucidité) regarde sans hiérarchie les gens et les choses. Il est prêt à toutes les rencontres, il est prêt à l'aventure.

Le voyageur va rencontrer toutes sortes de gens occupés par leur propre vie et qui n'en rajoutent pas sur l'amabilité, un employé de gare, une patronne d'hôtel, une fillette, un horloger. Pour Guy Olivier, les gens ne sont ni bons ni mauvais, ils sont obscurs. Mais ce ne sont pas eux qui retiennent l'attention – on peut les trouver insolites, folkloriques, – c'est cette espèce de mise à nu des choses. La netteté des images. On dirait que les couleurs ont été rincées. Elles ont une propreté clinique comme les sens.

On entend tout, on voit tout, on *capte*, comme avec une antenne parabolique, l'aboiement d'un chien dans la lumière froide de la rue, la sonnerie du téléphone, la gare, le moteur d'une voiture, l'herbe dans les étangs. Tout est aigu, découpé. On peut se perdre, comme dans le mécanisme compliqué d'une horlogerie dont on ne saisit pas le mouvement d'ensemble, et même s'ennuyer, ce n'est pas indifférent. Il faut passer la première scène ratée (le contrôleur dans le train), c'est une œuvre inhabituelle à la télé. Morbide ? Un humour, une malice éclairent par moments cette étrange gare de triage.

CATHERINE HUMBLOT.

★ « *L'embranchement* », mercredi 2 janvier, A 2, 20 h 35.

La course de Lino Ventura

Ancien reporter, auteur de livres de politique-fiction, Bastien Grimaldy est soudain agressé, harcelé au téléphone, menacé de mort. Par qui ? Pourquoi ? Il n'en sait rien. Mais, comme la police ne lui vient guère en aide, il court lui-même au-devant du danger, cherche la vérité.

La Septième Cible, film de mystère et d'angoisse de Claude Pinoteau ressemble au *Silencieux*, par lequel celui-ci débuta en 1972. Le scénario de Jean-Loup Dabadie entremêle les fils d'une intrigue obscure, inquiétante ; chaque personnage peut être suspect, car la mise en scène révèle, habilement, des éléments nouveaux (mais pas suffisants pour tout comprendre) à chaque séquence. Lino Ventura parle peu, réfléchit vite, fonce, protège ceux qu'il aime tout en parant les coups à lui seul destinés. Parmi ses partenaires, il y a, venue du *Silencieux*, Léa Massari.

Rien de nouveau, donc, chez Claude Pinoteau. Mais un savoir-faire intact pour les scènes d'action et de poursuite, les atmosphères étranges, les rapports psychologiques, la façon de typer les seconds rôles autour de l'acteur-vedette. On se trouve à l'aise dans son fauteuil pour goûter les valeurs sûres de cette qualité France.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films en exclusivité.

Fictions pour « première partie »

Avant la généralisation du « double programme » comportant deux films de long métrage dans les salles de cinéma, on produisait comme « hors d'œuvre » précédant l'entracte, de courts sujets de durée variable mais limitée.

Chercheurs impénitents pour lesquels – ils ont raison – le moindre « nanar » peut avoir une valeur historique ou sociologique, Raymond Chirat et Jean-Claude Romer ont recensé, uniquement dans la catégorie fiction, ces films qui ont eu une existence éphémère, mais furent parfois tournés et interprétés par des metteurs en scène et acteurs célèbres.

Leur *Catalogue des films de fiction de première partie 1929-1939* vient d'être publié par le Service des archives du film de Bois-d'Arcy. Si l'on y trouve, à cause de la longueur, *le Sang d'un poète, la Partie de campagne* et *Zéro de conduite*, les surprises viennent de « gammes » effectuées par Autant-Lara, Becker, Clément, Clouzot ou Bresson ! (*les Affaires publiques*, 1934) et de bandes aux titres incroyables exécutées par des artisans travaillant presque à la chaîne.

On s'amuse et on réfléchit à ce que tout cela a été ou pouvait bien être (les indications de scénarios n'ont pas toujours été retrouvées). Avec ses fiches et index minutieusement établis, sa mise en pages favorisant une lecture claire, ce catalogue séduira tous les cinéphiles.

J. S.

Le centre d'insertion lyrique

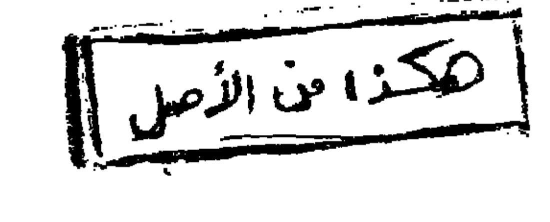
Dans l'espoir de reconstituer ce corps de chanteurs français dont nos théâtres (et bientôt l'Opéra de la Bastille) ont tant besoin, le ministère de la culture et le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ont créé en décembre 1983 deux Centres d'insertion professionnelle d'art lyrique (CIPAL), l'un pour les chanteurs solistes (d'abord confié à l'Opéra de Nice), l'autre pour les choristes, qui sont réunis maintenant à Marseille sous la responsabilité de Jacques Karpo, directeur de l'Opéra de cette ville.

Ces centres assurent une formation complémentaire très poussée pour de jeunes professionnels, pendant deux ans, et les aident à trouver des engagements.

Le recrutement a sans doute été trop sévère pour les solistes, qui ne comptent qu'une soprano et trois barytons, tandis que les choristes sont vingt-sept pour la saison en cours. Cependant sept autres chanteurs, déjà engagés dans des théâtres, bénéficieront, pour l'apprentissage de leurs rôles, des conseils de la grande Rita Streich.

La scolarité est gratuite et les stagiaires disposent d'une bourse mensuelle équivalant au SMIC. Ils participent aux répétitions et parfois aux spectacles de l'Opéra de Marseille.

* CIPAL, 49, rue Chape, 13004 Marseille.



هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : le Lac des cygnes.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 14 h 30 : Le Misanthrope ; 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline.
PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : Adiedi.
TEP (364-80-80), Relâche.

Les autres salles

AKRAKAS CENTER (258-97-62) 24 h : Opus Anomique.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) 17 h et 20 h 45 : le Sablier.
ATELIER (606-49-24) 21 h : la Danse de mort.
BASTILLE (357-42-14), 21 h, dim., 17 h : El Primer Magistrado.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) 15 h et 21 h. : Théâtre de Bouvard.
CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74) 20 h : Paradoxe sur le comédien.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) 20 h 45 : Léocadia.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.
DAUNOU (261-69-14) 15 h 30 et 21 h : Le canard à l'orange.
DÉCHARGEURS (236-00-02) 21 h : Et si je mettais un peu de musique.
DIX HEURES (606-07-48) 21 h : Repas de famille.
EDOUARD-VII (742-57-49) 15 h : Désiré (dern.).
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : K. Ko.
ESPACE GAITE (327-95-94) 20 h 30 : Morpioni's Palace.
ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Hiroshima mon amour 85.
FONTAINE (874-74-40) 20 h 15 : les Trois Jeanne.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h 45 : Grand-père (dern.).
GALERIE 55 (326-63-51) 20 h 30 : The lion the witch and the Wardrobe.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) 20 h 30 : la Dispute.
HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?
LA BRUYÈRE (874-76-99) 20 h 30 : Guérison américaine.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : le Prophète ; 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. – II. 18 h 00 : La gazelle après minuit ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, nº 2 ; 20 h : M. Lourie ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.
MADELEINE (265-07-09) 15 h : Un otage.
MATHURINS (265-90-00) 16 h : Meli-Meloman II. – Petite salle, 21 h : Louki que quoi dont où.
MICHEL (265-35-02) 15 h 30 et 21 h 15 : On dinera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) 15 h 30 et 20 h 30 : le Bluffeur.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99) 15 h 30 : l'Ile de Tulipatan.
NOUVEAUTES (770-52-76) 15 h 30 et 20 h 30 : l'Entourloupe. (dern.).
ŒUVRE (874-42-52) 15 h 30 : la Chasse aux dragons (dern.).
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 15 h 30 et 20 h 45 : le Dindon.
PLAISANCE (320-00-06) 20 h 30 : l'Orphelinat.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) 21 h : Kidnapping.
RENAISSANCE (208-18-50) 15 h : Une clé pour deux.
SAINT-GEORGES (878-63-47) 15 h et 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
TEMPLIERS (278-91-15) 20 h 30 : la Vie d'artiste.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). L 20 h 30 : l'Ecume des jours.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65) 21 h : les Bâtisseurs d'Empire.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) 20 h 30 : Androcles et le lion.
THÉATRE 14 (545-49-77) 20 h 45 : le Malentendu.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 17 h : Savannah Bay.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) 21 h : Lysistrata.
THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) 20 h 30 : les Voisins ; 22 h 30 : Ça.
TOURTOUR (887-82-48) 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) 21 h : Chacun pour moi.
VARIÉTÉS (233-09-92) 15 h 30 et 20 h 30 : les Temps difficiles.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CINQ DIAMANTS (rés. : 570-84-29), 21 h : Ph. Val.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : M. Leeb.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : le Cirque de Moscou.
SPLENDID (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.
TH. DE PARIS (280-09-30), 21 h : Zouc.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

INSTITUT NÉERLANDAIS 121, r. de Lille tél. : 705.85.99 Vendredi 4 janvier à 20 h 30 (p.a. Valmalete)	Anner **BIJLSMA** Violoncelle GABRIELLI Degli ANTONII J.-S. BACH
SALLE PLEYEL Lundi 7 janvier à 20 h 30 (p.a. Valmalete)	**ORCHESTRE COLONNE** Dir. : Claude **BARDON** Sol. : Éliene **TANTCHEFF** **DANG THAI SON** 1er Gd Prix CHOPIN 1980 CHOPIN Cto nº 2 MOUSSORGSKI TCHAIKOVSKI
SALLE GAVEAU Mercredi 9 et jeudi 10 janvier à 20 h 30 (Werner)	Bruno **PIETRI** piano BRAHMS - CHOPIN LISZT - PIETRI - RAVEL



Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 1er janvier

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.
DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.
ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 15 h : les Mille et Une Nuits.

Opéra

A DEJAZET (887-97-34) 21 h : le Téléphone, le Médium.
CIRQUE D'HIVER (338-24-19), 21 h : l'Arlésienne.
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Orphée aux enfers.
PENICHE-OPERA (245-18-20), 21 h : Barca di Venetia per Padova (dern.).
SALLE GAVEAU (563-20-30), 15 h et 18 h 30 : l'Arlésienne.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : la Périchole.

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 22 h 30 : S. Massamba.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Ph. Bruno ; 0 h 30 : P. Knowles.
MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J-C. Lougnon, M. Graillier, M. Michel, T. Chauvet.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : (dern.), Jazz Phonolite.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
15 h : J'avais sept filles, de J. Boyer ; 70 ans d'Universal ; 19 h : A l'abordage, de G. Sherman ; Hommage à Clint Eastwood ; 21 h : Et pour quelques dollars de plus, de S. Leone.

BEAUBOURG (278-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).
AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC-Marbeuf, 8e (561-94-95).
L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
L'ARBALETE (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 9e (241-77-99).
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
BAYAN KO (Phil., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Olympic-Entrepot, 14e (544-43-14).
LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) : Olympic, 14e (544-43-14).
BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Reflets Quartier Latin, 5e (354-42-34) ; George-V, 8e (562-41-46).
CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (344-28-80).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).
DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LA FEMME IVOIRE (Gr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).
GREMLINS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Champs-Élysées, 8e (561-94-95) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).
L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-40-40).
J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).
JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE MATELOT 512 (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (249-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).
PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H sp.), 15e (554-46-85).
QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Images, 18e (522-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

PARTENAIRES, film français de Claude d'Anna. Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (563-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

RIVE DROITE, RIVE GAUCHE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
REUBEN, REUBEN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94).
SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA 7e CIBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26), George V, 8e (561-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
SOS FANTOMES (A., v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
SOUVENIRS, SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H sp.) (354-72-71).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Forum, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) (v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76).
L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
LE CARROSSE D'OR (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LA CORDE (A., v.o.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34).
LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov.), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) (**) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
DUEL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Grand Pavois, 15e (556-46-85).
LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
GEORGIA (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
GLORIA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (544-43-14).
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A, v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
INDIA SONG (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (H.sp.) (622-44-21).
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA JOYEUSE PARADE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
LAWRENCE D'ARABIE (A. v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).
LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Napoléon, 17e (267-63-42).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LE PRÉ (It., v.o.) : Le Latina, 4e (278-47-86).
RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
ROCCO ET SES FRÈRES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).
RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
LE SANG D'UN POÈTE (Fr.) : Septième Art Beaubourg, 3e (278-34-15).
LE SAUT DANS LE VIDE (It., v.o.) : Le Latina, 4e (278-47-86).
SHINING (A., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56). Denfert, 14e (321-41-01).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (H.sp.) (554-46-85).
THÉORÈME (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
WHISKY A GOGO (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97 ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (544-43-14).
VIVA LA VIE : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
UNDERFIRE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

Les festivals

LES BRANCHÉS DE L'AMÉRIQUE (v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h : L'homme qui venait d'ailleurs ; 20 h : New-York 1997 ; 16 h, 22 h : Outsiders ; 18 h : Italian American, American Boy.
ELOGE A LA RIGUEUR : E. ROHMER Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), 20 h : l'Amour l'après-midi ; 16 h : la Collectionneuse ; 18 h : le Genou de Claire.
A. HITCHCOCK, PERIODE ANGLAISE, (v.o.) Action Rive-Gauche, 5e (329-44-40), Une femme disparaît.
LAUREL ET HARDY (v.f.), Action Écoles, 5e (325-72-07), C'est donc ton frère.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), Broadway Danny Rose.
TRUFFAUT, Club de l'Étoile, 17e (380-42-05), la Peau douce.
LA QUINZAINE DU FILM D'OPERA RUSSE (v.o.) reflet quartier Latin 5e (326-84-65) ; 22 h : Boris Godounov ; 16 h 30 : Yolanta ; 20 h : le Prince Igor ; 18 h : la Fiancée du Tsar.
FESTIVAL BRESSON 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 16 h, 18 h, 20 h : Un condamné à mort s'est échappé.
JEAN COCTEAU, CINEASTE ET POÈTE, 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; le Sang d'un poète.

Les séances spéciales

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.
LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 50.
COTE CŒUR, COTE JARDIN (fr.) Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14), 18 h.
LE DOULOS (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd. v.o.) Boîte à films, 17e (622-44-21), 19 h 15.
FARREBIQUE (Fr.) Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.
PARIS NOUS APPARTIENT (Fr.) Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.
LE PONT DU NORD (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.



FONDÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE
AVIS DE CONCOURS
LE G.V.F. RECRUTE UNE ALTO PROFESSIONNELLE
Salaire mensuel brut au 1/12/84 : 9.110 F pour 60 heures par mois
AUDITIONS A PARIS LE MERCREDI 30 JANVIER 1985
Adresser demandes renseignements au : Groupe Vocal de France 16, rue de Léningrad 75008 PARIS tél.: (1) 387.95.80
DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES 23 JANVIER 1985

Lisez **Le Monde** dossiers et documents

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 1er janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Un soir au Cotton Club.
De P. Kalfon, réal. G. Job.
Une émission de variétés internationales à l'occasion de la sortie en 1985 de Cotton Club, *le dernier film de F.F. Coppola. Des vedettes françaises et étrangères : Gainsbourg, Bronski, Beat, Pino Daniele, Cab Calloway, ainsi que des extraits de films.*

22 h 30 Mister Ray Charles.
Réalisation M. Pavaux.
Douze grands succès du « Genius »... Ray Charles en concert à Nancy en 1984.

23 h 30 Journal.

23 h 50 Vivre en poésie.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Opérette : La Veuve joyeuse.
D'après *l'Attaché d'ambassade*, de Meilhac, mise en scène J. Savary, musique F. Lehar. Avec l'Orchestre de la Suisse romande (en liaison avec France-Musique).
Quiproquos, méprises et tendres soupirs de Missia Palmiéri, la jolie et illustre « Veuve joyeuse », comédie musicale créée en 1905, adaptée par Jérôme Savary au Théâtre de Genève. Savoureux !

23 h 5 Journal.

23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : l'Oiseau bleu.
Film américain de W. Lang (1940), avec S. Temple, S. Byington, N. Bruce, G. Sondergaard, E. Collins.
Une petite fille qui voudrait être très riche part avec son frère, et leur chien et leur chatte transformés en êtres humains, à la recherche de l'Oiseau bleu fabuleux. Ce conte en technicolor, inspiré de la pièce poétique de Maurice Maeterlinck, s'efforça, en vain, de concurrencer le Magicien d'Oz, *de Fleming. On y verra Shirley Temple, sur la fin de sa carrière d'enfant-vedette.*

21 h 55 Journal.

22 h 20 Concert : Duran Duran.
L'un des plus grands groupes de rock anglais filmé lors de sa tournée aux Etats-Unis en 1984.

23 h 15 Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure.

23 h 20 Prélude à la nuit.
Concerto dans le goût italien de J.-S. Bach, interprété par Huguette Dreyfus (clavecin).

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Cycle western : La revanche d'un homme nommé Cheval, film de I. Kershner ; 19 h 5, Contes pour Marie ; 19 h 15, Journal ; 19 h 20, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 35, Un bon petit diable ; 19 h 50, Inspecteur Gadget.



CANAL PLUS

20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Coup de foudre, film de D. Kurys ; 22 h 10, la Guerre du feu, film de J.-J. Annaud ; 23 h 45, Tous en scène ; 0 h 35, Butch Cassidy et le Kid, film de J. Roy Hill ; 2 h 20, Récital Nana Mouskouri.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : l'« Anthologie de la poésie française », de Jean-François Revel, par Raphaël Sorin.

21 h La criée aux contes autour du monde : le conte et son conteur ; le Trésor du rêve. 22 h 30 Nuits magnétiques : le voyage américain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : (en simultané sur Antenne 2) : « La Veuve joyeuse », de Lehar, par l'Orchestre de la Suisse romande et les chœurs du Grand Théâtre, dir. A. Jordan.

23 h Les soirées de France-Musique : Jazz club : le groupe Uzeb.

Mercredi 2 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.

11 h 45 La Une chez vous.

12 h Dessin animé : Tom et Jerry.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 50 Série : La petite maison dans la prairie.

14 h 45 Destination Noël.

16 h 20 Téléfilm : Le cheval et l'enfant.
Les mésaventures d'un poulain et d'un enfant.

18 h 10 Le village dans les nuages.

18 h 30 Série : Papa et moi.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Cocomicocinécomico.

19 h 55 Tirage du Tac-o-tac.

20 h Journal.

20 h 35 Tirage du Loto.

20 h 40 Téléfilm : Le Dernier Civil (1re partie)
D'après E. Glaeser, réal. L. Heynemann, avec M. von Sydow, T. Schucke, M. Beaune.
Il s'agit de l'infiltration progressive du nazisme dans la vie d'un gros bourg du Wurtemberg. Le parti pris de lenteur qui caractérise le film illustre fidèlement le climat libéral dans lequel a pu s'installer la forme revancharde d'un nationalisme exacerbé par les hordes des sections d'assaut.

22 h 15 Dix bougies pour la Une, vous avez aimé...
Les grandes énigmes : l'argile et le grain. Emission de R. Clarke, N. Skrotzky et J. Audoir.
Autre série populaire, les grandes énigmes. Près de Cury-lès-Chaubarde, le plus vieux village de notre histoire, il y a six mille ans. Un réalisateur tente de redécouvrir les gestes quotidiens de nos ancêtres.

23 h 10 Journal.

23 h 20 Vivre en poésie.
Hommage à Victor Hugo.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.

13 h 45 Dessins animés : Wattoo-Wattoo ; X'Or.

14 h 15 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Les quat'z'amis ; Maraboud'ficelle ; Latulu et Lireli ; Les devinettes d'Epinal ; Pac Man ; Les petites canailles ; Harold Lloyd ; Discopuce ; Le tour du monde en 80 jours ; La bande à Bédé...

16 h 50 Micro-kid.

17 h 25 Les carnets de l'aventure. « Fenêtre sur fjord ».

18 h Platine 45.
Shakatac ; les Bandits ; les Surfs ; Siobàn MacCarty ; Touré Kunda ; Maria Vidal ; Dépêche Mode.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : l'Embranchement.
Réal. G. Olivier. Avec V. Garrivier, P. Bardet...
(Lire notre article page 7).

22 h Cinéma, cinémas.
Magazine de M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Au sommaire : une leçon de cinéma, par E. Dmytryk ; portrait d'Aurore Clément ; les critiques de cinéma répondent... Le magazine de luxe du cinéma, lumières, mythes.

23 h Journal.

23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 30 Emissions pour les jeunes.

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Téléfilm : Témoin à charge.
D'Alan Gibson, d'après Agatha Christie, avec D. Kerr, D. Rigg, B. Bridges, R. Richardson.
Sir Wilfred Roberts, avocat de grande renommée, est contraint de ne plus défendre les criminels pour des raisons de santé. Wilfred, cardiaque, est néanmoins invité à défendre un certain Vole, accusé d'avoir assassiner une riche héritière. Qui est le meurtrier ?

22 h 15 Journal.

22 h 35 Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure.

22 h 40 Prélude à la nuit.
Hommage à Léonard Rose : « Sonate n° 1 » de Brahms, par L. Rose, violoncelle, et A. Wolf, piano.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, Cabou Cadin (Les Minipouss ; Benji ; Gil et Jo) ; 10 h 15, Robin des Bois ; 11 h 10, Festival du Cirque ; 12 h, Ma cousine Rachel ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, Cabou Cadin (Max Romana ; Sherlock Holmes ; Paul et les Dizygotes ; Mister T ; les Quatre Filles du Dr March) ; 16 h, L'Australienne ; 17 h 15, Rock concert ; 18 h 5, SLAM ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Hill street blues ; 21 h 15, Soap ; 22 h, Un tueur dans la ville, film de A. Mastroianni ; 23 h 30, Tous en scène ; 0 h 20, les BG abeilles sauvages, film de B. Geller ; 1 h 50, Robin des Bois.

FRANCE-CULTURE

7 h, *Le goût du jour* ; 8 h 15, *Les enjeux internationaux* ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : enfantin et le saint-simonisme (et à 10 h 50 : Ernst Bloch ou l'histoire comme espérance) ; 9 h 5, Matinée : la science et les hommes. La tétralogie, les monstres et la monstruosité ; 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 heures) ; 11 h 10, Le livre, ouverture sur la vie : rencontre entre des élèves et D. Sassier ; 11 h 30, Feuilleton : « Han d'Islande », d'après Victor Hugo ; 12 h, Panorama : entretien avec G. Konopnicki ; à 12 h 45, émission spéciale : Israël ; 12 h 45, Avant-première : avec Zouc. Bernard Haller et « l'Histoire du soldat », de Stravinsky ; 14 h, Un livre, des voix : « l'Homme de l'eau », d'Arthur van Schendel ; 14 h 30, Passage du témoin, par T. Ferenczi, avec Daniel Sibony et René Frydman (redif. de l'émission du 29 décembre) ; 15 h 30, Lettres ouvertes, actualité littéraire ; dossier Saint-Exupéry ; 17 h 10, Le pays d'ici : en direct de Lille ; *18 h, Subjectif : Agora, avec S. Trigano ; à 18 h 35, Tire ta langue...* ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : la génétique aujourd'hui (le mendélisme chez l'homme) ; 20 h, Musique, mode d'emploi : les marionnettes.

20 h 30 Félix Eboué, la République, l'Empire, la France libre.

21 h 30 Musique : Pulsations. Forum des percussions ; Ensemble de percussions de Varsovie.

22 h 30 Nuits magnétiques : le voyage américain.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Joseph Joachim ; 7 h 10, Actualité du disque ; 9 h 8, Des pas sur la neige : contes et légendes dans l'opéra russe ; œuvres de Moussorgski, Stravinsky, Rimski-Korsakov ; 12 h 5, Concert : « Concerto pour petit orchestre », de Roussel ; « Concerto pour piano et orchestre n° 26 en ré majeur », « Roméo et Juliette », de Prokofiev, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Hambourg, dir. Uri Segal, sol. A. de Larrocha, piano ; 13 h 32, Les chants de la terre ; 14 h 2, Jeunes solistes : œuvres de Hotteterre, Frescobaldi, Haller, Papandoulo, par M. Faust, flûte, I. Wjuniski, clavecin ; 15 h, Mel'anges, ou de quelques musiques pour célébrer les anges : œuvres de Gibbons, Ruggles, Mendelssohn, Messiaen, Levinas, Fagan, Britten ; 17 h, Brahms, le progressiste ; 19 h 15, Le temps du jazz : feuilleton « les aventures de Slim Gaillard » ; Intermède ; Où jouent-ils ? ; 20 h, Avant-concert.

20 h 30 Concert : « Quatuor à cordes n° 3 », de Zemlinski ; « Quatuor à cordes n° 14 en la bémol majeur », de Dvorak ; « Quatuor à cordes n° 16 en fa majeur », de Beethoven, par le Quatuor Melos.

22 h 34 *Les soirées de France-Musique* : feuilleton « Hugo Wolf » ; à 23 h 05, Yvette Guilbert.

COMMUNICATION

Le pouvoir et l'audiovisuel

II. – *Demain l'apocalypse ?*

Plusieurs groupes de pression influents poussent le pouvoir à autoriser les télévisions « libres » (*le Monde* du 1er janvier). La cohérence de l'action gouvernementale en matière de communication est remise en cause.

par YVES AGNÈS

L'un des premiers à réagir à l'offensive en faveur des télévisions « libres » a été M. André Rousselet, PDG du groupe Havas et de Canal Plus. L'ancien directeur du cabinet du président de la République a pris de gros risques avec le lancement de la quatrième chaîne, dont le pari est loin d'être gagné. On lui a accordé certains privilèges mais imposé une forte contrainte : une chaîne à péage, par abonnements, avec une implantation progressive liée à la remise en état par Télédiffusion de France (TDF) de l'ancien réseau de diffusion de la première chaîne (VHF, 819 lignes).

M. Rousselet, qui est aussi un ami personnel de M. Mitterrand, intervient à trois titres et menace. Canal Plus : s'il y a attribution de fréquences UHF 625 lignes – contrairement à ce qu'on a proclamé, la pénurie ne serait pas totale... – la quatrième chaîne se retourne immédiatement vers TDF pour bénéficier en priorité des fréquences et ainsi dispenser ses abonnés d'éventuelles modifications de leurs antennes. Si la concurrence était trop vive, Canal Plus émettrait carrément en clair et ouvrirait son antenne à la publicité. RTL-Télévision : M. Rousselet est un administrateur influent de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) ; celle-ci serait amenée à abandonner immédiatement le canal attribué sur le satellite TDF 1 pour demander une fréquence au sol. Havas enfin : le PDG du plus gros groupe publicitaire peut-il se désintéresser du marché de 2 à 3 milliards de francs qui serait ouvert (la libéralisation des télévisions par voie hertzienne ne pouvant se faire sans l'extension aux nouvelles chaînes des ressources publicitaires) ? Havas voudra sa part du gâteau.

Le coût des programmes

Et M. Rousselet, qui a fait souvent « cavalier seul » parmi les hommes du pouvoir, se retrouve un « allié objectif » et de poids des ministres du secteur de la communication, qui n'ont pas envie de ruiner par une décision hasardeuse une politique dont ils tissent patiemment les fils depuis trois ans. MM. Georges Fillioud (communication), Jack Lang (culture) et Louis Mexandeau (PTT) sont cette fois à l'unisson, soutenus par Matignon, contre les partisans de la « dérégulation ».

Que disent-ils en substance ? *D'une part que les fréquences* UHF disponibles sont peu nombreuses et qu'il sera encore plus difficile qu'en *radio d'accorder des fréquences*, de contrôler leur usage. Résultat attendu : ce sont les chaînes du service public, TF 1, Antenne 2, FR 3, qui pourraient être brouillées par les pirates ; une situation que Radio France a déjà dénoncée à maintes reprises pour la FM. D'autre part, qu'il ne faut pas faire de comparaisons abusives entre radios libres et télés libres. Une grosse radio locale peut fonctionner avec 5 millions de francs annuels, certaines ont beaucoup moins. Une télévison, c'est autre chose.

On cite l'exemple de Télé Monte-Carlo. Cette station régionale diffuse désormais sur Marseille après avoir été maintenue sur la région niçoise. Depuis sa création, en novembre 1954, TMC n'a jamais fait de bénéfices. En 1983, elle a perdu plus de 10 millions de francs sur un chiffre d'affaires – pourtant modeste – de 40 millions de francs. Or la chaîne ne produit presque pas, elle se contente pour l'essentiel d'acheter des films ou des séries, pour une moyenne de 8 000 F l'heure, alors qu'on évalue aujourd'hui à 3 millions de francs le prix d'une heure de dramatique réalisée en France. Si l'on ajoute qu'un documentaire de qualité coûte environ 800 000 F, il faudrait cent télévisions locales de ce type pour l'amortir. C'est dire que l'économie des télévisions locales privées ne peut être pensée qu'en termes de réseaux. Après une période d'anarchie, on connaîtrait une situation comparable à celle de l'*Italie*, où domine aujourd'hui le groupe de M. Berlusconi.

Une seule région peut échapper à cette logique, la région parisienne. Les quelques projets les plus importants s'y concentrent aujourd'hui. Mais même pour eux, la tentation sera grande de fabriquer des programmes au rabais, à base de séries américaines ou brésiliennes, de dessins animés japonais et de vidéo-clips anglais. Que restera-t-il du vaste projet de développer une production audiovisuelle riche, variée, aux dimensions européennes sinon mondiales ?

De plus, font valoir les ministres, les grandes ambitions technologiques – réseaux câblés et satellites – seraient en péril. Les élus locaux des villes candidates au câble se font tirer l'oreille depuis l'automne : la télévision par voie hertzienne apparaît comme une solution politique à court terme, plus rapide (et moins coûteuse) à mettre en place avant les prochaines échéances électorales. La direction générale des télécommunications compte les mettre au pied du mur, mais l'hypothèque des télévisions « libres » a besoin d'être levée. Le programme des satellites de télévision directe, pour sa part, vient d'être confirmé (*le Monde* du *29 décembre*) : *qu'adviendrait-il si les partenaires se déroberaient ?* Ici et là, des dizaines de milliards de francs d'investissements sont en jeu, ainsi qu'une politique technologique et industrielle, soutenue par les orientations du *IXe Plan*.

La presse écrite dans l'arène

D'un côté donc, un « coup politique » dans un domaine ultra-sensible ; de l'autre, l'apocalypse, ou peu s'en faut : *la mise à mort d'une* politique de développement maîtrisé, au bénéfice de quelques gros groupes de communication – les « petites télés libres » ne tiendront pas – et en donnant à l'opposition, qui a davantage de moyens, des canaux d'expression nouveaux. La stratégie de la liberté à tout prix n'est pas évidente pour tous !

Il y avait une inconnue : la presse écrite. Elle était singulièrement silencieuse, alors qu'on l'avait vue active et puissamment organisée à défendre ses intérêts en matière de télématique ou de radios locales. N'était-elle pas concernée au premier chef et par la concurrence accrue en matière d'information et par la déstabilisation du marché publicitaire qu'entraînerait l'autorisation de télévisions locales privées ? Son mutisme a pris fin. Le 13 décembre, dans un éditorial intitulé « Fausse liberté donc faux progrès », M. François-Régis Hutin, PDG d'*Ouest-France*, le premier quotidien français, attaque. Il dénonce l'incohérence d'une telle libéralisation et écrit : *« On voudrait déstabiliser notre société qu'on ne s'y prendrait pas autrement. »*

Le même jour, la commission plénière de la Fédération nationale de la presse française, à l'unanimité moins une abstention, *« met en garde les pouvoirs publics contre l'improvisation »* et *« exige qu'un tel développement de la télévision en France soit précédé d'une concertation à laquelle elle devra être associée »*. Si des contacts ont eu lieu ces dernières semaines avec des patrons de presse, aucune concertation officielle n'est entamée. Le 21 décembre, le ton monte : M. Claude Puhl, président du Syndicat national de la presse quotidienne régionale, s'en prend, dans *le Républicain lorrain* (dont il est directeur général), à ceux qui lancent *« avec autant de légèreté l'idée (...) d'ouvrir chacun son antenne de télévision libre avec la bénédiction gênée d'un gouvernement coupable de s'être pris les pieds dans sa logomachie libertaire »*. M. Puhl prédit à son tour *« un triste bilan culturel, auquel s'ajoutera l'enterrement du plan câble, la mise en question du satellite et la mort de Canal Plus dans sa forme actuelle »*.

Dès lors, le débat est surtout alimenté par les rumeurs diffusées par les journaux (*le Monde* du 29 décembre). On attend une phrase du président de la République, qu'on l'espère ou qu'on la redoute. Mais les adversaires de la déstabilisation savent qu'on ne pourra rester les bras croisés en attendant que les pirates se déchaînent. Ainsi, M. Georges Fillioud – appuyé par M. Bernard Schreiner, *président de la mission « TV câble »* et par Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la *communication audiovisuelle* – suggère-t-il de donner un nombre limité d'autorisations, dans les villes à câbler, en préfiguration des futures chaînes locales. Seules des sociétés locales d'exploitation du câble pourraient recevoir ces autorisations pour lesquelles on pourrait utiliser au sol les fréquences de satellites ; un minimum de péage serait réclamé (les émissions seraient donc cryptées) pour habituer les usagers aux conditions ultérieures d'abonnement sur les réseaux câblés.

Ainsi pourrait être préservé l'ensemble de la politique audiovisuelle, *en accélérant l'ouverture de* canaux pour une production élargie. Celle-ci repose encore trop largement sur les sociétés du service public. N'est-ce pas par là que devrait être commencée l'ouverture ?

Prochain article :

LES CHAINES PUBLIQUES DANS LA TOURMENTE

par J.-F. LACAN.

Un nouveau quotidien du soir le 7 janvier

Editorialiste : M. Michel Jobert

Un nouveau quotidien, publié l'après-midi à Paris, doit être mis en vente lundi 7 janvier. *Paris ce soir* est une entreprise originale et à haut risque. Son directeur-rédacteur en chef, M. Pierre Plancher, estime qu'il y a place pour un nouveau journal *« qui ne chasse pas sur le terrain des autres »* et se situe en dehors de *« l'affrontement gauche-droite »*. Il espère cinquante mille lecteurs. Ce sera son tirage de lancement. Modeste.

Qui est M. Plancher ? L'homme est discret, avare de paroles. Il dirigeait jusqu'en octobre dernier la *Lettre de Michel Jobert* dont il est l'un des fidèles. En Haute-Savoie, M. Plancher *n'est pas un inconnu. Sa famille* possède une entreprise d'édition, d'impression et de métallurgie, *dont le cœur est dans la vallée* de l'Arve. Plancher S.A. possède trois imprimeries à Bonneville, *Cluses et Sallanches ; elle édite le Faucigny*, hebdomadaire local qui tire à 10 000 exemplaires. *Au total, cent vingt personnes* employées et un chiffre d'affaires de 250 millions de francs.

La famille Plancher est économe, l'affaire a produit quelques bénéfices. Ils ont été accumulés d'année en année. M. Pierre Plancher, quarante et un ans, PDG de la société (1), a créé une filiale à 100 %, la Société d'édition et de presse Plancher (SEPP), au capital de 3 millions de francs. C'est elle qui édite *Paris ce soir*. Deux cent trente mètres carrés de locaux ont été achetés, grâce à un prêt, à Paris (2). C'est tout. Le journal *sous-traitera sa fabrication.*

Mais l'équipe ? Une vingtaine de jeunes, frais émoulus du Centre de formation des journalistes, HEC et Sciences Po... Pas de cartes du Mouvement des démocrates en poche, pas encore de compétence professionnelle mais du courage, voire de l'enthousiasme. Il se sont fait les dents chaque jour pendant cinq semaines sur autant de numéros zéros. La maquette est attrayante : vingt pages format tabloïd, des articles courts, des illustrations. Quatre sections : nouvelles du monde, France, économie-finances, culture et loisirs ; la dernière page est réservée aux informations les plus fraîches.

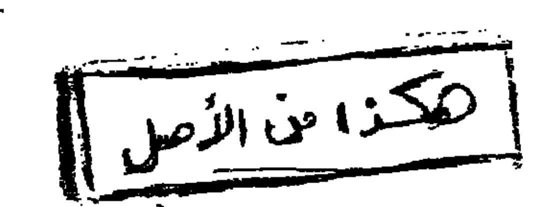
Et puis, en page « une » et chaque jour, l'éditonal de Michel Jobert. L'ancien ministre de Georges Pompidou et de M. François Mitterrand est la seule « vedette » de *Paris ce soir*. M. Plancher est toutefois catégorique : son journal ne se crée pas *« dans une perspective électorale »*. . . . .

Le lancement se fera sans campagne publicitaire, *« par manque de moyens ». Paris ce soir* compte sur lui-même et sur l'intérêt qu'il suscitera parmi les lecteurs potentiels. Combien de temps pourra-t-il « tenir » ? M. Plancher ne veut pas le dire. Secret de famille...

Y. A.

(1) Dont les capitaux sont uniquement familiaux.

(2) 31, rue de Tournon, 75006 Paris, tél. : 326-01-45.



INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Un « coin de conversation » pour solitaires

Ouvrir un *« coin de conversation »* où l'on se parle, en bleu de travail ou avec un collier de perles au cou, d'une voix fraîche ou qui tremble un peu, c'est possible. C'est utile pour vaincre *« la solitude qui est partout, comme le sable au Sahara »*. Pour l'écraser, l'infâme, Mme Lily Szénasi fait redécouvrir la conversation comme art de vivre et d'être bien ensemble.

Cette Hongroise naturalisée néerlandaise vit à Bruxelles. Si elle semble jouer avec les nationalités, elle veut surtout conquérir la France à son idéal. Lily Szénasi, c'est l'utopie en marche, la convivialité au quotidien, la révolution bavarde. Elle parle avec une certaine lenteur, avec le charme indéfinissable d'un accent venu d'ailleurs qui donne aux mots qu'elle prononce un relief sonore nouveau.

« Je connais, dit-elle, *des femmes qui ne veulent pas demachine pour faire la vaisselle,car, pendant qu'elles lavent les assiettes, leur mari, leurs enfants viennent spontanément leur parler. »* Elle a observé les vieilles femmes qui font leurs courses dans les petits magasins pour pouvoir bavarder avec la caissière, les couples qui n'ont pas grand-chose à se dire et qui s'éveillent auprès d'autres personnes. Elle connaît des hommes et des femmes qui ne sortent pas, qui ne partent pas en vacances pour ne pas être seuls au restaurant, à l'hôtel.

« Il y a peu de professions, note-t-elle, *où l'on rencontre sans cesse des gens nouveaux. » « On vit dans un cercle restreint ou on s'inscrit dans un club payant, sélectif, où l'on renonce à sa liberté. »* Quand la solitude dépasse un certain seuil, le naufragé se précipite chez le médecin, chez le psychiatre, ou s'installe pour un monologue muet avec une bouteille ou une pipe enchantée...

A quoi bon tant de fébrilité, de souffrance, quand la solution est simple ? Mme Szénasi a commencé à Bruxelles. Elle s'est assise à la table d'un bistrot où une pancarte disait : *« Venez parler chez nous, nous avons une table de conversation. »* Souriante, elle a observé le manège des passants : *« Ils s'arrêtent, lisent l'affiche, regardent à l'intérieur, repartent, hésitent, entrent parfois. »* Et la conversation s'engage. Elle récidive dans un parc ; à côté d'elle, un écriteau : *« banc de conversation »*. Ceux qui veulent parler saisissent la perche : *« Je suis la personne qui fait le premier pas, le plus difficile »*, dit-elle.

Sport mental

Mme Szénasi souligne la gratuité de la démarche : *« C'est une formule qui ne coûte rien. On ne se présente pas ; on arrive et on part quand on veut. »* Une règle d'or : *« A la table de conversation, on n'offre rien et on n'accepte rien. »* Chacun paie son whisky ou sa tasse de café. *« L'anonymat,* dit-elle, *donne une liberté qui n'existe pas toujours quand on est connu de ses interlocuteurs. »* De quoi parle-t-on ? De tout et de rien, en évitant la religion et la politique.

Mme Szénasi veut créer des possibilités d'échanges dans tous les lieux publics : le banc de conservation d'un restaurant ou d'un café, le coin de conversation dans le hall d'un hôtel, le foyer d'un théâtre, de l'Opéra, l'*« îlot de la parole »* sur une plage. *« Il suffit,* dit-elle, *que le lieu soit nettement désigné pour qu'il n'y ait pas de doute. »*

Une femme, pas trop jeune, lui semble parfaite pour sensibiliser les candidats... à la parole. Jeune, elle se ferait draguer ; un homme pourrait gêner certaines femmes qui se sentent plus libres en s'adressant d'abord à une autre femme.

Mme Szénasi fait l'apologie de l'échange verbal : *« La conversation comme sport mental est insuffisamment pratiquée,* dit-elle. *Parler, c'est bon pour tout le monde, pas seulement pour les intellectuels. »* Et encore : *« Une bonne conversation, quel plaisir : on rit, on discute ensemble ! » « Les gens,* conclut-elle, *ont perdu l'habitude de converser. La communication ne requiert pas de moyens techniques : rien ne remplacera la personne qui est en face de vous, qui vous écoute, vous répond, et a, autant que vous, envie de cette rencontre. »*

DANIELLE TRAMARD.

★ Mme Szénasi a créé une association Pouvoir se parler, BP 34, Ixelles 2, 1050 Bruxelles, Belgique), mais souhaite avant tout susciter des émules.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du lundi 31 décembre :

DES ARRÊTÉS

● Fixant le plafond de ressources de l'année 1983 applicable en 1985 pour l'octroi des majorations aux rentes viagères constituées à compter du 1er janvier 1979.

● Relatif au taux de la taxe intérieure de consommation sur le supercarburant, l'essence, le gazole et le fioul domestique.

● Autorisant le théâtre national de l'Opéra de Paris à participer au capital de la société du théâtre des Champs-Elysées.

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 1er janvier :

DES LOIS

● Portant modification de certaines dispositions relatives aux relations entre l'Etat et les collectivités locales.

● Portant réforme des relations entre l'Etat et les établissements d'enseignement agricole privés et modifiant la loi du 9 juillet 1984 portant rénovation de l'enseignement agricole public.

● Abrogeant certaines dispositions des lois du 2 juillet 1964 relative à certains personnels de la navigation aérienne et du 17 juin 1971 relative à certains personnels de l'aviation civile, et relative à l'exercice du droit de grève dans les services de la navigation aérienne.

● Complétant la loi du 1er août 1984 relative à l'exploitation des services de radio-télévision mis à la disposition du public sur un réseau câblé.

DES DÉCRETS

● Fixant le montant de divers avantages de vieillesse et d'invalidité.

● Fixant le montant de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité.

PARIS EN VISITES

JEUDI 3 JANVIER

« Le château de Vincennes », 14 h 30, entrée principale, Mme Senant.

« Les synagogues », 14 h 45, métro Saint-Paul, Mlle Oswald.

« Musée Fragonard », 15 heures, 12, boulevard des Capucines, Mme Allaz (Caisse nationale des monuments historiques).

« Diderot », 15 h 30, 11, quai Conti (Mme Angot).

« Le Douanier Rousseau », 13 heures, Grand-Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Diderot », 13 heures, 11, quai Conti (P.-Y. Jaslet).

« La Conciergerie », 14 heures, entrée (M. Pohyer).

« Le regard de Diderot », 15 heures, musée du Louvre, porte Denon (Paris et son histoire).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps prévu en France entre le mardi 1er janvier à 0 heure et le mercredi 2 janvier à 24 heures.

La France va rester dans un courant de nord-ouest froid. Des lignes de grains vont descendre de la mer du Nord à travers le pays, donnant au passage des chutes de neige, même en plaine.

Mercredi matin, ciel chargé et chutes de neige de la Manche orientale au nord-est et au nord des Vosges. Toujours des températures de – 2 à – 4 degrés. De la Normandie au Val de Loire et à la Franche-Comté, ciel nuageux, faibles ondées de bruine verglacée et flocons de neige ; il fera de 0 à – 2 degrés. Sur les Pyrénées, le ciel restera très chargé en nuages. Sur la Corse, des ondées encore possibles. En bordure de l'Atlantique, de gros nuages donneront quelques averses, mais il y fera plus doux qu'ailleurs : 1 à 3 degrés au lever du jour. Sur toutes les autres régions, assez beau temps froid avec souvent – 2 à – 3 degrés en début de matinée et, par places, – 3 à – 5 degrés.

Au cours de la journée, le mauvais temps, avec ciel nuageux et chutes de pluie verglacée ou de neige, se localisera au nord-est d'une ligne allant de Rennes à Lyon. A l'ouest et au sud de cette ligne, ciel variable avec seulement quelques nuages passagers. Le vent de nord soufflera assez fort par moments, en bordure de la Manche, d'une part, et de la Méditerranée, d'autre part.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 1er janvier, à 7 heures, de 1022,3 millibars, soit 766,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 31 décembre au 1er janvier) : Ajaccio, 10 et – 1 degrés ; Biarritz, 4 et 4 ; Bordeaux, 4 et 2 ; Bourges, 2 et 0 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 8 et 4 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 1 et – 6 ; Dijon, 0 et – 4 ; Grenoble-St-M.-H., – 3 et – 6 ; Grenoble-St-Geoirs, – 1 et – 7 ; Lille, 3 et 2 ; Lyon, 0 et – 6 ; Marseille-Marignane, 4 et – 2 ; Nancy, 0 et – 3 ; Nantes, 4 et 4 ; Nice-Côte d'Azur, 9 et 2 ; Paris-Montsouris, 5 et 3 ; Paris-Orly, 3 et – 1 ; Pau, 2 et – 2 ; Perpignan, 8 et 5 ; Rennes, 6 et 2 ; Strasbourg, 0 et – 4 ; Tours, 2 et 2 ; Toulouse, 4 et – 1 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 8 ; Amsterdam, 6 et 3 ; Athènes, 9 et 7 ; Berlin, – 3 et – 5 ; Bonn, 0 et – 2 ; Bruxelles, 3 et 2 ; Le Caire, 22 et 6 ; Iles Canaries, 19 et 14 ; Copenhague, 0 et – 1 ; Dakar, 30 et 19 ; Djerba, 14 et 8 ; Genève, 0 et – 6 ; Istanbul, 8 et 5 ; Jérusalem, 18 et 7 ; Lisbonne, 14 et 8 ; Londres, 9 et 3 ; Luxembourg, – 2 et – 4 ; Madrid, 14 et 4 ; Montréal, – 10 et – 11 ; Moscou, – 5 et – 14 ; Nairobi, 25 et 11 ; New-York, 6 et 2 ; Palma-de-Majorque, 13 et – 1 ; Rio-de-Janeiro, 28 et 18 ; Rome, 7 et 0 ; Stockholm, – 5 (mini) Tozeur, 16 et 5 ; Tunis, 11 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

LA RÉFORME DES PERMIS MOTOS

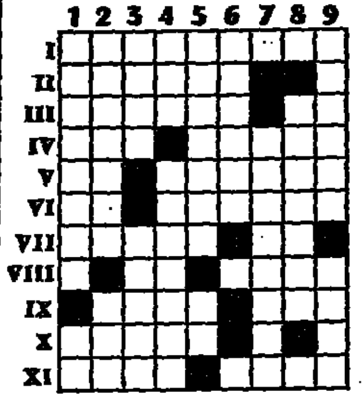
A compter du 1er janvier 1985, le nombre des permis de conduire les motocycles sera réduit à deux, au lieu de trois comme c'est actuellement le cas. Le premier permis, accessible à partir de l'âge de seize ans, donnera le droit de piloter des machines d'une cylindrée n'excédant pas 80 centimètres cubes, dont la vitesse sera limitée à 75 kilomètres/heure par le constructeur. Les détenteurs de ce permis pourront conduire, lorsqu'ils auront atteint l'âge de dix-sept ans, des motos de 125 centimètres cubes, d'une puissance limitée à 13 CV.

C'est à partir de dix-huit ans qu'il sera possible d'obtenir le deuxième permis, qui couvrira toutes les machines d'une cylindrée supérieure à 125 centimètres cubes, mais dont la puissance sera dans tous les cas limitée à 100 CV. Les personnes possédant un permis A1 bénéficieront des mêmes droits que les futurs détenteurs du permis de première catégorie, tandis que celles qui détiennent un permis A2 datant de plus de deux ans pourront obtenir sans examen le nouveau permis « toutes catégories ».

Enfin, les titulaires d'un permis B (voitures particulières) antérieur à mars 1980 restent autorisés à conduire des motos de 125 centimètres cubes. Si leur permis est postérieur à cette date, ils ne pourront conduire que des machines de 80 centimètres cubes.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3873



HORIZONTALEMENT

I. Tiercés dans l'ordre. – II. Assez leste et assez lourd en même temps. – III. Bon pour le service. Négatif. – IV. Peut être l'œuvre d'un fou. S'exprimait en italique. – V. Deux de pique. Fait donc revenir son cheval ou fait passer chevalier. – VI. Participe passé. Comme un parfum peu engageant. – VII. Faisait partie de la panoplie des jongleurs. Symbole chimique. – VIII. Abréviation. Qui peut donc se faire sans retard ou avec avance. – IX. Nous fait serrer la ceinture. Ses débordements sont connus au Japon. – X. Commence par des pots de vins et finit souvent en dessous de table. – XI. Grosse « panne » d'eau. Passe en silence.

VERTICALEMENT

1. Pièces d'identité. Pronom. – 2. S'appuie sur quelque chose de sacré. Fille adoptive. – 3. Poids à surveiller si l'on décolle. Mauvais café. – 4. Archipel de Guinée. Manque de suc. – 5. Transporteur d'or. Démonstratif. – 6. Grand consommateur de flotte. – 7. Se fait à pieds. – 8. Prêtes à faire le ménage. – 9. Suffoquées. Boudin.

Solution du problème n° 3872

Horizontalement

I. Empeigne. – II. Isolateur. – III. Boue. – IV. Exit. Pan. – V. Fil. Perte. – VI. Iouler. – VII. Inscrites. – VIII. Cuers. – IX. Aéré. Mule. – X. Ce. Écurie. – XI. Esus. Est.

Verticalement

1. Inefficace. – 2. Es. Xi. Nuées. – 3. Mobiliser. – 4. Plot. Ocrées. – 5. Eau. Purs. – 6. Ite. Eli. Mue. – 7. Gê. Prêteurs. – 8. Nu. Atre. Lit. – 9. Erine. Suée.

GUY BROUTY.

EN BREF

ASSURANCES

VOL A MAIN ARMÉE. – *Les hôteliers ont la responsabilité des objets qui leur sont confiés et doivent, en cas de vol, indemniser intégralement les victimes, sauf en cas de force majeure (imprévisible, inévitable).* Un hold-up répond-il à cette définition ? Le tribunal de grande instance de Paris a estimé que non, dans un jugement du 27 janvier 1984, au motif qu'il s'agissait d'une forme de violence trop quotidienne pour être imprévisible et, par conséquent, assimilée à un cas de force majeure. La direction de l'établissement a donc été condamnée à dédommager les personnes délestées de leurs biens.

EXPOSITIONS

ORCHIDÉE 93. – *Démocratiser l'orchidée, cette fleur somptueuse, connue dès la plus haute antiquité, tel est le but de l'association Orchidée 93, qui organise le 25 janvier de 14 heures à 20 heures, le 26 janvier de 10 heures à 22 heures et le 27 janvier de 10 heures à 19 heures, une exposition de centaines de ces fleurs, venues de France et d'ailleurs. Un parterre féerique pour commencer l'année dans la beauté.*

★ *Centre des expositions, place Benoît-Frachon, 93100 Montreuil. Rens. : 528-62-30.*

LOISIRS

COUSINS GERMAINS. – L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) accorde vingt-cinq bourses de voyage aux jeunes Français de moins de trente ans désireux de réaliser un projet individuel en République fédérale d'Allemagne. Qu'il s'agisse de découvrir des aspects géographiques, historiques, sociaux, culturels, économiques, politiques ou autres, le simple tourisme étant exclu. Le candidat devra illustrer son expérience par un rapport écrit ou sous forme de dispositives ou de bande vidéo. Un nombre égal de bourses est prévu pour les jeunes Allemands souhaitant se rendre en France.

★ *OFAJ, bureau permanent de Paris : 6, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris (avant le 15 avril 1985).*

SOS AMITIÉ

UN CINQUIEME NUMERO D'APPEL EN REGION PARISIENNE. – SOS Amitié répond jour et nuit à cent mille appels téléphoniques par an dans la région parisienne. Pour les cinquante mille autres appels qui se heurtent au signal « occupé », un nouveau centre est créé depuis le 15 décembre. Son numéro est le 293-31-31.

VIE ASSOCIATIVE

LE GUIDE DES GUIDES. – Cet ouvrage, publié par le Service d'information et de diffusion du premier ministre (SID), recense l'ensemble des documents d'information pratique conçus par les ministères sur tous les aspects de la vie de chacun dans ses rapports avec les services publics. *Le Guide des guides* indique, pour chaque document paru, sa nature, son thème, les services qui l'ont réalisé, la date de parution, le public auquel il s'adresse et les moyens de se le procurer.

Il est envoyé gracieusement aux associations et relais d'information uniquement. Demande écrite au SID, département information des usagers, 19, rue de Constantine, 75700 Paris.

Le Monde

économie

AFFAIRES

PLUSIEURS ENTREPRISES AMÉRICAINES D'ÉLECTRONIQUE S'INSTALLENT EN ÉCOSSE

Effet boule de neige dans la Silicon Glen

De notre envoyé spécial

Edimbourg. – La société californienne Indy Electronics, spécialisée dans l'assemblage et le contrôle des circuits intégrés, va construire une usine en Ecosse, à Irvine-New-Town. L'investissement se monte à 20 millions de livres, et 500 emplois environ seront créés dans les cinq prochaines années. Indy a choisi l'Ecosse parce que de nombreux fabricants de semi-conducteurs – ses clients – y ont eux-mêmes des usines et peuvent lui confier leur montage de composants. Cinq grands fabricants de « puces » sont, en effet, installés dans la région : les américains Motorola, National Semiconductor, General Instruments, Hughes et le japonais Nippon Electric, lequel a décidé il y a quelques semaines d'agrandir son installation actuelle de Livingstone et d'y investir 50 millions de livres.

Le 18 décembre, le constructeur de matériels de bureautique Wang, américain lui aussi, inaugurait en présence du prince Charles sa seconde implantation industrielle en Europe (la première se trouve en Irlande). Wang fabriquera ses micro-ordinateurs pour l'ensemble du marché européen à Stirling, employant 700 personnes dans cinq ans. L'usine a coûté 38 millions de livres. Wang rejoint en Ecosse IBM, NCR, Honeywell, Digital Equipment, Burroughs, Hewlett-Packar les autres grands constructeurs américains d'informatique.

Les Ecossais la nomment « Silicon Glen », vallée du Silicium. Entre Edimbourg et Glasgow, sur 11 kilomètres de long et 5 kilomètres de large, 300 firmes d'électronique emploient aujourd'hui 40000 personnes. Il s'agit d'une des plus fortes concentrations de sociétés dans ce secteur de pointe en Europe.

IBM et Honeywell sont présents depuis la fin de la guerre. Le gouvernement écossais a multiplié, à partir des années 70, les aides au développement régional – rénovant les infrastructures routières – et les subventions à la création d'emplois qui sont officiellement dans beaucoup de comtés au maximum de ce qu'autorise la Communauté européenne (30 % du coût de l'investissement) mais qui, en réalité, les dépassent sans doute comme dans beaucoup d'autres régions meurtries en Europe. Petit à petit, de nouveaux groupes étrangers sont arrivés.

Les aides aujourd'hui sont moins importantes que l'attirance *« naturelle »* des firmes d'électronique pour leurs consœurs : un constructeur d'ordinateurs est attiré sur place par la présence proche de fabricants de composants. L'investissement du sous-traitant américain Indy en est le dernier exemple : l'électronique fait boule de neige. En 1984, quarante-quatre nouvelles sociétés « étrangères » (1) se sont implantées dans la Silicon Glen, représentant 6000 à 7000 emplois nouveaux et 500 millions de livres d'investissements. *« Nous avons désormais la masse critique de grandes firmes qui attire des sous-traitants, des PMI, des sociétés de services »*, commente M. Robin Duthie, le directeur de la Scottish Development Agency. Même Shinetsu Handotai, société japonaise fabriquant du silicium – le matériau de base de l'électronique – est sur place. L'Ecosse produit à elle seule 80 % des composants à semi-conducteurs de la Grande-Bretagne. Elle couvre 20 % du marché européen.

Un chômage considérable

Avec le pétrole de la mer du Nord (50000 emplois en Ecosse), l'électronique favorise une renaissance industrielle de la vieille Ecosse, région qui vivait avant la crise de son charbon, de son acier et de ses chantiers navals. Chacun de ses trois secteurs traditionnels s'est écroulé ici encore plus vite qu'ailleurs, et leur disparition a provoqué un désastre sur l'économie locale : l'Ecosse comptait encore 2600 dockers en 1971, on n'en recense plus qu'une petite centaine. Les constructeurs automobiles désertent, comme British Leyland, qui a annoncé la fermeture en 1986 de son usine de camions d'Edimbourg. Le peu qui reste de sidérurgie, comme l'aciérie de Ravenscraig (4200 salariés) est menacé, à cause de l'éloignement des marchés. Le transport d'acier écossais acheminé dans le sud coûte 10 livres par tonne. Si la filière électronique se tisse, la filière métallique, du fer à l'auto, se désagrège à allure accélérée.

An total, la production industrielle est de 10 % inférieure à son niveau de 1978. Le taux de chômage reste donc considérablement élevé en Ecosse, à 14,5 % de la population active contre 13 % pour l'ensemble du Royaume-Uni. *D'autant que les* nouvelles technologies en termes d'emploi ne remplacent pas les anciennes. Pratiquement aucun sidérurgiste ou mineur n'a pu trouver sa place sur les chaînes de montage d'ordinateurs. On y embauche plutôt des jeunes au sortir de l'école, ou des femmes : *« Nous ne travaillons pas pour les ouvriers licenciés mais pour leurs enfants »*, reconnaît M. Duthie.

Pourtant l'Ecosse a créé en 1984 plus d'emplois qu'elle n'en a perdu. Les services, greffés sur les nouvelles industries du pétrole et l'électronique mais également de la santé, représentent aujourd'hui 2 millions de salariés. La région semble connaître un réveil des initiatives capitalistes locales, un nouveau dynamisme interne.

Un tel réveil serait salutaire. D'une part parce que les aides publiques régionales seront réduites à l'avenir de 270 millions de livres à 180 millions. Le gouvernement de Londres entend n'aider désormais que les régions les plus touchées, et il n'en manque pas ! D'autre part parce que la majorité des nouvelles usines ont pour propriétaires des groupes étrangers, le plus souvent américains, qui en viennent avec Indy à délocaliser leurs sous-traitants ! Rares sont les investissements anglais qui ont eu un impact important sur l'emploi local. On ne compte aucune implantation de firme en provenance du Vieux Continent. L'Ecosse, comme sa sœur de misère l'Irlande, est donc devenue un « porte-avions » des intérêts américains et japonais dans la CEE. Les groupes y trouvent la carte d'identité européenne qu'ils recherchent pour arroser les marchés, sans droits ni taxes, après avoir reçu des subventions.

La Silicon Glen est sans doute une réussite d'économie régionale. La France qui, de son côté, éparpille *ses usines d'électronique sur tout son* territoire pour guérir un à un ses « abcès sociaux » ferait bien de réfléchir au bénéfique effet boule de neige qu'on observe chez nos voisins du nord.

Mais il reste que la Silicon Glen marque aussi la faiblesse criante du capitalisme européen dans l'électronique. Son absence de projet force les régions malades d'Europe à rivaliser d'aides pour attirer des groupes d'outre-Atlantique ou du Japon, à se transformer en cheval de Troie, c'est-à-dire au bout du compte à mettre en cause la survie de ces mêmes Européens.

ERIC LE BOUCHER.

(1) Y compris anglaises. En Ecosse, les Anglais sont des étrangers.

CONJONCTURE

Les hausses du 1er janvier

Comme chaque année, le 1er janvier est l'occasion d'augmentations – de prestations et de prix – dont nous rappelons ci-dessous les principales.

Prestations familiales : + 3,4 %. Pour deux enfants : 512,64 F ; pour trois enfants : 1 153,44 F ; pour quatre enfants : 1 802,25 F.

Complément familial : 667 F.

Allocation parent isolé : 2 403 F + 810 F par enfant.

Minimum vieillesse : + 3,4 %, 2 470 F par mois.

Allocation adulte handicapé : + 3,4 %, 2 470 F.

Gaz : + 4,5 % en moyenne ; 6 % pour les barèmes des tarifs à souscriptions (qui touchent essentiellement les gros industriels).

HLM : + 5,25 % en moyenne, avec une modulation par immeuble (minimum de 3,25 %, maximum de 7,25 %).

Cinéma : le prix des places peut être relevé de 1 F.

Loisirs : les tarifs de location pour caravanes et bungalows pourront augmenter de 3 %.

Forfait hospitalier : de 21 F à 22 F par jour. En outre, les patients qui, *sans* être hospitalisés, viendront consulter dans les hôpitaux paieront à partir du 1er janvier le même tarif que celui pratiqué par les médecins de ville. La consultation externe d'un généraliste passe de 26,95 F à *70 F et celle d'un spécialiste de* 46,15 F à 103 F.

Les loueurs de camions retrouveront la faculté de fixer librement leurs prix à partir du 1er février 1985. Sauf pour les locations de courte durée des camions de moins de 3,5 tonnes.

SOCIAL

100 millions de francs de l'Etat pour lutter contre la pauvreté en Ile-de-France

L'Etat consacrera près de 100 millions de francs cet hiver à la lutte contre la pauvreté en Ile-de-France, a indiqué à la presse M. Olivier Philip, préfet de la région-capitale. Cette somme comprend le versement de 20 millions de francs de crédits déjà alloués par le conseil des ministres du 17 octobre dernier et au moins 20 autres millions qui s'y ajouteront au premier trimestre de 1985.

Plusieurs mesures sont déjà engagées qui portent sur le logement : paiement des loyers pour les familles en difficulté grâce à un fonds spécial financé à 35 % par l'Etat ; paiement *des factures de gaz et d'électricité* pour ceux qui ne peuvent plus les acquitter ; mise à disposition par les commissaires de la République de 30 % des logements dont ils disposent – soit pour Paris seulement environ *1 000 logements* ; logement de familles en difficulté par l'intermédiaire d'associations d'aide ; augmentation des places dans les foyers d'hébergement, qui passeront cet hiver de 6 500 à 7 200 environ ; accueil provisoire dans des foyers désaffectés, des appartements vacants, des chambres d'hôtels remis en état avec l'aide des personnes engagées dans le cadre des travaux d'utilité collective.

Le nombre des repas gratuits servis par les associations d'aide sera considérablement augmenté : plus de 4 000 par jour, soit deux fois plus que l'an dernier.

Le conseil régional d'Ile-de-France a, enfin, décidé d'allouer 1 million de francs à l'Association d'aide au logement des mères en détresse (ALMD) qui lui permettra de régler la situation de 350 mères de famille. Le conseil participera également à 40 % au financement de la modernisation des cuisines de *l'Armée du salut, estimé* à 1,4 million de francs.

DES MARINS PARALYSENT LES FERRIES A CALAIS ET A DUNKERQUE

Le trafic trans-Manche des voyageurs est arrêté, depuis le 31 décembre, au départ des ports de Calais et de Dunkerque. Les passagers continuent d'être acheminés par le port de Boulogne et grâce aux hovercrafts atterrissant à Calais.

Cette paralysie a été décidée par la CGT, qui entend ainsi protester contre *« la décision unilatérale de l'armement naval SNCF de remettre en cause l'accord d'entreprise portant sur les conditions de travail »*. Selon le syndicat, les marins s'opposent au *« plan de régression sociale de l'armement comportant des réductions d'effectifs qui se traduiraient par 350 pertes d'emploi, par un allongement de la durée du travail et par une réduction des congés »*.

Les ferries le *Saint-Germain* et le *Saint-Eloi* devraient cesser tout trafic voyageurs à partir du 1er janvier pour ne plus acheminer que des marchandises entre la France et la Grande-Bretagne.

ÉNERGIE

LA GRANDE-BRETAGNE POURRAIT MAINTENIR LE PRIX ACTUEL DE SON PÉTROLE POUR UN MOIS

Londres *(AFP)*. – La Grande-Bretagne maintiendrait le prix officiel de son brut à son niveau actuel de 28,65 dollars le baril au moins jusqu'à fin janvier 1985 pour laisser le temps aux mesures adoptées par l'OPEP de faire leurs preuves. Des instructions dans ce sens auraient été données par le ministre de l'énergie à la Compagnie nationale des pétroles britanniques (BNOC), affirment les milieux pétroliers. Toutefois, tant au ministère de l'énergie qu'à la BNOC, on se refuse à tout commentaire.

Le brut de la mer du Nord britannique se vendait la semaine passée 2 dollars par baril au-dessous du cours officiel. Et sans raffermissement du marché mondial, la Grande-Bretagne sera contrainte d'abaisser ses prix. Mais, selon les milieux pétroliers, il serait de bonne politique d'attendre la fin du mois de janvier. Si les mesures adoptées par l'OPEP (*le Monde* du 1er janvier 1985) ne produisaient pas d'effet positif, la Grande-Bretagne pourrait alors rejeter la responsabilité d'une baisse sur l'inefficacité des pays producteurs membres de l'Organisation.

TRANSPORTS

LA VIGNETTE ROUTIÈRE SUISSE TENTE LES FRAUDEURS

La nouvelle vignette de 30 francs suisses (111 FF) que le gouvernement de Berne a rendue obligatoire à partir du 1er janvier pour toutes les voitures suisses ou étrangères circulant sur les autoroutes de la Confédération helvétique excite l'imagination des fraudeurs de tout poil.

Une imitation en est apparue, en Italie, dans la région frontalière du canton du Tessin. Elle coûte seulement 2 000 lires, soit 3 francs suisses. Elle serait particulièrement réussie.

En outre, un citoyen suisse *aurait* mis au point un système permettant de décoller la vignette du pare-brise sans l'endommager, pour la placer sur un autre véhicule. Il ne serait ainsi plus nécessaire d'acheter autant de vignettes que l'on possède de voitures.

Il semble que, dans cette course à la fraude, les cantons francophones et italophone devancent nettement la Suisse alémanique.

Le CEA et Thomson resserrent leurs liens dans la recherche sur les circuits intégrés

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et le groupe Thomson-CSF ont récemment annoncé la signature d'une convention visant à renforcer leur coopération dans le domaine des circuits intégrés MOS, et tout particulièrement des C-MOS (1).

Il s'agit, pour les deux signataires, de mettre en place une nouvelle organisation regroupant des moyens techniques, humains et financiers du LETI (laboratoire d'électronique et de technologie de l'information) filiale du CEA à Grenoble) et de la branche composants électroniques de Thomson-CSF. Avec pour objectif de développer une filière française d'étude et de production de ces composants électroniques.

Au LETI est créé un *« atelier technologique »* consacré à la recherche de procédés de fabrication propres aux C-MOS. A l'aide de ces technologies, Thomson-CSF pourra réaliser dans un *« atelier prototype »* des circuits qu'il fabriquera ensuite dans ses unités de production. Dès 1985, l'atelier technologique entreprendra l'étude de circuits submicroniques (dont les plus fins détails ont une taille inférieure au millième de millimètre). Dans le même temps, l'atelier prototype devrait réaliser des circuits C-MOS à traits de 1,2 micron.

Ces activités seront placées sous la responsabilité du LETI, qui abritera les deux ateliers dans ses nouveaux laboratoires de Grenoble.

Quant au financement de l'opération, il sera pris en charge par les deux partenaires et les pouvoirs publics.

Ce n'est pas la première fois que le CEA et Thomson-CSF collaborent dans ce secteur. Déjà, Thomson a prs progressivement, entre 1978 et 1983, le contrôle de EFCIS, une filiale du CEA consacrée à la production et à la commercialisation des MOS. La convention qui vient d'être signée complète donc ce dispositif et est en accord avec la politique « composants » telle qu'elle a été définie par la filière électronique (*le Monde* du 22 novembre). Elle permettra en effet au LETI de valoriser sa longue expérience en matière de recherche sur les circuits intégrés et à Thomson, ainsi dégagé des obligations de la recherche, de se consacrer au développement, ce qui était jusqu'ici son point faible.

E. G.

(1) Les MOS (metal oxyde semi-conductors) sont les transistors de base entrant dans la composition d'une part sans cesse croissante des circuits intégrés. Parmi eux, les C-MOS (MOS complémentaires) sont ceux qui se développent le plus rapidement.

ÉTRANGER

En Israël

Le scandale du krach des valeurs bancaires

Le contrôleur de l'Etat accuse les grandes banques de « manipulations illégales »

Jérusalem *(AFP)*. – La publication, lundi 31 décembre, d'un rapport extraordinairement sévère du contrôleur de l'Etat d'Israël sur ce qu'il appelle le *« scandale du krach des valeurs bancaires »* d'octobre 1983, pourrait déclencher de sérieux remous sur la scène politique israélienne.

L'effondrement des actions bancaires israéliennes – une forme de placement des plus populaires en Israël en raison de son aspect institutionnel – s'était soldé à cette époque, selon les experts, par une perte de devises pour le pays de 2,5 milliards de dollars. Elle avait également contribué à la destabilisation économique du pays, déjà sérieusement touché par l'inflation.

Le contrôleur de l'Etat, M. Yitzhak Tonik, affirme dans son rapport que les *« manipulations »* auxquelles se sont livrées les grandes banques d'Israël durant *« onze ans de politique économique aventureuse relèvent de l'illégalité »* et il recommande, dans ses conclusions, la constitution d'une commission d'enquête gouvernementale.

En octobre 1983, une véritable psychose créée par les rumeurs persistantes d'une prochaine dévaluation de la monnaie israélienne (le shekel) avait conduit les Israéliens qui avaient investi pour 7 milliards de dollars en valeurs bancaires à se *débarrasser à la hâte de ces actions* pour les remplacer par des liquidités et notamment des dollars. Face à ce mouvement de panique, les grandes banques israéliennes avaient sollicité l'intervention massive du Trésor israélien pour juguler l'hémorragie qui faisait fondre leurs biens propres et répondre à la ruée sur le dollar. Du coup, le Trésor avait ordonné la fermeture de la bourse et du marché des changes, créant ainsi un scandale financier sans précédent dans le pays.

Le Trésor avait conclu un accord avec les grandes banques selon lequel il garantirait aux titulaires des actions que ces institutions financières avaient émises leur valeur en dollar, à condition qu'ils acceptent qu'elles ne soient pas négociables durant cinq ans.

Par cette décision, estiment les experts financiers israéliens, le gouvernement a contracté envers les actionnaires une dette de l'ordre de 6 milliards de dollars.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Nouvelle avance

La dernière séance de l'année s'est soldée lundi par une nouvelle avance des cours. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 7,40 points à 1 211,57 et le bilan général était très positif. Sur 2 021 valeurs traitées, 983 ont monté, 588 ont baissé et 450 n'ont pas varié. L'activité, cependant, est restée très modérée et 80,26 millions de titres ont changé de mains contre 77,07 millions à la veille du week-end.

De l'avis des « brokers », très déçus en général par l'année 1984, cet ultime sursaut a été dû, pour l'essentiel, au tarissement des ventes à caractère fiscal et, pour une moindre part, à la timide réouverture d'une campagne d'achats par les investisseurs institutionnels. Autour du « Big Board », nul ne regrettait l'année écoulée, qui a coûté 47,07 points (– 3,7 %) à l'indice Dow Jones.

VALEURS	Cours du 28 déc.	Cours du 31 déc.
Alcoa	38 7/8	37 1/8
A.T.T.	19 1/4	19 5/8
Boeing	58 1/4	58 5/8
Chase Manhattan Bank	47 5/8	47 3/4
Du Pont de Nemours	48 5/8	49 1/2
Eastman Kodak	71 5/8	71 7/8
Exxon	44 3/4	45
Ford	45 5/8	45 5/8
General Electric	58 3/4	58 3/4
General Foods	55 3/4	55 7/8
General Motors	77 3/4	78 1/8
Goodyear	25 5/8	26
I.B.M.	123 3/4	123
I.T.T.	29 3/8	29 3/8
Mobil Oil	28 1/8	27 1/4
Pfizer	42 1/8	42 1/4
Schlumberger	37 3/8	38 1/8
Texaco	34 1/4	34 3/8
U.A.L. Inc.	44 3/8	44
Union Carbide	37 1/4	36 5/8
U.S. Steel	25 7/8	26 1/8
Westinghouse	25 1/2	26 1/8
Xerox Corp.	38 1/8	38

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949	21 déc.	28 déc.
Valeurs franç. à revenu variable	1547,5	1562
Valeurs étrangères	3218,8	3159,7
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	223,3	225,4
Dont valeurs industrielles	217,3	219
Valeurs étrangères	436,5	427,5
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)		194
		195,8
Dont valeurs industrielles	190,1	191,8
Pétroles-Energie	147,8	149,7
Métallurgie	122,4	123,9
Chimie	229,2	231
Bâtim., mat. constr., trav. publics	114,4	113,9
Constructions mécaniques	151	153,7
Matériel électrique	206	207,6
Automobile et accessoires	120,8	121,9
Industr. de consom. non alim.	308,2	311,1
Agro-alimentaire	262,2	252,9
Distribution	126	128,1
Transports	199,9	202
Services	220,6	221,2
Assurances	254,6	261,2
Banques	236,7	238,9
Immobilier et foncier	190,5	189,6
Investissement et portefeuille	230,6	233,9
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	109,8	109,9
Emprunts d'Etat	109,9	110,1
Emprunts garantis et assimilés	109,6	109,6
Sociétés	111	111,1
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	96,3	96,3
Sociétés	105,5	106,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	180,9	182,4
Produits de base	164,9	165,7
Construction	116,8	116,3
Biens d'équipement	158,7	161,5
Biens de consom. durables	170,9	172,1
Biens de consom. non durables	246,8	250,3
Biens de consom. alimentaires	240,8	242
Services	155,5	156,9
Sociétés financières	231,4	233,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	168,3	170,5
Valeurs industrielles	178,7	180,2
BOURSES REGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	189,5	188,5

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● **Création du comité des politiques industrielles agro-alimentaires.** – Chargé de donner son avis au ministre de l'agriculture *« sur les actions à conduire pour favoriser le développement des filières et des industries agro-alimentaires, notamment en matière de politique d'aides à l'investissement »*, ce nouveau comité, institué par un décret paru au *Journal officiel* du 26 décembre 1984, comprend vingt-quatre membres, fonctionnaires, professionnels, syndicalistes ouvriers et représentants d'organismes financiers (de droit ou nommés par arrêtés ministériels sur proposition de leurs organisations). Le comité sera présidé par M. Henri-Pierre Culaud, inspecteur général de l'agriculture.

Monnaies

● **L'Argentine verse 850 millions de dollars d'intérêts.** – L'Argentine a effectué un paiement de 850 millions de dollars au titre des intérêts de sa dette extérieure après l'accord signé le 28 décembre avec le FMI (*le Monde* daté 30-31 décembre). Cette somme a été déposée sur un compte de la Réserve fédérale à New-York au nom de la Citibank, chef de file des banques créancières de l'Argentine, qui se chargera de la redistribution à chaque établissement en fonction des crédits précédemment octroyés. L'opération, comme prévu, a été réalisée grâce à des apports de 500 millions de dollars du Trésor américain, de 100 millions fournis par quatre pays latino-américains et de 250 millions de réserves de la Banque centrale argentine. – *(AFP.)*

Social

● **Progression des dépenses de l'assurance-maladie fin novembre.** – Les dépenses de l'assurance-maladie ont augmenté de 12,6 % en rythme annuel à la fin novembre contre 11,2 % à la fin octobre. La progression de 1,4 point constatée fin novembre par rapport à octobre résulte essentiellement de l'augmentation des jours ouvrés (254 contre 252 à la fin novembre 1983). Le rythme de croissance annuelle des honoraires médicaux s'établit à 11,1 % fin novembre. Celui des honoraires dentaires à 11,3 % contre 10,6 % fin octobre.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

« Nuit bleue » à Nouméa

Les trois attentats à l'explosif n'ont pas fait de victime

Les trois attentats à l'explosif (qui n'ont pas fait de blessés) survenus dans la nuit du 31 décembre 1984 au 1er janvier 1985 à Nouméa, capitale de la Nouvelle-Calédonie, ont été qualifiés, ce mardi 1er janvier, de *« provocation »* par M. Yewene Yewene, porte-parole du *« gouvernement provisoire »* du FNLKS (indépendantiste). M. Yewene a déclaré à l'AFP : *« Certains veulent faire croire à l'opinion publique métropolitaine et internationale que l'ordre n'est pas rétabli en Nouvelle-Calédonie. Nous condamnons,* a-t-il ajouté, *toutes les formes d'action qui peuvent nuire aux négociations avec le gouvernement français et qui pourraient porter atteinte au calendrier établi par M. Edgard Pisani. »*. M. Pierre Maresca, ministre du gouvernement pour la Nouvelle-Calédonie a affirmé pour sa part : *« Une fois de plus, il est démontré que l'ordre n'est pas rétabli sur le territoire. »*

L'un de ces attentats a déjà été revendiqué par un *« comité national contre l'indépendance »*. Selon les témoins et d'après les premiers éléments de l'enquête, des Européens pourraient être les auteurs de ces attentats.

De son côté, M. Antoine Pinay, ancien président du conseil, a déclaré, lundi 31 décembre, au cours d'une réception donnée à l'occasion de ses quatre-vingt-treize ans, que, en Nouvelle-Calédonie, *« il semble que l'on brade tout »*.

De notre correspondant

Nouméa. — La première « nuit bleue » qu'ait jamais vécue la Nouvelle-Calédonie a été celle de la Saint-Sylvestre. Pour la première fois depuis le début des troubles, Nouméa a connu une série d'attentats à l'explosif qui n'ont pas fait de victime.

Le premier s'est produit mardi vers 2 h 15. Une forte déflagration a soufflé une partie de la façade de la poste centrale de Nouméa. Une charge de dynamite avait été déposée dans la cabine téléphonique se trouvant à l'intérieur de la partie accessible la nuit. Selon des témoins, un Européen muni d'un sac serait prestement descendu d'une Peugeot 504 beige pendant que deux autres hommes — un Européen et un métis — l'attendaient dans le véhicule. Il serait ressorti au bout de quelques secondes les mains vides. Peu après, la bombe explosait.

Une dizaine de minutes plus tard, le même scénario se reproduisait dans un autre quartier de Nouméa plus habité et plus animé au cours de cette nuit de réveillon. Un homme déposait devant la façade d'un magasin des bâtons de dynamite dont il allumait la mèche. La violente déflagration a entraîné l'explosion de bouteilles de gaz dont des débris ont été retrouvés à plusieurs dizaines de mètres. Les dégâts ont été plus importants qu'à la poste puisque plusieurs véhicules en stationnement ont été endommagés, et les vitres des immeubles voisins brisées. Là encore ont été aperçus les mêmes acteurs et le même véhicule.

Le dernier attentat est survenu dans le parking souterrain d'un immeuble situé dans un autre quartier résidentiel de Nouméa, à deux cents mètres du domicile du député RPR, M. Jacques Lafleur. Une charge de dynamite avait été placée sous une voiture, qui a été sérieusement endommagée elle aussi. Ici, en revanche, peu de témoins.

Cette série d'actions a été revendiquée par un groupuscule d'extrême droite calédonien, le *« Comité national contre l'indépendance »*. Jusqu'à ce 1er janvier, il n'avait signé aucun agissement de ce type. Il s'était simplement illustré en octobre 1984 en diffusant un tract dont les termes étaient sans ambiguïté : *« Pour nous,* disait-il, *la liberté est au bout du fusil, et ces fusils, nous savons nous en servir. Nous prenons l'engagement sur l'honneur de garder la Nouvelle-Calédonie à la France. Malheur à ceux qui s'y opposeraient ! »*

Lors d'un appel reçu mardi matin par un particulier, un correspondant anonyme a indiqué que l'attentat de la poste exprimait *« un premier avertissement lancé au gouvernement »*. Sur les autres bombes, pas un mot.

Les premiers témoignages et éléments d'enquête semblent accréditer la thèse d'une action émanant d'anti-indépendantistes. Le gérant du magasin visé a indiqué qu'il avait reçu des menaces, ces derniers jours, d'individus lui reprochant ses liens supposés — que l'intéressé nie formellement — avec un certain M. Dang, considéré par nombre d'anti-indépendantistes comme le bailleur de fonds occulte du FLNKS. Rien n'a jamais été prouvé contre lui, mais des inscriptions le mettant en cause ont proliféré récemment sur les quelques rares murs blancs subsistant encore à Nouméa.

L'extrême droite calédonienne est divisée

Ces méthodes d'action ne sont pas celles qu'utilise, en général, le FLNKS. Ses militants, bien que possédant d'importantes quantités d'explosifs prises sur les mines, ont, jusqu'à présent, préféré le cocktail Molotov. De son côté, M. Pierre Maresca, un des ministres du gouvernement de M. Dick Ukeiwé — et l'un des « faucons » du RPCR, — n'a pas exclu la possibilité d'attentats perpétrés par les Européens.

Aucune réaction non plus dans les rangs de l'extrême droite calédonienne. On sait seulement que celle-ci est en proie à quelques divisions internes. Il y a deux mois, au sein du Front national de M. Roger Galliot — le maire de Thio et seul élu de sa liste à l'assemblée territoriale, — on avait procédé à une épuration des militants les plus radicaux qui ne cachaient pas leur préférence pour une action plus ferme. Plusieurs d'entre eux avaient rejoint le Front calédonien, qui peut être considéré comme l'équivalent calédonien du Parti des forces nouvelles (PFN) en métropole, face au Front national dont il juge l'action trop légaliste.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Les vœux du chef de l'Etat : « Union, courage, effort »

M. François Mitterrand a présenté, lundi soir 31 décembre, ses vœux aux Français. Comme chaque année depuis 1981, le président de la République a lu un message qui était sous-titré, sur les écrans de télévision, à l'intention des malentendants.

Son intervention a été plus brève qu'à l'ordinaire. Il est vrai que le chef de l'Etat aura l'occasion de s'exprimer à nouveau dans les jours prochains, de *« dire la vérité des Français aux Français »*.

Il y a un an, lorsque, le 31 décembre 1983, M. Mitterrand s'était livré au même exercice, il n'avait rien promis d'autre au pays que *« la poursuite sans faiblesse de l'effort de redressement national »*. *« Ce qui a été réalisé en ce sens,* avait-il précisé, *l'a été grâce à vous, qui croyez en la France. »*

Un an plus tard, le climat politique est détérioré à un point tel que le chef de l'Etat est contraint, pour s'en tenir à l'objectif fixé, d'en passer par l'appel rituel à l'unité du pays. Aux Français qui *« se divisent à tout propos »*, il recommande, un rien paternel, la *« tolérance »*. Cela permet d'espérer qu'ils *« s'unissent sur l'essentiel »*, souhait constamment exprimé par le président de la République.

Voici le texte de l'allocution du président de la République :

« *Mes chers compatriotes*, ce soir, partout en France, nous souhaiterons la bonne année à ceux que nous aimons. Mais nous penserons d'abord à ceux qui souffrent en ce jour de solitude, de maladie, de pauvreté et de chagrins de toutes sortes. Nul ne peut vivre sans espoir. Aussi mon premier vœu sera-t-il que nous soyons plus solidaires.

» Mon deuxième vœu découle du premier. Que les Français s'unissent sur l'essentiel. Vous le constatez comme moi, ils se divisent à tout propos, alors qu'ils sont si forts, rassemblés.

» Permettez-moi un souvenir tout à fait personnel. Grands parents, parents, huit frères et sœurs, cousins : nous n'étions jamais moins de quinze à vingt à la maison dans notre petite ville de Charente. Quand nous fêtions le Nouvel An, il n'y avait pas de discours. Mais j'entends encore un mot qui revenait constamment dans la bouche de mon père : tolérance. « *Soyez tolérants entre vous* », disait-il à notre petite troupe turbulente.

» Eh bien ! mes chers compatriotes, un pays est comme une famille. On n'a pas les mêmes goûts, on n'a pas les mêmes idées, mais on a la même patrie. La nôtre est belle et grande. Aidons-là, servons-là, aimons notre patrie. Et soyez-en sûrs, si nous traitons les problèmes graves, difficiles, de l'heure — chômage, sécurité, Nouvelle-Calédonie — avec esprit de tolérance, vous verrez que nous les réglerons dans l'intérêt de tous. Et puis, dans le monde très dur où nous vivons, où l'on n'a rien pour rien, il faut que vous compreniez que la France a besoin de l'union de tous ses enfants.

» Mon troisième vœux sera vite dit : bonne année pour l'Europe, afin que la jeunesse d'aujourd'hui puisse entrer de plain-pied dans le siècle prochain. Nous avons le droit d'être fiers, nous Français. Ce sont deux des nôtres qui, voici trente-cinq ans, ont inventé L'Europe de la Communauté. Et c'est chez nous, à Fontainebleau, au mois de juin dernier, qu'elle a repris conscience d'elle-même. Puisqu'on parle de grands projets pour la jeunesse, en voilà un. Oui, bonne année pour l'Europe !

» Et bonne année aussi pour la paix ! Bientôt, les Etats-Unis d'Amérique et la Russie soviétique se retrouveront à Genève pour discuter désarmement. Il était temps. Les tensions s'aggravent et des millions d'êtres humains meurent de faim. Tout est lié. Je souhaite que le dialogue Est-Ouest laisse enfin le champ libre au dialogue Nord-Sud. C'est le seul dialogue de l'espoir.

» Mes chers compatriotes, ma mission est de dire la vérité des Français aux Français. Cette mission, je la remplirai. Nous avons traversé bien des crises, subi bien des épreuves dans notre histoire. Celle d'aujourd'hui n'est pas la pire. Mais elle réclame les mêmes vertus : l'union, le courage et l'effort. C'est avec ce bagage qu'on gagne les victoires. Et moi je crois de toutes mes forces à la France qui gagne.

» Bonne année à la réussite de la France ! Vive la République, vive la France ! »

LORS DES FUNÉRAILLES DE FAHD KAWASMEH

M. Yasser Arafat s'en prend à la Syrie

Fadh Kawasmeh, membre du comité exécutif de l'OLP, assassiné samedi devant sa maison à Amman, a été enterré lundi 31 décembre au cimetière Oum el Hiran dans la banlieue de la capitale jordanienne, en présence du chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, entouré du premier ministre jordanien, M. Ahmed Obeidat, et de hauts responsables jordaniens et palestiniens. Le roi Hussein était représenté par le grand chambellan du royaume, l'émir Raad ben Zayed.

Prenant la parole à l'issue de la cérémonie, M. Arafat a accusé nommément la Syrie d'être à l'origine de l'assassinat de Fahd Kawasmeh *« Quand les sionistes n'ont pas réussi à le tuer dans les territoires occupés, ils l'ont expulsé de Palestine »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Les sionistes du monde arabe, représentés par les dirigeants de Damas, ont assassiné le martyr Kawasmeh »*.

Les autorités de Jérusalem, pour leur part, n'ont toujours pas répondu à la demande des proches de Fahd Kawasmeh d'inhumer l'ancien maire d'Hébron dans sa ville natale, en Cisjordanie. Il semble cependant que la réponse de Jérusalem serait négative, le général Moshé Levy, chef de l'état-major des forces armées israéliennes, ayant conseillé au gouvernement d'ignorer les appels en faveur de l'enterrement en Cisjordanie occupée de crainte qu'il n'en résulte des violences nécessitant l'intervention de l'armée.

Les dissidents du Fath et d'autres maquisards palestiniens pro-syriens ont célébré, lundi, au Liban le vingtième anniversaire de la première opération militaire menée par le Fath contre Israël. A cette occasion, le colonel Abou Moussa, le chef des dissidents du Fath, a fait sa première réapparition depuis l'attaque dont il avait été victime le 22 novembre dernier. Il s'en est pris violemment à M. Arafat, qu'il a accusé de *« s'être joint à la conspiration anti-palestinienne pour faire plaisir à l'Amérique et au régime réactionnaire fasciste au pouvoir au Liban »*. — *(AFP, Reuter, UPI).*

En Pologne

TROIS CENT SOIXANTE ET ONZE « CLANDESTINS » ONT PROFITÉ DE L'AMNISTIE

Trois cent soixante et onze militants de Solidarité, qui se trouvaient dans la clandestinité, ont profité de la possibilité qui leur était offerte par la loi d'amnistie de se présenter aux autorités avant le 1er janvier 1985, a annoncé lundi 31 décembre un porte-parole officiel. Toutes ces personnes ont été laissées en liberté, a ajouté le porte-parole.

La grande majorité des responsables des structures clandestines du syndicat n'ont cependant pas refait surface (à l'exception de MM. Eugeniusz Szumiejko, ancien membre de la commission provisoire de coordination, et Zbigniew Janas, responsable en second pour la région de Varsovie, qui ont décidé, pour des raisons personnelles et avec l'accord de leurs camarades, de reprendre une vie normale). Le président « élu » du syndicat dissous, M. Lech Walesa, a déclaré à ce propos que plusieurs centaines de personnes restaient dans la clandestinité, dont certaines structures seraient bientôt modifiées. — *(UPI, AP.)*

[La loi d'amnistie stipulait que, pour bénéficier de l'impunité, les anciens militants clandestins devaient faire connaître aux autorités quelles avaient été leurs activités « illégales » et, dans certains cas, leur remettre le matériel utilisé (en particulier pour l'imprimerie). Cette disposition ne semble cependant pas avoir toujours été appliquée avec rigueur.]

En Espagne

UN ANCIEN PHALANGISTE EST ASSASSINÉ

Un ancien responsable de la Phalange, dans la province basque du Guipuzcoa, à l'époque franquiste, José Larranaga, a été assassiné dans la nuit du 31 décembre à Azcoitia.

Agé de cinquante ans, marié et père de trois enfants, José Larranaga avait déjà été victime de deux attentats. Il avait décidé de quitter le Pays basque, s'était installé dans la Rioja, et n'était revenu à Azcoitiaque pour fêter la fin de l'année. C'est à la sortie d'un bar où il réveillonnait qu'il a été tué par des inconnus. Ancien conseiller municipal de la localité, il était considéré comme proche du maire, M. Roman Sodupe, également président du parti nationaliste basque. — *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 1er janvier 1985 a été tiré à 363 077 exemplaires

A B C D E F G

AU LIBAN

Beyrouth est toujours coupée en deux par les barrages des parents de disparus

Le passage d'un secteur à l'autre de Beyrouth est resté pratiquement impossible, lundi, compromettant l'accès des habitants des quartiers est à l'aéroport.

Le comité des parents des victimes d'enlèvements de Beyrouth-Ouest maintient en effet son blocus des voies de passage pour obtenir des autorités qu'elles fassent enfin la lumière sur le sort de milliers de disparus, victimes, selon eux, de miliciens chrétiens.

Depuis le début de ce mouvement, déclenché jeudi dernier après le suicide de la mère d'un enfant de treize ans disparu en mars 1984, ni la police ni l'armée ne sont intervenues pour dégager les obstacles, parfois dérisoires, placés en travers des routes.

Le gouvernement, estiment les observateurs, ne veut pas avoir recours à la force contre des familles déjà durement éprouvées. De plus, certains parents des disparus font partie des milices qui contrôlent Beyrouth-Ouest, et on a même vu des camionnettes de miliciens apporter de vieux pneus pour alimenter les feux des barrages.

Le comité des parents de Beyrouth-Ouest est résolu à poursuivre son action au moins jusqu'à la réunion du conseil des ministres de ce mercredi, en attendant une éventuelle initiative gouvernementale.

Les chefs de l'armée libanaise ont fixé, lundi soir, le calendrier du déploiement de leurs unités le long de la route côtière au sud de Beyrouth, jusqu'aux lignes israéliennes de l'Awali.

Après une réunion de six heures, le conseil militaire de commandement (multiconfessionnel) a décidé d'appliquer le plan par étapes, à partir de ce mercredi, à condition que les milices qui s'affrontent dans la région acceptent un cessez-le-feu.

Selon les dispositions adoptées par les militaires, les milices musulmanes et chrétiennes devraient commencer, mercredi, à retirer leurs pièces d'artillerie lourde, à déminer les passages et à démanteler les barrages dans la région du Kharroub, à une trentaine de kilomètres au sud de la capitale. Le déroulement de ces opérations sera supervisé par un comité de liaison multipartite. Parallèlement, les forces de sécurité intérieure (FSI) libanaises se déploieront dans le secteur.

Le 6 janvier, un millier de soldats de l'armée nationale s'installeront le long de la route côtière, établissant deux points de contrôle entre Khalde, près de Beyrouth, et Damour, 15 kilomètres plus au sud. Le port de Jiyé, contrôlé par les milices chrétiennes, restera ouvert, sous la surveillance de l'armée. — *(AFP, Reuter.)*

AU DANEMARK

L'impatience des Groenlandais

De notre correspondante.

Copenhague. — En principe, le Groenland aurait dû quitter la CEE le 1er janvier 1985. Mais ce « divorce » n'a pu avoir lieu, officiellement, à cette date. En effet, les députés irlandais, comme leurs collègues des autres pays membres, doivent auparavant ratifier les accords économiques conclus entre Bruxelles et Copenhague, en vue de permettre au territoire arctique de poursuivre son développement dans les meilleures conditions. Or le Parlement irlandais est en vacances jusqu'à la fin janvier. L'exécutif groenlandais a très mal pris ce léger retard. A l'issue d'une réunion convoquée d'urgence, le jeudi 27 décembre, à Godthaab, ses membres ont annoncé qu'ils n'entendaient pas tenir compte de cet ajournement.

M. Ellemann-Jensen, le ministre danois des affaires étrangères, a mis en garde le gouvernement groenlandais contre une rupture unilatérale qui risque de remettre en question les arrangements économiques que l'on avait eu tant de mal à négocier ces derniers mois, en particulier dans le domaine de la pêche.

En fait, les Groenlandais ont surtout hâte de pouvoir taxer les produits alimentaires qu'ils importeront de la CEE.

C. O.

Découpage cantonal : la bataille de mars

(Suite de la première page.)

M. Mitterrand avait enregistré avec jubilation, à l'époque, le *« score le plus important jamais réalisé par le Parti socialiste dans son histoire »* (près de 27 % des suffrages exprimés au premier tour), et le Parti communiste, en léger retrait par rapport aux consultations précédentes, se situait encore au-dessus de... 22 %.

Après les cantonales de 1982, les municipales de 1983, les cantonales de mars prochain confirmeront le recul de la gauche. Les élections partielles l'indiquent, dimanche après dimanche. L'électorat de gauche est démobilisé.

Comment limiter les dégâts ? La direction du Parti socialiste, qui conçoit l'échéance de mars comme un ballon d'essai dans la perspective des élections législatives, souhaite politiser le débat. Elle n'aura pas besoin de se forcer outre mesure, puisque l'opposition a tout intérêt à choisir la politisation et donc à l'entraîner sur ce terrain. Mais elle devra forcer la main à ses élus sortants et à ses nouveaux candidats. Ceux-là sont plus portés à limiter les élections cantonales à des enjeux locaux, conformément au comportement traditionnel des représentants d'une majorité en difficulté. Le retour en force, dans les médias, au mois de janvier, de MM. Mitterrand et Fabius devrait les inciter à un peu plus d'enthousiasme.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. CHIRAC A « L'HEURE DE VÉRITÉ » LE 7 JANVIER

M. Jacques Chirac, président du RPR, sera l'invité de « L'heure de vérité », le 7 janvier sur *Antenne* 2. Le maire de Paris sera interrogé par Alain Duhamel, Albert du Roy et Jean-Marie Colombani, chef du service politique du *Monde*.

• PRÉCISION. — M. Hugues Portelli, dont nous avons cité, dans nos éditions du 1er janvier, la chronique publiée par *la Croix* du 29 décembre, nous prie de préciser que les collaborateurs de ce journal *« sont indépendants de toute allégeance à quelque groupe politique que ce soit »*.

Au « Journal officiel »

CINQUANTE ET UN CANTONS SUPPLÉMENTAIRES

Le *Journal officiel* du dimanche 30 décembre a publié des décrets pris au titre du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, portant modification et création de cantons dans les vingt et un départements suivants : Ain, Ariège, Drôme, Eure-et-Loir, Gers, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loire, Haute-Loire, Lot, Lot-et-Garonne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Pas-de-Calais, Saône-et-Loire, Tarn, Haute-Vienne, Territoire de Belfort, Hauts-de-Seine et Val-de-Marne. Dans le cadre de ce premier redécoupage électoral, cinquante-deux cantons sont créés, dont dix dans le Val-de-Marne, et un canton supprimé.

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a déjà fait savoir à plusieurs reprises qu'au total le redécoupage cantonal aboutirait à la création de cent à cent-cinquante cantons nouveaux.